

TD97-4

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERINAIRE
(E . I . S . M . V .)

ANNEE 1997



ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES
ET MÉDECINE VÉTÉRINAIRES
Centre d'Information et
de Documentation

N° 4

PLACE DE LA FEMME DANS LES SYSTEMES PASTORAUX DU SENEGAL.

Etude de cas à Keur Momar Sarr et à Barkédji.

THESE

Présentée et soutenue publiquement le 21 mai 1997
devant la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Dakar
pour obtenir le grade de DOCTEUR VETERINAIRE
(DIPLOME D'ETAT)

par

Bellancille MUSABYEMARIYA

née le 09 février 1967 à Cyangugu (RWANDA)

MEMBRES DU JURY :

- Présidente : M^{me} Ndioro NDIAYE
Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Dakar
- Rapporteur : M. Justin Ayayi AKAKPO
Professeur à l'EI.S.M.V. de Dakar
- Membre : M. Pafou GONGNET
Maître de Conférences à l'EI.S.M.V. de Dakar
- Directeurs : M. Cheikh LY
Maître Assistant à l'EI.S.M.V. de Dakar
M. Cheikh Ibrahima NIANG
Maître Assistant à I.S.E. de Dakar

ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERINAIRES DE DANANG

ANNEE UNIVERSITAIRE 1996-1997

—

COMITE DE DIRECTION

—

1. LE DIRECTEUR

Professeur François Adébayo ABIOLA

2. LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Monsieur Jean Paul LAPORTE

3. LES COORDONNATEURS

. Professeur Malang SEYDI
Coordonnateur des Etudes

. Professeur Justin Ayayi AKAKPO
Coordonnateur des Stages et Formation
Post-Universitaires

. Professeur Germain SAWADOGO
Coordonnateur Recherche-Développement

LISTE DU PERSONNEL CORPS ENSEIGNANT

PERSONNEL ENSEIGNANT EISMV

PERSONNEL VACATAIRE (PRÉVU)

PERSONNEL EN MISSION (PRÉVU)

PERSONNEL ENSEIGNANT CPEV (PRÉVU)

I. - PERSONNEL ENSEIGNANT EISMV

A. - DEPARTEMENT DE SCIENCES BIOLOGIQUES ET PRODUCTIONS ANIMALES

CHEF DU DEPARTEMENT

Professeur ASSANE MOUSSA

S E R V I C E S

1. - ANATOMIE-HISTOLOGIE-EMBRYOLOGIE

**Kondi Charles AGBA
Kossi ALOEYI**

**Professeur
Moniteur**

2. - CHIRURGIE-REPRODUCTION

**Papa El Hassane DIOP
Mohamadou YAYA
Fidèle BYUNGURA**

**Professeur
Moniteur
Moniteur**

3. - ECONOMIE RURALE ET GESTION

**Cheikh LY
Guy Anicet RERAMBYATH**

**Maître-Assistant
Moniteur**

4. - PHYSIOLOGIE-THERAPEUTIQUE-PHARMACODYNAMIE

**ASSANE MOUSSA
Mouhamadou CHAIBOU**

**Professeur
Docteur Vétérinaire Vacataire**

5. - PHYSIQUE ET CHIMIE BIOLOGIQUES ET MEDICALES

**Germain Jérôme SAWADOGO
Aimable NTUKANYAGWE
Toukour MAHAMAN**

**Professeur
Moniteur
Moniteur**

6. - ZOOTECHNIE-ALIMENTATION

**Gbeukoh Pafou GONGNET
Ayao MISSOHO
Grégoire AMOUGOU-MESSI**

**Maître de Conférences
Maître-Assistant
Moniteur**

B.- DEPARTEMENT DE SANTE PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENT

CHEF DE DEPARTEMENT

Professeur Louis Joseph PANGUI

S E R V I C E S

1. - HYGIENE ET INDUSTRIE DES DENREES ALIMENTAIRES D'ORIGINE ANIMALE (H I D A O A)

| | |
|------------------------|-------------------------------|
| Malang SEYDI | Professeur |
| Mouhamadou Habib TOURE | Docteur Vétérinaire Vacataire |
| Echri AKOLLOR | Moniteur |

2. - MICROBIOLOGIE-IMMUNOLOGIE-PATHOLOGIE INFECTIEUSE

| | |
|--------------------------|-------------------------------|
| Justin Ayayi AKAKPO | Professeur |
| Rianatou ALAMBEDJI (Mme) | Maître-Assistante |
| Kokouvi SOEDJI | Docteur Vétérinaire Vacataire |
| Patrick MBA-BEKOUNG | Moniteur |

3. - PARASITOLOGIE-MALADIES PARASITAIRES ZOOLOGIE APPLIQUEE

| | |
|-------------------------------|------------|
| Louis Joseph PANGUI | Professeur |
| Jean AMPARI | Moniteur |
| Rose (Mlle) NGUE MEYIFI KOMBE | Monitrice |

4. - PATHOLOGIE MEDICALE- ANATOMIE PATHOLOGIQUE- CLINIQUE AMBULANTE

| | |
|----------------------|-------------------------------|
| Yalacé Yamba KABORET | Maître de Conférences Agrégé |
| Pierre DECONINCK | Maître-Assistant |
| Balabawi SEIBOU | Docteur Vétérinaire Vacataire |
| Mohamed HAMA GARBA | Moniteur |
| Ibrahima NIANG | Moniteur |

5. - PHARMACIE-TOXICOLOGIE

| | |
|-------------------------|------------|
| François Adébayo ABIOLA | Professeur |
| Patrick FAURE | Assistant |
| Abdou DIALLO | Moniteur |

II. - PERSONNEL VACATAIRE (Prévu)

. Biophysique

Sylvie (Mme) GASSAMA SECK Maître de Conférences Agrégé
Faculté de Médecine et de Pharmacie
UCAD

. Botanique

Antoine NONGONIERMA Professeur
IFAN - UCAD

.Agro-Pédologie

Alioune DIAGNE Docteur Ingénieur
Département « Sciences des Sols »
Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie
(ENSA) - THIES

II - PERSONNEL EN MISSION (Prévu)

. Parasitologie

- Ph. DORCHES

Professeur
ENV - TOULOUSE

- M. KILANI

Professeur
ENMV - SIDI THABET (Tunisie)

. Anatomie Pathologie Générale

- G. VANHAVERBEKE

Professeur
ENV - TOULOUSE (France)

. Pharmacodynamie-Thérapeutique

- M. GOGNY

Professeur
ENV - NANTES (France)

. Pathologie du Bétail

- Th. ALOGNINOUBA

Professeur
ENV - LYON - (France)

. Pathologie des Equidés et Carnivores

- A. CHABCHOUB

Professeur
ENMV - SIDI THABET (Tunisie)

. Zootechnie-Alimentation

- A. BEN YOUNES

Professeur
ENMV - SIDI THABET (Tunisie)

. Dénutrition

- J. ROZIER

Professeur
ENV - ALFORT

- A. ETTRIQUI

Professeur
ENMV - SIDI THABET (Tunisie)

. Physique et Chimie Biologiques et Médicales

- P. BENARD

Professeur
ENV - TOULOUSE (France)

. Pathologie Infectieuse

- J. CHANTAL

Professeur
ENV - TOULOUSE (France)

. Pharmacie-Toxicologie

- J.D. PUYT

Professeur
ENV - NANTES (France)

. Chirurgie

- A. CAZIEUX

Professeur
ENV - TOULOUSE (France)

. Obstétrique

- N. BEN CHEHIDA

Professeur
ENMV - SIDI THABET (Tunisie)

. Alimentation

- F. BALAM

Professeur
Ministère de l'Élevage
et de l'Hydraulique Pastorale
NDJAMENA (Tchad)

IV. - PERSONNEL ENSEIGNANT CEPV

1 - MATHEMATIQUES

- Sada Sory THIAM

Maître-Assistant
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

. Statistiques

- Ayao MISSOHO

Maître-Assistant
EISMV - DAKAR

2. - PHYSIQUE

- Djibril DIOP

Chargé d'Enseignement
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

. Chimie Organique

- Abdoulaye SAMB

Professeur
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

. Chimie Physique

- Alphonse TINE

Maître de Conférences
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

TP. Chimie

- Abdoulaye DIOP

Maître de Conférences
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

3. BIOLOGIE VEGETALE

. Physiologie Végétale

- K. NOBA

**Maître-Assistant
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD**

4. BIOLOGIE CELLULAIRE

**. Anatomie Comparée et Extérieur
des Animaux Domestiques**

- K. AGBA

**Professeur
EISMV - DAKAR**

5. EMBRYOLOGIE ET ZOOLOGIE

- Bhen Sikina TOGUEBAYE

**Professeur
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD**

6. PHYSIOLOGIE ET ANATOMIE COMPAREES DES VERTEBRES

- ASSANE MOUSSA

**Professeur
EISMV - DAKAR**

- Cheikh T. BA

**Maître de Conférences
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD**

7. BIOLOGIE ANIMALE

- D. PANDARE

**Maître-Assistant
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD**

- Jacques N. DIOUF

Maître-Assistant
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

9. GEOLOGIE

- A. FAYE

Chargé d'Enseignement
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

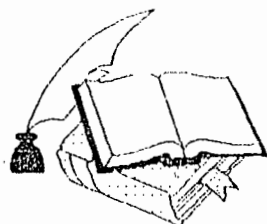
- R. SARR

Maître de Conférences
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

10. TP

Abdourahamane DIENG

Moniteur



**PLACE DE LA FEMME DANS LES
SYSTEMES PASTORAUX DU
SENEGAL.**

Etude de cas à Barkédji et à Keur Momar Sarr

DEDICACES

Par la grâce de Dieu tout Puissant, je dédie ce modeste travail :

À ma mère et à mon père grâce auxquels je suis ce que je suis.

Travaillant d'arrache-pied, vous avez offert une bonne éducation à tous vos enfants. Ce travail est le fruit de vos multiples sacrifices. Que le Tout Puissant vous garde le plus longtemps possible au milieu de nous et vous accorde un bonheur familial infini.

À mon grand frère et à ma grande soeur.

Vous représentez beaucoup pour moi.

À mes petites soeurs et à mes petits frères.

Du courage, le chemin est encore long.

À ma tante Agnès (in memorium).

Tu restes toujours ma tante préférée. Que le Tout Puissant t'accorde le repos éternel.

À mes cousins et cousines, neveux et nièces.

Je pense à vous.

À la famille Bomboté.

En témoignage de mon affection.

À tous mes copines : Sylvie, Rose M., Béatrice, Véronique, Charlotte, Idy, Rose K. Jacqueline, Banel... Pour ne citer que celles-là .

On est bien ensemble.

Toute ma gratitude

Au F.E.D qui a financé nos études.

A tous les enseignants de l'E.I.S.M.V de Dakar qui ont assuré notre formation.

Au professeur Sawadogo qui nous a fait l'amitié de nous prêter sa machine.

A monsieur Bomboté et à tous ses amis qui nous ont aidé dans la réalisation de ce travail.

A madame Diouf

A Abdou Ndiaye à Louga et Famille

A Dieng agent d'élevage à Barkédji

A toute l'équipe de choc du BRGM

A tous toutes personnes qui nous ont soutenu dans la réalisation de ce travail.

MERCI.

A NOS MAÎTRES ET JUGES

- A** madame Ndioro Ndiaye, professeur à la faculté de Médecine et de pharmacie de Dakar.
En acceptant de présider notre jury de thèse, vous nous offrez une occasion de vous témoigner notre grande admiration.
Nous n'avons pas eu la chance de vous connaître personnellement mais à travers les médias de ce pays, nous avons en vous découvert une grande personnalité.
- A** notre Maître et rapporteur de thèse, le professeur Justin Akakpo.
Vous nous faites un grand honneur en acceptant de rapporter ce travail.
Nous sommes d'autant plus honoré que vous représentez aux yeux de tous un maître bien aimé et respecté.
Trouvez ici, cher maître, et l'expression de notre grande admiration et reconnaissance.
- A** notre maître et juge, Pafou Gongnet, maître de conférence à l'E.I.S.M.V de Dakar.
En vous côtoyant, nous avons découvert un grand homme. Vos qualités humaines et spirituelles, votre bonne humeur nous ont profondément émue. Soyez assuré, cher maître de notre grande reconnaissance.
- A** notre maître et directeur de thèse Docteur Cheikh LY.
Vous avez dirigé ce travail avec rigueur et compréhension.
Votre grande disponibilité, la pertinence de vos interventions et votre amour du travail bien fait forcent le respect et l'admiration de tous.
Vous êtes, cher maître un modèle pour nous.
- A** notre maître et directeur de thèse Cheikh Ibrahima Niang.
En vous suggérant ce travail, vous nous avez fait confiance.
En vous côtoyant, nous avons découvert vos qualités insoupçonnées d'intelligence, de rationalité et de perspicacité ; de simplicité et de modestie.
Nous gardons cher maître, de vous un modèle de conscience professionnelle élevé d'humilité sur qui tous doivent prendre exemple.

Noms vernaculaires (pulaar) utilisés dans le texte.

- 1°- Baldiol : Sols argilo - sableux
- 2°- Béréf : Citrulus lanatus
- 3°- Diom-gallé : chef de concession
- 4°- Djontinadji : bovins appartenant aux épouses avant leur mariage.
- 5°- Gallé : concession
- 6°- Gorwori : bétail appartenant au chef de concession
- 7°- Niebé : haricot
- 8°- Pulaar : dialecte de l'ethnie peul
- 9°- Sanghré : sols cuirassés
- 10°- Séno : sols sableux
- 11°- Ténéddji : bétail appartenant aux épouses.

Liste de sigles

| | | |
|------------|---|---|
| A.S.C. | : | Association Sportive et Culturelle |
| CONSERE | : | Conseil Supérieur des Ressources Naturelles et de l'Environnement |
| CPU/FAPIS | : | Cours Post-Universitaire en Aménagement Pastoral intégré du Sahel. |
| C.S.E | : | Centre de Suivi Ecologique |
| F.A.O | : | Food and Agriculture Organisation |
| G.P.F. | : | Groupement de Promotion Féminine |
| G.I.E. | : | Groupement d'intérêt Economique |
| I.S.R.A. | : | Institut de Sciences de l'Environnement |
| I.F.A.N. | : | Institut fondamental d'Afrique Noire |
| I.I.E.D. | : | International Institute for Environment and Development |
| L.N.E.R.V. | : | Laboratoire National d'Elevage et de Recherches Vétérinaires |
| ORSTOM | : | Institute Français de Recherches Scientifique pour le Développement en coopération |
| SODESP | : | Société de Développement de l'Elevage en zone Sylvo-Pastorale |

La liste des figures

- Figure 1 : Répartition des femmes de l'échantillon selon les tranches d'âge.
- Figure 2 : Connaissances des maladies du gros bétail par les femmes comparées aux hommes.
- Figure 3 : Connaissances des maladies du petit bétail par les femmes et les hommes
- Figure 4 : Origine des animaux contrôlés par des femmes
- Figure 5 : Bovins appartenant aux femmes en fraction de leur participation au projet
- Figure 6 : motifs de vente des animaux.
- Figure 7 : motifs de vente des animaux en fonction de l'âge
- Figure 8 : Vente du lait en fonction de l'âge
- Figure 9 : Destination des recettes de la vente du lait
- Figure 10 : Destination des recettes selon l'âge
- Figure 11 : Type d'activité génératrice de revenus par classes d'âge
- Figure 12 : Différentes sources des revenus des femmes en fonction de l'appartenance à un projet
- Figure 13 : Participation aux projets par les femmes

Liste des tableaux

| | | |
|------------|---|--|
| Tableau 1 | : | Potentiel et utilisation des terres de la zone sylvo-pastorale du Sénégal |
| Tableau 2 | : | Cheptel et taux d'exploitation du bétail de la région de Louga. |
| Tableau 3 | : | Le cheptel de la communauté rurale de Barkédji |
| Tableau 4 | : | Nombre d'enquêtés par village et par sexe |
| Tableau 5 | : | Répartition de l'échantillon selon le niveau d'instruction. |
| Tableau 6 | : | Les autres sources de revenu |
| Tableau 7 | : | Participation des enquêtés aux projets |
| Tableau 8 | : | Répartition des femmes de l'échantillon selon les tranches d'âge. |
| Tableau 9 | : | Répartition des femmes de l'échantillon selon le statut matrimonial |
| Tableau 10 | : | Niveau d'instruction des femmes de l'échantillon |
| Tableau 11 | : | Connaissances sur les maladies de gros bétail |
| Tableau 12 | : | Connaissances sur les maladies du petit bétail |
| Tableau 13 | : | Connaissances sur la pharmacopée traditionnelle animale |
| Tableau 14 | : | Critères de choix des reproducteurs |
| Tableau 15 | : | Diagnostic de gestation |
| Tableau 16 | : | Soins au veau |
| Tableau 17 | : | Soins à la vache |
| Tableau 18 | : | Connaissances des maladies du gros bétail des femmes comparées aux hommes. |
| Tableau 19 | : | Connaissances des maladies du petit bétail des femmes comparées aux hommes |
| Tableau 20 | : | Connaissances des femmes et des hommes sur les plantes lactogènes, médicinales et toxiques |
| Tableau 21 | : | Critères de choix des reproducteurs par les femmes et les hommes. |
| Tableau 22 | : | Signes de gestation |
| Tableau 23 | : | Soins au veau |
| Tableau 24 | : | Soins à la vache |
| Tableau 25 | : | Origine des animaux contrôlés par les femmes |

| | | |
|-------------|---|---|
| Tableau 26 | : | Origine des bovins contrôlés par les femmes en fonction de leur situation matrimoniale |
| Tableau 27 | : | Origine des petits ruminants contrôlés par les femmes en fonction de leur statut matrimonial |
| Tableau 28 | : | Origine des bovins contrôlés par les femmes en fonction du rang occupé comme épouse |
| Tableau 29 | : | Origine des petits ruminants contrôlés par les femmes en fonction du rang occupé comme épouse |
| Tableau 30 | : | Bovins appartenant aux femmes en fonction de leur participation aux projets |
| Tableau 31 | : | Petits ruminants appartenant aux femmes en fonction de leur participation aux projets |
| Tableau 32 | : | Vente d'animaux par les femmes |
| Tableau 33 | : | Motifs de vente des animaux |
| Tableau 34 | : | Motifs de vente en fonction de classes d'âges |
| Tableau 35 | : | Vente du lait en fonction de classe d'âge |
| Tableau 36 | : | Destination des recettes de la vente du lait |
| Tableau 37 | : | Destination des recettes selon l'âge |
| Tableau 38 | : | Type d'activité génératrice de revenus en fonction de l'âge. |
| Tableau 39 | : | Différentes sources de revenus de femmes en fonction de l'appartenance à un projet |
| Tableau 40 | : | Participation aux 4 projets par les femmes |
| Tableaux 41 | : | Participation au projet par classe d'âge |
| Tableau 42 | : | Participation à des tontines |

SOMMAIRE

Introduction

Première partie : Systèmes pastoraux du Ferlo et environnement socio-économique

Chapitre I : Elevage dans le Ferlo

1.1 les ressources pastorales

1.1.1. les ressources naturelles

1.1.1.1. Les ressources en eau du Ferlo

- Le lac de Guiers
- La vallée du Ferlo
- Les mares temporaires
- les eaux souterraines

1.1.1.2. Les ressources fourragères

1.1.2. Les ressources animales

1.2. Les systèmes pastoraux dans la zone sylvo-pastorale

1.2.1. Le système pastoral

1.2.2 Le système agro-pastoral

1.3. Fonction du bétail

1.3.1. Fonction économique du bétail

1.3.2. Fonction socio-culturelle du bétail

1.3.3 Fonction technique du bétail

1.4. Statut juridique, gestion et exploitation du troupeau dans la zone sylvo-pastorale

Chapitre II Présentation de l'environnement socio-économique de la zone sylvo-pastorale

2.1 Activités économiques de la zone sylvo-pastorale

2.1.1. Les activités d'élevage

2.1.2. L'agriculture

2.1.3 La cueillette

2.1.4. Les autres activités rémunératrices

2.2. Répartition sociale du travail et rapports sociaux de production

2.2.1. Répartition sociale du travail

2.2.2. Rapports sociaux de production.

2.3. Mécanismes d'acquisition du bétail par les femmes

2.3.1. Les systèmes de préhéritage

2.3.2. Acquisition par le biais du mariage

2.3.3. Partage post-mortem du bétail parental et celui du conjoint

2.3.4. Acquisition du bétail par l'achat

Chapitre III : Les femmes dans les autres sociétés pastorales d'Afrique

3.1. Les rapports de genre en milieu sahélien africain

3.1.1. Définition

3.1.2. La hiérarchie des sexes dans les sociétés pastorales

3.2 Evolution du rôle de la femme dans les sociétés pastorales

3.3 Les femmes dans les projets d'élevage

Deuxième partie : Etude de cas en zone sylvo-pastorale

Chapitre I : Méthodologie

1.1. Zone d'étude

1.1.1 Bref aperçu sur le Ferlo Nord

1.1.2. Sites de recherche

1.1.2.1. La communauté rurale de Barkédji

1.1.2.2. La communauté rurale de Keur Momar Sarr

1.2. Choix de sites et populations

1.2.1. Choix des populations

1.2.2. Choix des sites

1.3. Outils et collecte des données

1.3.1. Observation avec participation

1.3.2. Guides d'entretien

1.3.3. Questionnaire

1.4. Echantillon

1.5. Analyse des données

Chapitre II Présentation des résultats et discussion

2.1 Caractéristiques générales de l'échantillon

2.1.1. Echantillon global

2.1.2. Les femmes dans l'échantillon

2.2 Connaissance sur la santé et la reproduction animales

2.2.1 Connaissance de l'échantillon global sur la santé et la reproduction animales

2.2.1.1. Pathologie bovine

2.2.1.2. Pathologie du petit bétail

2.2.1.3. Pathologie de la femelle reproductrice et de jeunes animaux

2.2.1.4. La pharmacopée traditionnelle

2.2.1.5. Choix des reproducteurs

2.2.1.6. Diagnostic de gestation

2.2.1.7. Mise bas et interventions obstétricales

2.2.2. Connaissances spécifiques de la femme sur la santé et la reproduction animales

2.2.2.1. Pathologie bovine

2.2.2.2. Pathologie du petit bétail

2.2.2.3. Pathologie de la femelle reproductrice et de jeunes animaux

2.2.2.4. La pharmacopée traditionnelle

2.2.2.5. Choix des reproducteurs

2.2.2.6. Diagnostic de gestation

2.2.2.7. Mise bas et interventions obstétricales

2.3. Rôles de la femme dans l'économie pastorale

2.3.1. Contrôle du bétail par les femmes

2.3.1.1. Origine des animaux contrôlés par les femmes

2.3.1.2. Vente d'animaux et motifs de vente

2.3.1.3. Motifs de vente des animaux

2.3.2. Contrôle du lait et des produits laitiers par les femmes

2.3.2.1. La traite

2.3.2.2. La transformation du lait

2.3.2.3. La commercialisation du lait et produits laitiers

2.3.2.4. Destination des recettes de la vente du lait

2.3.3. Les autres activités génératrices de revenus et constitution de l'épargne

Chapitre III Recommandation et conclusion

3.1. Recommandations

3.1.1. Les femmes

3.1.2. Les structures responsables de la promotion féminine

3.1.3. Les promoteurs de l'élevage

3.2. Conclusion générale

INTRODUCTION

Le rôle et l'importance de l'élevage en Afrique sahélienne n' échappent à personne. Dans un pays sahélien comme le Sénégal, l'élevage contribue pour 7% du PIB et pour 30% du secteur primaire sur le plan national (Direl,1995). Dans certaines zones à pluviométrie faible comme la zone sylvo pastorale du Sénégal, l'élevage constitue l'activité économique principale des populations.

Dans les ménages pastoraux et agropastoraux, le bétail joue un rôle important tant sur le plan économique que socio-culturel. Dans ces ménages, chacun contribue à l'accroissement du troupeau. Cependant, les rôles des uns et des autres ne sont toujours pas clairement définis, en l'occurrence ceux des femmes dans la littérature et dans les politiques officielles de développement. En effet, il n'existe presque pas de données sur le statut social et les activités des femmes en milieu pastoral, moins encore sur leur rôle dans la gestion technique et économique du troupeau.

Or, aujourd'hui, la promotion de la femme et son intégration dans le développement ne cessent de préoccuper les Etats et les organismes nationaux et internationaux. Cette promotion et cette intégration ne sont efficaces que si on arrive à mieux cerner les rôles et la place de la femme dans la vie socio-économique de son entité sociale.

C'est dans ce contexte que cette étude a pour objectif de situer le rôle et la place de la femme dans les activités de production animale. L'évaluation des connaissances sur la santé et la reproduction animale permet de déterminer l'importance de la femme dans la gestion technique du troupeau, dans le contrôle exercé sur les animaux et les produits animaux. Enfin, les retombées positives pour les femmes découlant des projets de développement et les différents mouvements associatifs sont évaluées.

Ce travail se présente en deux grandes parties. La première partie porte sur la description de l'élevage et son environnement socio-économique dans le Ferlo ainsi que sur la place de la femme dans les systèmes pastoraux d'Afrique telles qu' abordés dans la littérature. Dans la deuxième partie, la méthodologie et les résultats des enquêtes qui ont porté sur deux sites bien précis seront présentés avant de formuler les recommandations et de tirer les conclusions.

PREMIERE PARTIE:

**SYSTEMES PASTORAUX DU FERLO ET
ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE**

CHAPITRE I. ELEVAGE DANS LE FERLO

De part son climat et sa végétation, le Ferlo est une région à vocation essentiellement sylvopastorale. Différentes potentialités pastorales en font une zone de choix pour l'élevage par rapport au reste du pays.

1.1. Les ressources pastorales

On peut décomposer les ressources pastorales en deux catégories. Les ressources naturelles que sont l'eau et les fourrages, d'une part, et les ressources animales que sont les bovidés, les équidés et la basse-cour, d'autre part.

1.1.1. Les ressources naturelles

La disponibilité en eau et en fourrage de qualité est un point clé du développement de l'élevage. La productivité et la croissance du troupeau dépendent fortement de la qualité et de la quantité de fourrage ingéré et de l'eau d'abreuvement.

1.1.1.1. *Les ressources en eau du Ferlo*

Les ressources en eau du Ferlo sont représentées par les mares temporaires, le Lac de Guiers, la Vallée du Ferlo et les eaux souterraines (Guèye, 1992).

- Le Lac de Guiers

Le Lac de Guiers est une dépression naturelle et peu profonde. Sa superficie est de 300 km² pour 800 000 000 m³ d'eau. Il constitue la plus grande réserve d'eau douce permanente au Sénégal. Le Lac de Guiers permet aux populations riveraines de pratiquer des cultures de décrue et irriguées en saison sèche. Le bétail bénéficie aussi d'une eau d'abreuvement en permanence même si sa qualité laisse à désirer. Tout au long de ce lac pousse un fourrage vert bien apprécié par les animaux (Diop, 1989; Guèye, 1992).

- La Vallée du Ferlo

La Vallée du Ferlo fait suite au Lac de Guiers. La construction des digues de Guéo et de Keur Momar Sarr a permis l'utilisation rationnelle des eaux du lac. Les populations et le bétail ont de l'eau 9 mois durant l'année. La revitalisation en eau des vallées fossiles du Ferlo jouera à terme un rôle déterminant pour le développement agricole dans cette zone (Guèye, 1992).

- Les mares temporaires

Les mares temporaires sont issues des eaux de ruissellement. Leur durée et leur volume dépendent de la quantité des pluies. Dans le Ferlo, le régime pluviométrique varie de 200 à 600 mm de pluie selon les années. Ces mares peuvent avoir une superficie allant jusqu'à 150.000 m² pour une hauteur de 45 m. Leur durée d'utilisation peut aller jusqu'à 4 mois (Fall, 1995). La bonne répartition de ces mares et leur caractère gratuit en font des points d'abreuvement de choix pour les éleveurs. Ainsi, elles permettent une utilisation plus rationnelle des pâturages et soulagent la pression exercée au niveau des points d'eau permanents pendant l'hivernage et la période post-hivernage (Diakité, 1992).

- Les eaux souterraines

Les eaux souterraines sont constituées par les nappes phréatiques et la nappe profonde du "Maestrichtien". Les nappes phréatiques sont situées entre 10 et 35 m du sol. Elles sont alimentées par les infiltrations qui se produisent sur tout le territoire qu'elles occupent (Comté et Mauroux, 1982). Ces nappes alimentent des puits à exhaure manuelle ou animale. Leur débit est faible et la qualité de l'eau n'est pas des meilleures (Guèye, 1992).

La nappe du "Maestrichtien" est sise entre deux couches imperméables et fut découverte fortuitement en 1938. Avec une extension horizontale avoisinant 150.000 km² et un toit se plaçant entre 150 et 300 m du sol, cette nappe est le système aquifère le plus important du Sénégal (Comté et Mauroux, 1982). D'un débit assez élevé et d'une eau d'excellente qualité, la nappe du Maestrichtien alimente les forages de la zone sylvopastorale. Ces forages pour la plupart équipés sont distants de 30 à 40 km les uns des autres et ont été à l'origine des modifications d'utilisation des parcours naturels et des habitudes des éleveurs, car, toutes les activités sont devenues centrées autour des forages (Diakité, 1992).

Comme signalé plus haut, la disponibilité en eau est un facteur important dans la productivité chez les animaux. Ceci est d'autant plus vrai que l'eau détermine la qualité et la quantité de fourrage naturel, base de l'alimentation animale dans le Ferlo.

1.1 1.2. Les ressources fourragères

Dans un système d'élevage extensif ou semi-intensif comme c'est le cas dans le Ferlo, l'alimentation du bétail est fournie pour l'essentiel par les pâturages naturels. Ces pâturages sont principalement composés au Sénégal de forêts classées, de réserves sylvopastorales et de jachères. Les superficies pâturables sont estimées annuellement à 12.500.000 ha (Consère, 1995).

La productivité des parcours varie cependant du Nord au Sud en fonction de la pluviométrie. Elle est de l'ordre de 500 à 3.000 kg de matière sèche par ha avec une moyenne de 1.170 kg par ha en zone sylvopastorale (Fall, 1995).

Comme l'indique le tableau n°1, la zone sylvopastorale couvre à elle seule 55,2 % des surfaces pâturables du Sénégal alors que sa superficie totale ne représente que 20,7 % de la superficie totale du Sénégal. A l'intérieur de cette zone même, 97,3 % des surfaces sont pâturables soit 3.969.800 ha sur un total de 4.077.600 ha pour le Sénégal.

Tableau 1. Potentiel et utilisation des terres de la zone sylvopastorale du Sénégal (x1.000 ha).

| Potentiel | Zone sylvopastorale | Total Sénégal | % zone sylvopastorale |
|--|---------------------|---------------|-----------------------|
| Terres arables | | | |
| - cultures pluviales | 107,8 | 2.379,7 | 41,5 |
| - cultures de décrue | - | 69,0 | - |
| - cultures irriguées | - | 30,0 | - |
| - terres non cultivées | 42,9 | 1.333,2 | 3,2 |
| Forêts, savanes, parcours classés | 2.039,5 | 6.324,6 | 32,2 |
| Zones non classées et terres non cultivables | 1.888,1 | 9.542,0 | 19,8 |
| Total | 4.077,6 | 19.672,0 | 20,7 |
| Total pâturable | 3.969,8 | 17.200,3 | 52,2 |

Source: Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature(1995).

Selon Ba (1982) les Peul du Ferlo distinguent 4 types de pâturages suivant les types de sol: les pâturages du "seno"; les pâturages "baldiol"; les pâturages "tiangal" et les pâturages "sanghré".

Les pâturages du "seno" se retrouvent sur les sols sableux à sablo-argileux. Le couvert végétal de ces pâturages est une pseudosteppe arbustive lâche. La végétation ligneuse y est bien fournie et est composée d'arbres ayant au moins 6 m de haut. Les principales espèces ligneuses sont: *Balanites aegyptiaca*, *Combretum glutinosum*, *Guiera senegalensis*, et *Acacia senegal*. La strate herbacée y est dense et haute. Elle comprend *Zornia glochidata* ; *Aristida mutabilis* ; *Cenchrus biflorus*. Ces pâturages sont caractérisés par une poussée rapide des espèces herbacées. Ils sont réputés être très bons en saison pluvieuse et moyens en saison sèche (Diakité, 1992 ; Fall, 1995 ; Gaston et Dièye, 1989; Valenza 1984).

Les pâturages "baldiol" se retrouvent dans les dépressions. La couverture végétale de ces pâturages est une pseudosteppe arbustive devenant dense dans les grandes dépressions. La strate ligneuse y est formée d'arbres et d'arbustes de moins de 3 m de hauteur. Cette strate arbustive comprend: *Acacia senegal*, *Calotropis procera*, *Zyzyphus mauritania*. La strate

herbacée y est moins dense et moins haute que pour les pâturages "seno". Mais elle est par contre, d'une composition plus variée avec la présence de légumineuses. Les pâturages "baldiol" sont réputés très bons par les éleveurs du fait de la variété des espèces et de la présence en saison de pluie de plusieurs points d'eau. (Fall, 1995; Diakité, 1992)

Les pâturages "tiangal" sont présents dans les vallées sèches. Leur couverture végétale est une pseudosteppe arbustive claire devenant dense autour des mares temporaires. La strate herbacée est composée essentiellement des espèces annuelles. Les principales espèces végétales sont *Acacia senegal* et *Balanites aegyptiaca*. Ces pâturages sont réputés assez pauvres (Diakité, 1992)

Les pâturages "Sanghré" sont sur les sols gravionnaires. Le couvert végétal de ces pâturages est une savane arbustive peu dense. Les arbres les plus communs sont *Adansonia digitata* et *Combretum glutinosum*. Comme arbustes, on y trouve *Grevia bicolor*, *Guiera senegalensis*. Le tapis herbacé est peu dense et est composé de *Zornia glochidata*. Ces pâturages ont la réputation d'être pauvres, cependant ils sont bien exploités par les petits ruminants surtout en saison sèche grâce à la présence de nombreuses espèces ligneuses bien appréciées (Fall, 1995)

L'eau et les pâturages sont deux points clés du développement de l'élevage, mais cet élevage requiert un autre facteur de production essentiel constitué par les ressources animales.

1.1.2. Les ressources animales

Le cheptel domestique constitue l'essentiel des ressources animales de la zone sylvopastorale. Cette zone, qui est circonscrite dans les régions de Saint-Louis, Louga et Tambacounda, abrite 22 % et 30 % du cheptel national respectivement de bovins et de petits ruminants.

Ce cheptel national est estimé à :

- 2,7 millions de bovins;
- 5,9 millions de petits ruminants;
- 370.000 équins;
- 303.000 asins.

Il contribue pour 7 % au PIB national brut et pour 30 % au Secteur Primaire. La zone sylvopastorale représente potentiellement, à elle seule, un capital de 63.862.500.000 Fcfa au minimum et un intérêt annuel agro-sylvopastoral de 28.742.500 Fcfa (I.S.R.A, 1995).

De part sa vocation, l'élevage a été de tout temps le système de production le plus dominant dans la zone sylvopastorale. Cet élevage, qui combinait et combine encore plusieurs espèces animales, est associé à d'autres activités agraires et non agraires telles que l'agriculture, la cueillette, l'artisanat, etc.

1.2. Les systèmes pastoraux dans la zone sylvopastorale.

Les systèmes d'élevage dans la zone sylvopastorale sont caractérisés par une forte mobilité de l'homme et de l'animal. Dans cette zone, l'éleveur possède à la fois des bovins et des petits ruminants. Chez les bovins le type dominant est le zébu gobra mais on y trouve aussi le zébu maure. Le mouton est de type local ou Touabir, une seule race de chèvre est rencontrée: la chèvre du sahel. L'élevage est traditionnel extensif et se pratique sous un mode purement pastoral ou un système combinant les activités agraires c'est-à-dire le système agropastoral.

1.2.1. Le système pastoral

Le système purement pastoral est pratiqué par les Peul pasteurs et concerne l'essentiel des bovins associés aux petits ruminants.

Selon Swift (1988), un système de production pastoral est un système dans lequel 50 % ou plus des revenus bruts des ménages proviennent de l'élevage ou des activités liées à l'élevage. Dans la zone sylvopastorale, l'exploitation du bétail procure près de 60 % des revenus monétaire des familles (Ly, 1995).

Baumer, cité par Kane (1983) quant à lui définit le pastoralisme comme l'ensemble des arts et sciences à triple objectif. L'objectif social vise l'amélioration du niveau de vie de l'éleveur et l'objectif économique l'augmentation de la rentabilité de l'élevage extensif. Quant à l'objectif

technique, il concerne la production; l'utilisation maximale, régulière et soutenue des ressources fourragères de toute nature.

Quant à Santoir (1995), il définit le pastoralisme comme étant le fait de vivre en symbiose avec le bétail. C'est un genre de vie où l'activité pastorale est dominante par le temps de travail qui y est consacré, les revenus qu'elle procure, la couverture des besoins alimentaires et l'insertion dans le tissu social. Elle détermine l'habitat, le type d'alimentation ainsi que les formes d'organisation sociale et politique.

ÉCOLE INTER-ÉTATS
DES SCIENCES ET MÉDECINE
VÉTÉRINAIRES DE DAKAR
BIBLIOTHÈQUE

Le pastoralisme est l'activité principale des Peul, majoritaires dans la région. Le troupeau exploite les parcours naturels et les points d'eau existants dans la zone. Ce système est caractérisé, entre autre, par une grande mobilité de l'homme et de l'animal. Cette mobilité a pour but la recherche de nouveaux pâturages plus fournis, mais aussi l'écoulement des productions animales (produits laitiers, animaux sur pied, fumure animale).

Le caractère extensif du pastoralisme peul et l'utilisation irrationnelle des ressources pastorales est à l'origine d'une faible productivité du bétail, conduisant les éleveurs à privilégier le nombre de têtes au détriment de la qualité du bétail. Cette augmentation des effectifs depuis les grandes sécheresses alourdit le travail de la femme et entraîne un accroissement de la pression sur l'environnement.

1.2.2. Le système agropastoral

Swift (1988) définit le système de production agropastoral comme étant un système dans lequel 10 à 50 % des revenus bruts des ménages proviennent de l'élevage. Ainsi les agents économiques tirent 50 % ou plus de leur revenus de l'agriculture. Aujourd'hui, la diminution relative des effectifs animaux entraîne chez les Peul un regain d'intérêt pour l'agriculture. Ils pratiquent ainsi les cultures sous pluie et ceux qui sont dans les endroits où les besoins en eau sont plus ou moins satisfaits pratiquent l'agriculture irriguée.

A ces activités agricoles, les Peul y associent des activités traditionnelles telles que la cueillette, l'artisanat, le commerce du bétail. On note également l'émergence de nouvelles

activités comme le commerce des biens de consommation, la migration, le "maraboutage" etc. Cependant, l'exploitation du cheptel demeure l'activité principale.

Par rapport au système pastoral, le système agropastoral a pour avantage de garantir la sécurité alimentaire et de valoriser au mieux les ressources.

Ces systèmes de production caractérisés jadis par leur stabilité et leur traditionalisme connaissent actuellement de grandes mutations et se modernisent progressivement. Les éleveurs dépensent de plus en plus pour mieux prendre en charge leur bétail. La santé animale est le premier poste de dépenses pour les éleveurs avec les vaccinations annuelles et les achats de médicaments. De plus, les pasteurs sont de plus en plus nombreux à acheter les aliments du bétail.

Il faut souligner enfin qu'un accent particulier a été mis sur l'élevage des petits ruminants ces dernières années. Selon les enquêtes menées par l'I.S.R.A (1995) on dénombre dans la zone sylvopastorale 3,5 fois plus de petits ruminants que de bovins.

Les femmes s'occupant traditionnellement de petits ruminants, cette main d'oeuvre est donc essentiellement féminine. Les petits ruminants étant beaucoup plus dépendants que les bovins en abreuvement régulier, le temps mis par les femmes pour les corvées d'eau a considérablement augmenté.

L'avènement de chambres à air et l'utilisation accrue des animaux de trait (asins et équins) toujours dirigés par la femme, s'est révélé particulièrement efficace pour l'élevage des moutons. Cette innovation n'allège pas pour autant le travail de la femme, l'éloignement et la mixité des forages demeurent des contraintes majeures pour l'approvisionnement en eau d'abreuvement du bétail, lequel bétail est exploité pour ses fonctions économiques, sociales et techniques.

1.3. Fonctions du bétail

Les fonctions du bétail se définissent par le genre d'activités grâce auxquelles celui-ci joue son rôle. Ces fonctions sont intimement liées aux produits tirés du bétail. La possession du bétail

dans toute société pastorale est au centre de l'existence sociale, économique et religieuse de chaque individu.

1.3.1. Fonction économique du bétail

Le bétail permet de produire les denrées alimentaires destinées à la consommation domestique. A travers le lait, la viande et le sang (dans certains pays d'Afrique de l'Est) le bétail joue un grand rôle sur le plan vivrier des ménages. La vente des denrées non alimentaires (cuirs, peaux, laines, onglons, cornes...) et le surplus des denrées alimentaires génèrent des revenus qui améliorent l'alimentation des ménages. Sur le plan national, l'exportation des produits animaux rapporte des devises dans le pays et le sous-secteur de l'élevage crée beaucoup d'emplois surtout pour la population rurale et péri-urbaine.

Jahnke et Hans (1992) considère le bétail comme un patrimoine collectif et individuel, gage de sécurité. Touré (1986) quant à lui le considère comme un moyen privilégié d'épargne rurale, d'assurance contre les risques et les aléas climatiques, de capitalisation et de thésaurisation. Les produits du bétail, contrairement aux produits agricoles, assurent un revenu régulier. L'animal peut être ainsi vendu ou abattu à tout moment si le besoin se fait sentir.

1.3.2. Fonction socio-culturelle du bétail

Le rôle socio-culturel de l'élevage traditionnel africain est très important et dépasse souvent son rôle économique. Swift (1988) signale l'abattage de plusieurs têtes pour une cérémonie familiale ou religieuse alors qu'on n'en vend qu'en cas d'extrême nécessité.

Le bétail détermine le statut entre les différents membres d'une famille. Il confère un prestige, une notabilité à ceux qui en possèdent. Sa gestion détermine la division par sexe et par âge du travail entre les différents membres d'une famille. Le bétail constitue le principal médiateur des relations sociales, un capital indispensable à toutes les négociations sociales (Touré, 1986). Sa circulation interfamiliale par l'intermédiaire de la femme crée des liens d'entraide et permet une distribution équitable des richesses.

La possession du bétail est, enfin, très importante dans la vie du pasteur traditionnel qui y trouve une raison de vivre. Les rapports entre l'éleveur et l'animal dépassent le simple contrat où l'homme assure l'alimentation, l'abreuvement et les bêtes offrent leurs produits (Ba, 1982)

1.3.3. Fonction technique du bétail

Le bétail est un facteur de production dont l'existence, sa structure et sa composition déterminent le mode de vie de l'exploitation du milieu pastoral (Ba, 1992). Le bétail est utilisé pour la culture attelée, ses déjections sont utilisées pour leurs propriétés fertilisantes et énergétiques ou comme matériaux de construction ou décoctions médicamenteuses (Jahnke et Hans, 1992).

1.4. Statut juridique, gestion et exploitation du troupeau dans la zone sylvopastorale

Le troupeau familial est un ensemble de moyens de production dont dispose le "gallé" pour sa survie. Touré (1988) définit le "gallé" comme étant l'unité socio-économique de production et de consommation chez les Peul du Ferlo.

Ce troupeau, collectivement géré, est approprié individuellement par les différents membres du "gallé".

Le troupeau familial est composite et comprend quatre parties :

- Le " *Gorwori*" ou les bovins possédés en propre par le chef du "gallé" ("*le diom-gallé*");
- Le "*ténédji*" ou les bovins offerts à son (ses) épouse (s);
- Le "*djontinadji*" ou les bovins appartenant aux épouses antérieurement à leur mariage et qui leur ont été offerts par leur famille d'origine;
- Les bovins des enfants et adultes mariés vivant dans la concession (Barral, 1982 ; Touré, 1986).

Bien que les douaires des épouses et les animaux que celles-ci ont reçus de leur famille d'origine constituent l'essentiel du troupeau familial, la décision concernant le destockage ou l'acquisition des animaux est une affaire d'homme. En aucun cas, la transaction ne peut être effectuée par une femme (Touré, 1986).

En ce qui concerne l'exploitation du troupeau, il n'existe, généralement, pas de spécialisation chez les éleveurs. Le troupeau est exploité à la fois pour le lait et pour la viande. Cependant, un accent particulier est mis sur la production laitière. Le lait, aliment principal des Peul, est un élément sur lequel se fonde le pouvoir socio-économique de la femme peul. Les troupeaux bovins sont composés pour 60 % de femelles dont 50-55 % sont des reproductrices (Ly, 1995). La chèvre utilisée est, en général, une bonne laitière. Contrairement aux produits carnés, 80 % de la production laitière sont autoconsommés. Le reste est vendu sous forme de lait caillé ou de beurre fondu et procure un certain revenu à la femme. Le faible potentiel génétique laitier de races utilisées, la saisonnalité de la production laitière et le manque d'infrastructures constituent des entraves majeures au développement de cette filière, rare domaine où la femme rurale exerce un contrôle apparent.

Le taux d'exploitation du troupeau en ce qui concerne la vente d'animaux sur pied est faible. Le rythme des ventes dépend de la taille du "gallé", du niveau de la production agricole qui conditionne l'achat des vivres, de l'importance de la production laitière et de l'existence des revenus annexes.

Tableau 2. Cheptel et taux d'exploitation - 1994

| Zone | Bovins | | ovins - caprins | |
|-------------------------|-----------|----------|-----------------|----------|
| | effectifs | taux (%) | effectifs | taux (%) |
| Département de Linguère | 191070 | 10,8 | 613080 | 15,3 |
| Département de Kébemer | 3190 | 15,6 | 609600 | 24,0 |
| Département de Louga | 75700 | 3,2 | 124120 | 2,4 |
| Région de Louga | 2760000 | 11,2 | 7034000 | 9 |

Source : Service régional de l'élevage de Louga - 1994.

Les études menées par Santoir (1982) ont prouvé que la consommation de viande dans les ménages Peuls ne portent que sur 1 % des bovins et 6 % des petits ruminants.

Il faut souligner que les autres productions pastorales comme les cuirs et peaux, le lait de chèvre et les phanères sont sous-exploitées dans la zone.

CHAPITRE II. PRESENTATION DE L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA ZONE SYLVOPASTORALE

D'une densité assez faible, la population de la zone sylvopastorale est composée essentiellement de Peul, de Wolof, de Toucouleur et de Maure. L'organisation sociale dans cette zone est dominée par celle des Peul. Dans cette ethnie majoritaire dans la région, "le gallé" constitue l'unité de consommation et de production (Santoir, 1982). L'activité économique est fonction de l'ethnie. L'élevage, activité dominante dans la région, est pratiqué par toutes les ethnies mais à des degrés différents. Les Peul pratiquent un élevage extensif, alors que les Wolof font secondairement un élevage de case.

2.1. Les activités économiques de la zone sylvopastorale

Le Ferlo est une zone à vocation agro-sylvo-pastorale avec une dominante pastorale. L'élevage, de type extensif était associé aux activités agricoles et extra-agricoles (cueillette, commerce...). Toutes ces activités combinées procuraient l'essentiel des biens vivriers nécessaires à l'entretien des familles. Le surplus faisait l'objet d'échanges monétaires et non monétaires. L'économie de cette zone était donc avant tout une économie de subsistance. Avec la dégradation des ressources naturelles, les systèmes de production se sont spécialisés en faveur de l'élevage, releguant l'agriculture et la cueillette au second plan (Touré, 1986).

Depuis quelques décennies, on assiste à l'apparition de nouvelles activités : les hommes se livrent au commerce surtout à celui du bétail, émigrent vers les grandes villes ou en dehors du Sénégal à la recherche d'un travail salarié. Les femmes font du petit commerce, de l'artisanat, du maraîchage et d'autres petites activités faiblement rémunératrices. Cette diversité d'activités féminines vise à pallier le caractère saisonnier de la production laitière.

.1.1. Les activités d'élevage

En milieu peul, tout le monde s'occupe de l'élevage. Aussi bien les enfants, les hommes adultes, les vieillards et les femmes. Tout le monde a sa tâche bien précise.

La conduite du troupeau bovin est l'exclusivité des hommes, mais les veaux, les malades et les allaitantes restent au village où l'abreuvement, l'affouragement et le gardiennage sont assurés par les femmes aidées par leurs enfants. La filière lait, en élevage traditionnel, est entièrement contrôlée par la femme. De la traite à la vente, en passant par la transformation, elle est toujours présente et contrôle l'essentiel des activités. Cette activité dans un élevage laitier est la plus contraignante car elle requiert beaucoup de temps et d'énergie (Haïdara, 1981; Touré, 1986).

L'élevage des petits ruminants est également géré par les femmes qui en assurent les soins et payent le berger pour la conduite du troupeau ovin et caprin. Le rôle de la femme dans cet élevage s'est donc accru avec l'avènement des chambres à air qui permettent un approvisionnement en eau en quantité et une bonne satisfaction des besoins en eau du petit bétail (Haïdara, 1981; Juul, 1994)

L'aviculture qui se fait sous forme d'élevage de case, est une activité féminine. Les femmes fournissent aux oiseaux des résidus de céréales, des restes alimentaires et l'eau d'abreuvement. Cet élevage permet à la femme d'obtenir un peu d'argent de poche, de se procurer des articles ménagers et du matériel scolaire pour les enfants (Guèye, 1992).

Aux activités d'élevage, les éleveurs associent les activités agricoles. Dans la zone sylvopastorale, l'agriculture revêt deux formes : l'agriculture pluviale dans le Diéri et l'agriculture de décrue ou irriguée dans le Walo.

2.1.2. L'agriculture

Selon Dupire (1970), chez les Peul, les travaux agricoles sont surtout exécutés par les hommes et les enfants. La femme peul joue un rôle secondaire dans la production agricole. Elle n'est pas une cultivatrice de brousse, mais se cantonne plutôt aux cultures potagères aux abords de la maison.

Les cultures pluviales sont composées essentiellement de céréales et de mil. Les Peul cultivent aussi des légumes telles que le niébé (*Vigna sinensis*) et le béréf (*Citrullus lanatus*). La chair du

béref est utilisée dans l'alimentation alors que la gaine sert à la fabrication d'une huile oléagineuse. La production maraîchère composée essentiellement de légumes et de condiments est aussitôt commercialisée compte tenu de son caractère périssable (Thiao,1983). Au Walo, en année favorable et avec une main d'oeuvre abondante, les Peul peuvent produire suffisamment pour les besoins domestiques et dégager un surplus céréalier et potager. Dans le Diéri, le volume de la production est par contre en deçà des besoins domestiques

(Touré, 1986).

Comme l'élevage, l'agriculture de la zone est compromise par la faible pluviométrie toujours dégradante d'année en année. A cela s'ajoute le problème d'approvisionnement en intrants agricoles et l'écoulement de la production.

2.1.3. La cueillette

La gomme arabique tirée de l'*Acacia senegal* constitue le principal produit de la cueillette. La récolte de la gomme fait l'objet d'une utilisation domestique pour la pharmacopée mais surtout de transactions monétaires et non monétaires. Les feuilles du gommier constituent un excellent fourrage. Les femmes exploitent les autres produits sylvicoles tels que le fruit de *Balanites aegyptiaca* dont la pulpe entre dans l'alimentation humaine et la graine sert à la fabrication d'un savon artisanal. Il y a aussi les fruits du baobab et de *Ziziphus mauritania* qui sont récoltés par les femmes et les enfants pour être vendus sur les marchés locaux. Un autre produit sylvicole assez exploité est le bois de feu vendu ou consommé dans les ménages (Baldé, 1982; Touré, 1986).

2.1.4. Les autres activités rémunératrices

Depuis quelques années, les Peul de la zone ont recours à de nouvelles activités rémunératrices. Les hommes font le commerce du gros et du petit bétail, sont des ouvriers salariés dans les grandes villes du pays ou hors du pays. Les femmes, quant à elles, développent des activités faiblement rémunératrices : vente en détail des biens de consommation, vente du bois mort et d'autres produits sylvicoles, confection de nattes, poterie,

etc (Santoir, 1995). Ces activités bien que faiblement rémunératrices permettent aux femmes de répondre à leurs multiples obligations familiales.

Qu'il s'agisse d'activités agricoles ou extragricoles, les hommes et les femmes ont des tâches bien différentes. Cette division sexuelle du travail est très manifeste quand il s'agit surtout des activités pastorales.

2.2. Répartition sociale du travail et rapports sociaux de production

2.2.1. Répartition sociale du travail

Chez les Peul du Ferlo, il existe une division du travail en fonction du sexe, de l'âge et du statut familial de chacun. Cependant, cette division sexuelle du travail n'est pas absolue. Il existe des travaux communs aux deux sexes. Traditionnellement, la traite est une activité féminine mais les hommes peuvent traire par occasion. La femme n'est pas, non plus, exclue du gardiennage ou des soins des animaux. Néanmoins, les travaux nécessitant des connaissances techniques comme la contention et la castration incombent aux hommes ainsi que la gestion économique du troupeau.

Vers l'âge de 6-7 ans, garçons et filles, sont intégrés dans les systèmes de production. Chacun est initié à son métier, à sa tâche. Les jeunes garçons s'occupent du gardiennage des veaux et des petits ruminants ; les adolescents et jeunes hommes sont affectés à la conduite du troupeau et aux travaux associés. Les hommes adultes participent à la conduite du troupeau, assurent les travaux champêtres et sont chargés du bien être du troupeau. Ce sont eux qui opèrent exclusivement les transactions commerciales (Touré, 1986).

La répartition sexuelle du travail affecte à la femme toutes les tâches domestiques. Ces tâches sont pénibles, répétitives et non rémunérées. Ba (1989) note que dans l'économie pastorale de type peul où le système esclavagiste de type maure n'existe pas, cette économie repose essentiellement sur les femmes.

Selon une étude sociologique menée par la SODESP (1978) dans la zone syvopastorale, la journée de la femme se déroule selon le schéma suivant:

- traite du matin et écrémage;
- préparation du petit déjeuner;
- corvée d'eau;
- pilage du mil pour le déjeuner;
- recherche du bois de chauffe;
- préparation du déjeuner;
- pilage du mil pour le dîner;
- rentrée et parage des veaux et velles;
- traite du soir.

La répartition du travail laisse beaucoup de temps libre aux hommes. En revanche, la journée de la femme est longue et pénible. Les hommes qui naguère s'occupaient de la conduite du troupeau (protection contre les prédateurs, transhumance) se trouvent presque inactifs car maintenant le troupeau divague ou est conduit par un jeune homme payé pour cette tâche sur le revenu familial.

Pour l'homme, le travail pastoral se réduit actuellement à quelques opérations simples qui consistent à chasser les animaux en direction des zones de parcours et d'eau puis superviser leur abreuvement aux forages (Touré, 1992).

Alors que le progrès allège les hommes de leurs tâches pastorales (divagation, vulgarisation de la médecine vétérinaire); les femmes ont vu leur travail augmenter. Elles continuent à s'occuper de leurs tâches traditionnelles qui n'ont pas évolué depuis et elles doivent en plus abreuver le troupeau ovin et caprin devenu de plus en plus important.

La division sexuelle du travail, si elle était équilibrée, aurait été considérée comme une complémentarité mais elle se fait au détriment de la femme. Selon Touré (1986), la répartition sexuelle du travail chez les les Peul du Ferlo instaure une double hiérarchie d'abord hommes-

femmes puis aînés-cadets. Plus grave encore pour les femmes, ces mêmes hiérarchies interviennent dans la gestion économique des productions et des biens.

2.2.2 Les rapports sociaux de production

Selon les travaux menés par Dupire (1970) et Touré (1986), la femme peul est délogée de la main d'oeuvre agricole traditionnellement. L'essentiel des travaux champêtres est assuré par les hommes qui en contrôlent aussi la production. La totalité de la production agricole est conservée par le "*diom-gallé*". Celui-ci assure la répartition entre les différentes maisonnées. La totalité de la production laitière est contrôlée par les femmes. Chacune s'occupe en ce qui la concerne de la traite de son douaire et des animaux qui lui sont alloués par son mari. Les jeunes femmes et les belles-filles traitent pour les femmes âgées et les belles-mères. Après le prélèvement de la ration alimentaire du *gallé*, qui se fait à tour de rôle, le surplus est transformé en lait caillé ou en beurre. Ces produits entrent dans les transactions commerciales. Chacune des épouses commercialise sa production. La collectivisation du surplus ne se fait qu'entre mère et fille qui font souvent caisse commune.

La décision en ce qui concerne le destockage d'animaux est prise par le "*diom-gallé*" après consultation des différents propriétaires. Les ventes se font à tour de rôle généralement, mais on tient en compte la richesse de chacun. Tout dépend de la bonne entente qui règne dans le "*gallé*".

Les pasteurs échangent aussi les biens et services avec d'autres composantes ethniques. Le paysan agriculteur confie son cheptel au pasteur avec bénéfice d'une partie du croît ou du lait. Il existe aussi des contrats de fumure avec droit de faire paître le troupeau après la récolte. Avec la monétarisation de l'économie pastorale, le troc a beaucoup reculé. La femme Peul n'échange plus ses productions laitières contre les céréales, mais les rapports sociaux avec ses soeurs n'ont pas pour autant diminué. Souvent, les prix des produits laitiers ne dépendent que de liens d'amitié et de complicité entre la vendeuse et l'acheteuse.

Les rapports sociaux de production instaurent donc un monopole des femmes sur le lait, les hommes contrôlant la production agricole et la circulation économique et sociale du bétail. Ce

système de circulation d'animaux met l'accent sur l'aspect collectif des droits de propriété, à savoir, le droit de chaque individu, homme ou femme de posséder un troupeau. Il est donc utile de savoir comment la femme peut accéder à cette ressource productrice.

2.3. Mécanismes d'acquisition du bétail par les femmes

Le système pastoral peut reposer sur l'acquisition du bétail par le biais d'héritage, de dons, de prêts et sur la gestion productive de ce bétail. Les droits coutumiers reconnaissent à la femme le droit de posséder et d'élever les animaux au même titre que son frère. Cependant des différences existent quand il s'agit de mécanismes d'appropriation de cette ressource productive.

2.3.1. Les systèmes de préhéritage

Chez les Peul, il existe des mécanismes généralisés de préhéritage avec obligation d'attribuer à chaque enfant le bétail devant lui revenir au moment du mariage. Ce bétail lui permet de s'installer de façon autonome. Dans ce mécanisme, les critères de sexe interviennent. La petite fille ne reçoit que 50 % de ce que reçoit son petit frère ou carrément une seule tête. Pour justifier la faiblesse des parts féminines, les parents évoquent les droits acquis par les garçons qui effectuent l'essentiel des tâches pastorales, contribuant ainsi à l'effort d'accumulation du bétail. (Dupire, 1970 ; Touré, 1986). Néanmoins pendant que les garçons accumulent les droits sur le bétail les filles sont occupées auprès de leurs mères à des tâches plus usantes et non valorisées mais essentielles au bien-être de tous.

Ce bétail reçu en préhéritage au moment de la naissance constitue plus tard la dot de la mariée. Mais le transfert de cette dot dans la belle famille est marqué par la lenteur et la prudence. En effet, la femme attend la naissance de plusieurs enfants de sexe masculin pour acheminer son bétail dans sa nouvelle famille. La possession d'une belle dot affermit la position de l'épouse car son mari a tout intérêt à la garder avec tout son bétail et donc à la ménager.

En cas de veuvage, la femme reprend sa dot mais ne la gère pas pour autant. Remariée ou non au frère de son mari, ce dernier, dans l'intérêt de ses neveux en assure l'administration. Quand

la femme est répudiée, ses animaux tombent sous le contrôle de sa propre famille qui peut des fois l'empêcher de se remarier

(Dupire, 1970)

2.3.2. Acquisition par le biais du mariage

Chez les Peul, le bétail est à la base de toutes les négociations sociales impliquant une alliance matrimoniale. Au moment du mariage, le groupe marital verse une dot en nature. Ce stock de bétail offert par le mari à son épouse est conservé dans le troupeau de l'époux (Touré, 1986). D'après Dupire (1970), il est plus exact de parler de douaire que de dot. La coutume Peul veut que si un homme offre à la première épouse 7 vaches, il faut en compter 20 pour la seconde. La raison évoquée est qu'avant la venue de la seconde épouse, le troupeau de la première a eu le temps de se multiplier. Il faut donc cette inégalité pour créer un équilibre entre les deux épouses qui doivent partager en principe les mêmes conditions (Niang, 1984).

Actuellement, l'importance du douaire excède souvent la richesse du mari. Celui-ci le constitue donc au fur et à mesure de ses possibilités et devant témoins.

Une autre tendance est de donner le douaire en petit bétail car au moins tout le monde en dispose.

Le douaire constitue donc pour la femme un moyen de production et d'accumulation de richesse garantissant l'avenir de ses enfants. Sur ce stock, le fils prélève lui-même le douaire de ses futures épouses. La femme répudiée ne le ramène pas. Si l'épouse n'a pas eu d'enfants, le douaire tombe dans le stock de son époux donateur

(Touré, 1986).

2.3.3. Partage post-mortem du bétail parental et celui du conjoint

Dans la société Peul, l'héritage des filles alors qu'existe les fils n'est pas admis. Après la mort du père, les fils héritent à part égale, selon la coutume peul le reste du bétail parental à l'exclusion des filles. Il arrive toutefois qu'il soit nécessaire de faire le partage selon la loi islamique. Dans ce cas, celui-ci accorde aux filles 1/3 du bétail parental, lequel bétail est gardé

par leur mère (Dupire, 1970; Touré, 1986). Selon les lois coutumières Peuls, la fille unique devrait hériter de tout le bétail de son père mais son droit est toujours battu en brèche. Elle ne reçoit alors que la moitié du bétail parental, le reste étant partagé entre la veuve et les frères consanguins du défunt à raison de $1/8$ pour la veuve et $3/8$ pour les frères du défunt. Douaire et dot sont partagés entre les filles et les fils. Les filles reçoivent $1/3$, les garçons $2/3$. Si la défunte n'a eu que les filles, celles-ci acquièrent la totalité du bétail.

La veuve a le droit de reprendre son bétail personnel et héritera le $1/8$ du reste du bétail de son mari. Toutefois, la veuve qui a reçu l'intégralité du douaire promis n'hérite que devant les marabouts. Par contre, ce bétail lui est concédé aisément si le douaire n'a pas été entièrement donné par l'époux défunt.

2.3.4. Acquisition du bétail par achat

Les femmes n'ont pas, généralement, suffisamment d'argent pour acheter du bétail. Jeunes filles, elles n'ont pas pu garder les vaches pour autrui afin d'être payées en bétail. Cependant, il arrive que les femmes, au prix de grands efforts et des économies de plusieurs années, achètent les animaux.

Les droits d'accès au bétail par les filles existent mais ils sont limités d'abord en présence de leurs frères, puis des frères consanguins de leurs pères. Quoiqu'il en soit, la femme doit passer par l'homme pour accéder au bétail. C'est par le mariage qu'elle devient "propriétaire" de son propre bétail, lequel mariage lui permet d'acquérir des bêtes (douaires). Ce difficile accès s'est vu aggravé par la diminution de la dot et du douaire ainsi que les retards dans le transfert de la dot.

CHAPITRE III. LES FEMMES DANS LES AUTRES SOCIÉTÉS PASTORALES D'AFRIQUE

3.1. Les rapports de genre en milieu sahélien africain

3.1.1. Définition

Selon Scott cité par Piron (1989) *le genre* est un élément constitutif des rapports sociaux fondés sur les différences perçues entre les sexes. Le genre est donc une façon première de signifier les rapports de pouvoir. Le pouvoir est conçu non pas, comme quelque chose d'unifié, de cohérent et de centralisé mais comme un ensemble des rapports inégaux qui s'articulent autour des enjeux stratégiques déterminés. Ces rapports permettent à certains d'agir sur l'action des autres. Le concept de rapports de genre renvoie donc aux rapports entre les hommes et les femmes dans une société donnée. Ces rapports sont jugés inégaux au détriment des femmes face à la plupart des enjeux sociaux, économiques et politiques.

3.1.2. La hiérarchie des sexes dans les sociétés pastorales

Les peuples pasteurs représentent entre 12 et 16 % de la population totale, respectivement de l'Afrique occidentale et orientale. Ils font environ 25 millions de personnes (Bonfiglioli, 1992). Chez ces peuples, qui se distinguent par leur manière de vivre et leurs valeurs culturelles, il existe une hiérarchie basée sur le sexe. Les hommes détiennent officiellement les pouvoirs et les femmes exercent une influence sur eux par divers mécanismes.

Dans les sociétés pastorales d'Afrique de l'Est, les travaux agricoles sont surtout effectués par les femmes mais les hommes se livrent à certaines activités telles que le défrichage et le labour. Les femmes exercent aussi un certain contrôle sur la production agricole. Comme en Afrique de l'Ouest, la femme en Afrique de l'Est accède au bétail par le mariage. Une femme mariée obtient du bétail de son mari et de sa famille d'origine. Le montant de la dot peut aller jusqu'à 100 têtes (Bruggeman, 1994).

Dans les communautés pastorales du centre Tchad, la femme peut hériter et posséder le bétail, encore qu'elle ne reçoit que 50 % de ce que reçoit son frère. La traite et la commercialisation du

lait restent des activités féminines. Les revenus tirés de cette activité sont investis dans l'achat de bétail. A la différence des autres, la femme pasteur tchadienne peut continuer à exercer son contrôle sur le bétail après le divorce ou le veuvage (Bruggeman, 1994).

Dans les sociétés pastorales du Maghreb, le rôle de la femme est distinct du rôle des hommes. Elle s'occupe des travaux domestiques et parfois tâches purement féminines telles que la recherche d'une épouse ou la vente du lait (FAO, 1992). Mais il arrive que les femmes interviennent en tant qu' arbitres du comportement des hommes comme c'est le cas chez les Baggara au Soudan. Au niveau de ce groupe pasteur arabe, les femmes chantent des chansons de gloire ou de déshonneur capables de faire ou de briser la réputation des hommes (Bonfiglioli, 1992).

Dans les sociétés Maure, la répartition des tâches se fait plutôt suivant le statut social que le sexe. Ce statut social est héréditaire et se transmet par le père sans tenir compte de la mère. De ce fait, une femme ne peut épouser qu'un homme de rang supérieur ou tout au moins égal au sien. Les femmes Maure de statut social supérieur sont inactives. Seules les femmes esclaves font tout. Cette inactivité de la femme est telle qu'en l'absence d'esclave, l'homme peut accomplir des tâches purement féminines telles que la préparation des aliments ou faire le linge.

La femme maure est propriétaire de la tente qui abrite l'unité conjugale. Cette tente se transmet de mère en fille. Elle est aussi propriétaire d'un troupeau qui lui a été donné par son père. Ce troupeau est co-géré avec son mari. Ce dernier ne peut vendre de tête sans l'accord de son épouse à qui cette possession assure une autonomie économique et un prestige social (Tauzin, 1989).

Les sociétés pastorales sont ainsi caractérisées par une différenciation basée sur le sexe en matière d'accès aux ressources, d'activités de production et d'appropriation des produits. La structure patriarcale de la plupart des sociétés africaines implique le contrôle par les hommes des activités familiales et économiques des femmes. Cette hiérarchie du sexe est à l'origine de la répartition sociale du travail selon le sexe. Les femmes ont leurs rôles bien précis en ce qui concerne la vie sociale et économique de leur société.

3.2. Evolution du rôle des femmes dans les sociétés pastorales

Dans la plupart des sociétés pastorales, les rôles traditionnels des femmes étaient aussi variés que ceux des hommes. Dans ces sociétés, comme partout ailleurs dans le milieu rural, les hommes et les femmes ont de tout temps eu des activités rémunératrices différentes, se traduisant par des sources de revenus différentes (Touré, 1988). Cependant, les mutations socio-économiques intervenues dans les sociétés pastorales ont affaibli la position économique des femmes. La réorientation des productions pastorales avec un accent particulier sur la production des viandes (embouche ovine et bovine) prive la femme de son pouvoir laitier et augmente paradoxalement sa charge de travail (ramassage des résidus de récolte pour la complémentation, eau d'abreuvement pour les animaux à l'étable etc). A cela s'ajoute l'insécurité quasi totale en Afrique (vol de bétail, conflits armés). Tout ceci réduit encore le contrôle de la femme sur le bétail et les produits de celui-ci .

Le contrôle laitier, les soins aux veaux, vaches et petit bétail sont des activités qui incombent et incombent toujours aux femmes. A cela s'ajoutent les activités dites de reproduction telles que la transformation et la répartition des aliments, les corvées d'eau et de bois, les soins aux membres de la famille etc.

Même si certains groupes reconnaissent encore aux femmes les droits d'hériter et de posséder des animaux, c'est par l'intermédiaire de leurs conjoints que celles-ci ont accès aux ressources animales.

Par ailleurs, même si les rapports entre les hommes et les femmes ont été toujours marqués par la subordination et la domination, il existait des mécanismes reconnus de tous qui permettaient de faire respecter les quelques droits des femmes. Actuellement, tous les acteurs s'accordent à reconnaître qu' au cours de ces dernières décennies le pouvoir des femmes a diminué par rapport à ceux des hommes (Bonfiglioli, 1992).

La transformation de la société pastorale de subsistance en société de production axée sur le marché, le développement des nouvelles formes de stratification socio-économique a entraîné la diminution des pouvoirs de décision détenus par les femmes (Santoir, 1995). Et pour preuve,

le sous-équipement dans les domaines où interviennent essentiellement les femmes est un fait notoire.

L'émigration des hommes vers les centres urbains ou à l'étranger à la recherche d'un travail salarié alourdit de plus le travail de la femme et augmente ses responsabilités domestiques. Les femmes accomplissent en l'absence de leurs maris ou fils des tâches pastorales qui étaient traditionnellement réservées aux hommes. Malgré tout, cette augmentation de la participation des femmes dans les tâches pastorales n'a pas pour autant augmenté leur contrôle sur le bétail et les produits animaux.

3.3. Les femmes dans les projets d'élevage

La participation des femmes dans les grands projets de développement est presque inexistante. Dans des rares cas où les femmes sont intégrées dans les projets, c'est surtout au niveau des activités secondaires de production (alphabétisation, santé primaire, artisanat etc). La non participation des femmes dans les activités primaires de production animale équivaut de ce fait à nier l'importance de leur rôle économique dans la conduite du troupeau.

Même dans les projets concernant les produits laitiers où on a reconnu le rôle de la femme, celle-ci est traitée comme ouvrière et non comme décideur. Les décisions concernant la répartition du lait entre la consommation et la commercialisation sont de plus en plus prises par les hommes (Bonfiglioli, 1992). Du coup, les femmes sont privées de leur rôle traditionnel dans la gestion du lait. Il en résulte une perte de leur autonomie économique et une sous-alimentation des familles.

Finalement et de manière paradoxale, le développement de l'élevage entraîne un alourdissement du travail de la femme. En plus, la division inégale du travail combinée aux contraintes socio-culturelles minent la participation des femmes aux activités de sensibilisation et à l'acquisition de l'information.

DEUXIEME PARTIE:

ETUDE DE CAS EN ZONE SYLVO - PASTORALE

CHAPITRE I. METHODOLOGIE

La présente étude sur la place de la femme dans les systèmes pastoraux au Sénégal est basée sur une approche d'étude de cas. Pour ce faire, les communautés rurales de Barkédji et de Keur Momar Sarr, situées toutes les deux en zone sylvo-pastorale du Sénégal ont été choisies. Pour la recherche de terrain, les outils et méthodes habituellement utilisés ont été mis en oeuvre avec l'observation participante, les entretiens semi-directifs avec des personnes ressources pour la recherche qualitative d'une part, et le questionnaire pour la recherche quantitative, d'autre part.

Après une présentation brève de nos deux sites de recherche et une justification de leur choix ainsi que celui des personnes ciblées, les outils de collecte de l'information sont présentés de même que les conditions de travail.

1.1. Zone d'étude

1.1.1. Bref aperçu sur le Ferlo-Nord

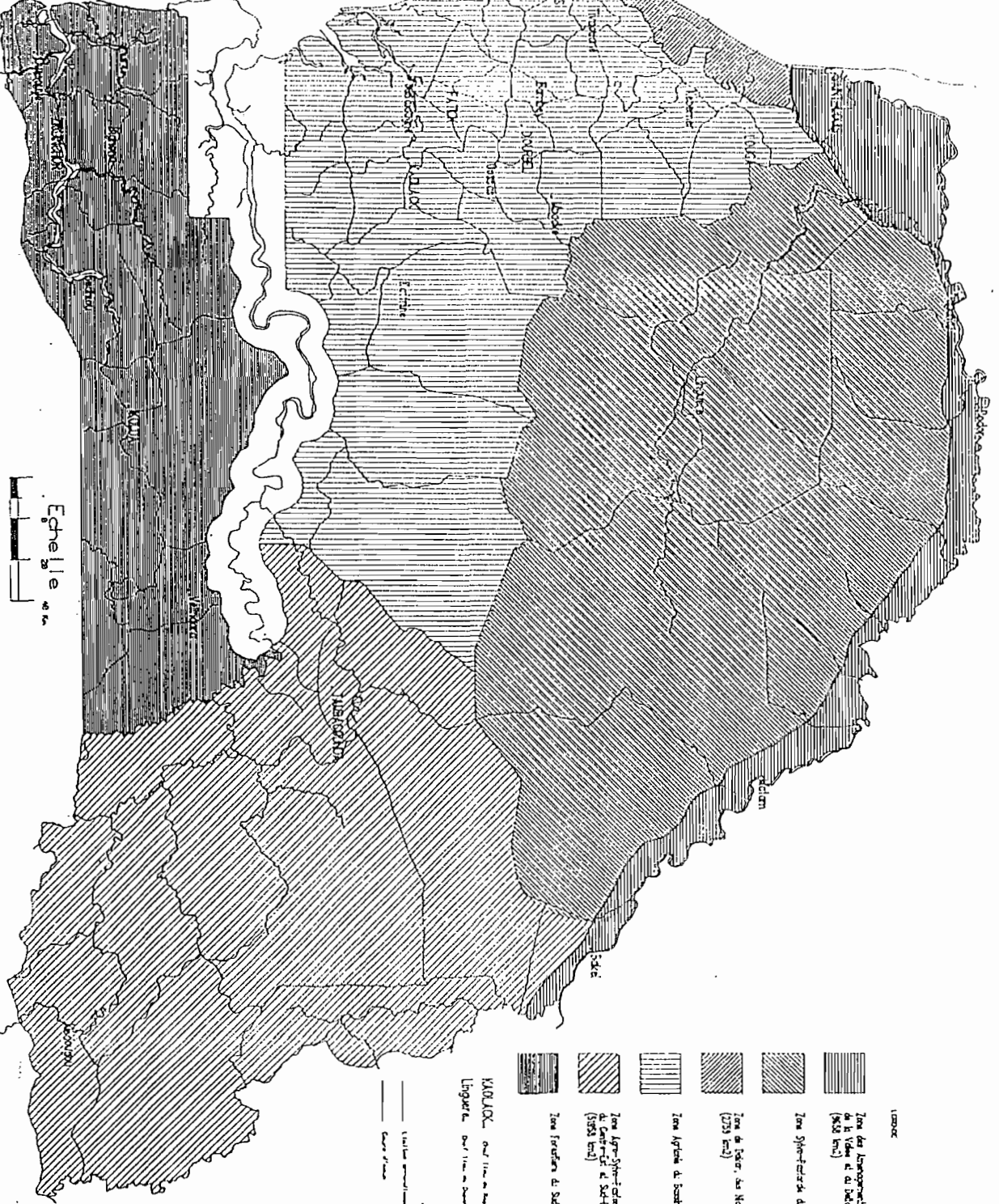
Le Ferlo est une vaste étendue située dans le Nord du Sénégal. Il couvre une superficie de 90. 000 km² à vocation sylvo-pastorale. Il est divisé en deux zones écologiquement différentes : le Ferlo Nord et le Ferlo Sud.

Le Ferlo Nord qui est la zone de cette étude s'étend sur 30. 000 km². Il est délimité au Nord par la vallée du fleuve Sénégal, à l'Ouest par le lac de Guiers, au Sud par la vallée du Ferlo et la piste Linguère-Matam. Le Ferlo Nord est sous la dépendance administrative des départements de Dagana, Matam et Podor pour la région de Saint Louis et les départements de Louga et Linguère pour la région de Louga (Carte 1).

Le climat du Ferlo Nord est subdésertique de type sahélo-saharien. Les températures sont élevées et peuvent souvent dépasser 40°C. Les pluies sont étalées sur une période de 3 mois (juillet à septembre) et la pluviométrie varie entre 300 et 600 mm. La saison sèche, longue de 9 mois, est caractérisée par de violents vents de sable. Son réseau hydrographique est formé par les mares temporaires, les puits à exhaure manuelle ou animale, les forages, le Lac de Guiers et la vallée du Ferlo.



Source: Ministère
de l'environnement
et de la Protection
de la Nature



Legend

Zone des Aménagements Hydro-Électriques de la Vallée et du Sud de Sanyang (3633 km²)

Zone Spéciale de l'eau (27120 km²)

Zone de Réserve, les Monts et du Nord (1273 km²)

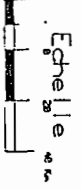
Zone Agricole de South Krasider (11307 km²)

Zone Agro-Spéciale de l'Est et du Sud (1953 km²)

Zone Forestière de Sud (21271 km²)

KAOIADK, and its location in the region
Legend, and its location in the region

1:250000 scale



La végétation est de type savane arbustive avec la présence des graminées bien appréciées. La strate arbustive y est dominée par *Balanites aegyptiaca*, *Boscia senegalensis*, ainsi que des Combretacées et des Mimosacées du genre *Acacia* qui constituent un véritable appoint fourrager en période de soudure.

La population du Ferlo Nord est composée essentiellement de quatre ethnies: les Ouolofs, les Toucouleur, les Peul et les Maure. En 1990 cette population a été estimée à 168. 045 habitants, soit une densité de 6 habitants au km² (Direction de la prévision et des statistiques). Dans le Ferlo, l'organisation sociale est dominée par celle des Peul. Dans cette ethnie, l'unité socio-économique de consommation et de production est "*le gallé*". Plusieurs organisations pastorales formelles ou informelles; traditionnelles ou modernes existent chez les Peul. Les plus dynamiques sont les Groupements d'Intérêt Economique (G.I.E) des éleveurs et les Groupements de Promotion Féminine (G.PF). La création de ces derniers constitue une première pour faire face à la marginalisation des femmes en milieu éleveur.

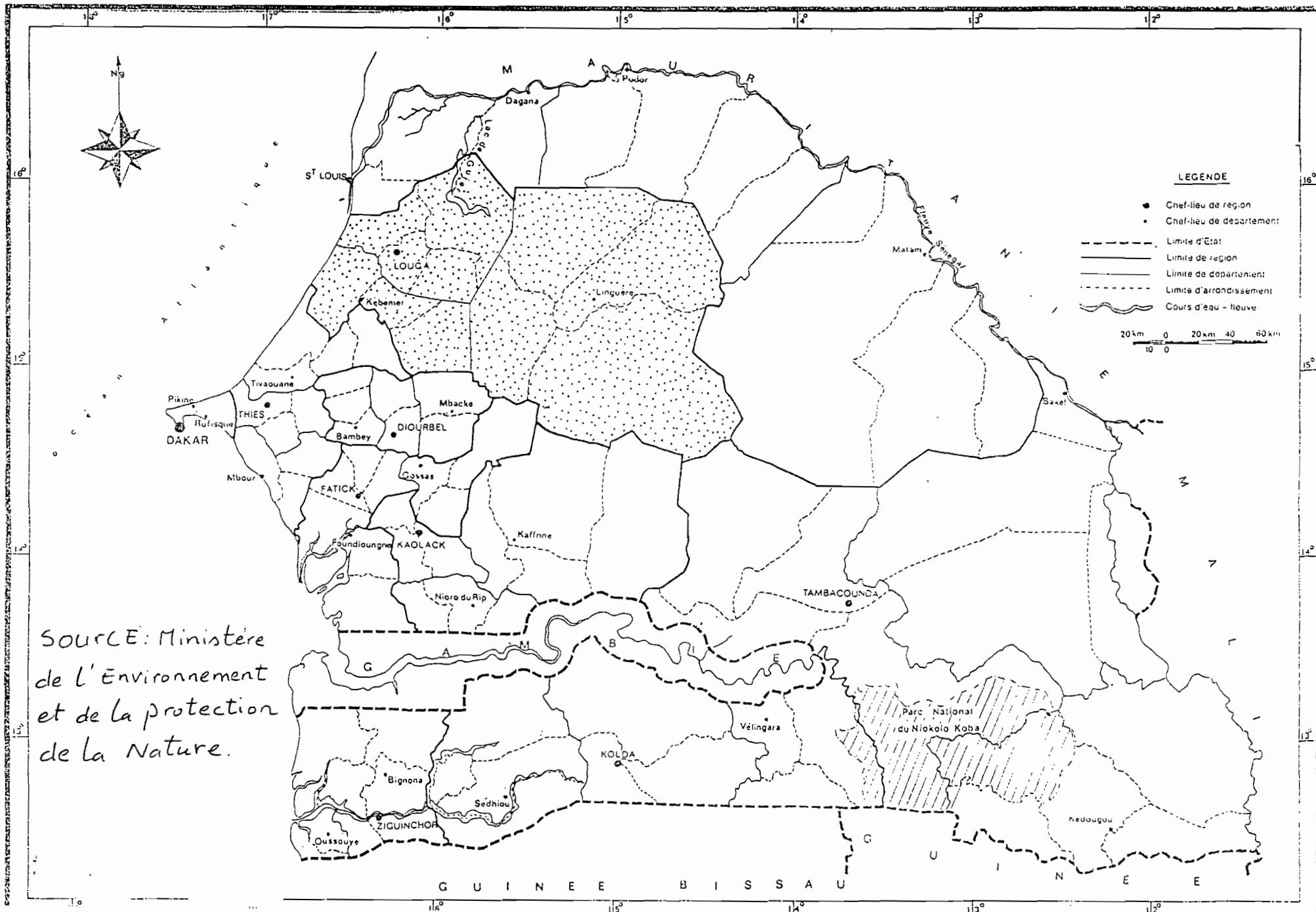
L'élevage constitue l'activité économique principale des populations du Ferlo Nord. Cette activité pastorale de base a été toujours associée à l'agriculture et à la cueillette. La diminution des effectifs animaux entraîne un regain d'intérêt pour l'agriculture. Par ailleurs, la cueillette a perdu son importance ces derniers temps suite à la raréfaction des gommiers. Aux activités agro-pastorales de base les Peul y ajoutent les métiers traditionnels et modernes tels que l'artisanat, la garde de troupeaux, le commerce du bétail, le petit commerce, le travail salarié, la migration, etc.

Pour compléter cet aperçu général sur le Ferlo-Nord, l'attention peut être portée sur les deux sites de recherche.

1.1.2. Sites de recherche

1.1.2.1. *La communauté rurale de Barkédji*

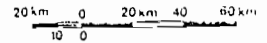
Située dans l'arrondissement de Barkédji, département de Linguère, région de Louga, la communauté rurale de Barkédji couvre une superficie de 1. 862,7 km² (Carte 2). Elle est limitée au Nord par les communautés rurales de Dodji et Lougéré Thioly ; au Sud par la communauté rurale de



SOURCE: Ministère
de l'Environnement
et de la protection
de la Nature.

LEGENDE

- Chef-lieu de région
- Chef-lieu de département
- Limite d'Etat
- Limite de région
- - - Limite de département
- · · Limite d'arrondissement
- ~~~~~ Cours d'eau - fleuve



Vélingara, à l'Est par la communauté rurale de Ranérou, à l'Ouest par la communauté rurale de Thiargny (carte 3).

D'après les recensements administratifs effectués par la sous-préfecture en 1990-1991, la population de la communauté rurale de Barkédji est estimée à 10.571 habitants. Cette population est composée à 85% de Peul, 12% de Oulofs et 3% des autres ethnies. Les jeunes font 38,82% de la population totale et les femmes 46,7% de la population adulte active. La répartition socioprofessionnelle de cette population est caractérisée par 70% d'éleveurs; 15% d'agriculteurs et 15% se consacrent à d'autres activités. L'élevage constitue donc l'activité économique principale.

Cet élevage s'appuie sur un cheptel assez important de bovins et de petits ruminants. Dans cette communauté, on dénombre 4 fois plus de petits ruminants que de bovins (tableau 3). Dans les villages où les besoins en eau sont satisfaits, on pratique du maraîchage. Les productions forestières sont limitées au ramassage de bois mort, à la coupe des perches pour la confection des maisons, à la saignée des gommiers et à la cueillette du jujube et du pain de singe.

Tableau 3. Le cheptel de la communauté rurale de Barkédji

| Espèces | Nombre | Pourcentage (par rapport au cheptel total) |
|---------|--------|--|
| Bovins | 13000 | 19,2 |
| Ovins | 40130 | 59,3 |
| Caprins | 13687 | 20,2 |
| Equins | 802 | 1,2 |

Comme infrastructures, on trouve à Barkédji 2 écoles élémentaires et 7 daras; 1 poste de santé, 1 maternité rurale et 2 cases de santé; 1 maison communautaire, 1 foyer des jeunes, 1 moulin à mil et 2 marchés hebdomadaires. Les équipements hydropastoraux sont représentés par 6 forages équipés secondés par 16 puits traditionnels et par 2 parcs de vaccination.

Cette communauté compte un seul groupement de promotion féminine ayant à son actif le tréssage des nattes et la réalisation d'un bois villageois. Ce groupement est affilié à la Fédération nationale

des groupements féminins. Il existe dans cette communauté 3 A.S.C (Associations Sportives et Culturelles) et plusieurs G.I.E (Groupements d'Intérêt Economique) d'éleveurs.

1.1.2.2. La communauté rurale de Keur Momar Sarr

Située au Nord de l'arrondissement de Louga, région de Louga, la communauté rurale de Keur Momar Sarr couvre une superficie de 758, 6 km² (Carte 2). Elle est limitée au Nord par la communauté rurale de Ross Béthio, au Sud par la communauté rurale de Nguer Malal, à l'Est par la communauté rurale de Syer et à l'Ouest par celle de Sakal (Carte 3).

Contrairement à Barkédji et à d'autres endroits de la zone sylvo-pastorale, l'agriculture constitue l'activité principale des populations de Keur Momar Sarr. En effet, cette communauté a une population composée pour 52% d'agriculteurs, 40% d'éleveurs, 2% de commerçants, 5% de pêcheurs et pour 1% d'artisans. Les importantes ressources en eau dont dispose cette communauté la place dans un contexte très favorable de développement du secteur agricole au sens le plus large du terme. On peut donc y pratiquer à la fois l'élevage, l'agriculture, la pêche et la sylviculture.

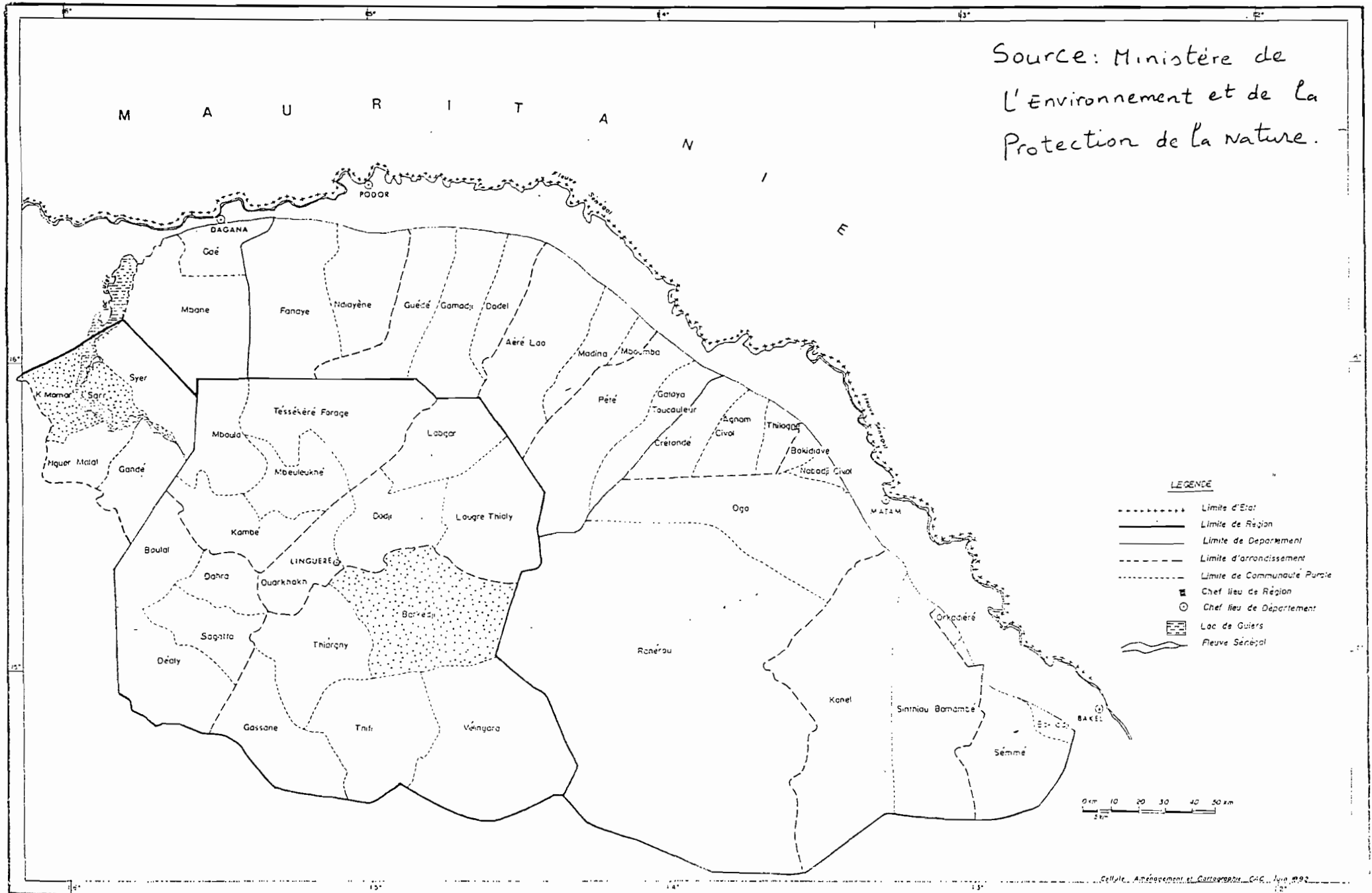
Les infrastructures comprennent 3 écoles, 1 dispensaire, plusieurs cases de santé, des foyers de la femme et 1 marché hebdomadaire. Cette communauté rurale possède elle seule 27 G.I.E d'éleveurs regroupés au sein d'une union des G.I.E et 41 groupements de promotion féminine. Ces groupements sont dynamiques et ont pour la plupart, une diversité d'activités: embouche ovine, aviculture, teinture, boutiques villageoises, couture, maraîchage, etc. Keur Momar Sarr est assez bien équipée du point de vue hydropastoral. On y dénombre 3 forages auxquels viennent s'ajouter 30 puits traditionnels, 3 parcs de vaccination métalliques, 5 parcs en semi-béton et 9 parcs en matériaux locaux.

1.2. Choix des sites et populations

1.2.1. Choix des populations

Les deux sites de recherche se situent dans la région de Louga. Louga fait partie d'un vaste ensemble dit zone sylvo-pastorale. Dans cette zone, l'élevage est l'activité principale des populations. Il est pratiqué surtout par une ethnie à longue civilisation pastorale: les Peul. Le

Source: Ministère de
L'Environnement et de la
Protection de la nature.



caractère ethnique de notre échantillon se justifie donc par cette longue civilisation pastorale qui est devenue presque un mode de vie tout en assurant des revenus monétaires tant au niveau de l'éleveur qu'au niveau national.

Les femmes comme cible principale ont été choisies parcequ'elles occupent une part très importante de la population active bien que faisant partie du groupe social le plus défavorisé. Des contraintes économiques et socio-culturelles sont à l'origine de cette disparité. En effet les femmes jouent des rôles divers dans les unités de production en général et dans les systèmes d'élevage en particulier, lesquels rôles ne sont toujours pas reconnus ni valorisés à leur juste valeur. Or l'intégration des femmes dans le développement agricole devient une nécessité. Cette intégration n'est possible dans une société pastorale que si on arrive à bien déterminer la participation des femmes dans les activités d'élevage.

Enfin, l'absence dans la littérature actuelle de données détaillées sur les femmes et les systèmes de production pastorale est un fait notoire. Or les études sur les femmes et l'analyse de genre commencent à être des nouveaux paradigmes scientifiques pour l'étude des questions de développement économique et social.

1.2.2. Choix des sites

Le choix des sites est raisonné. La variable majeure d'entrée est la présence d'un projet de développement afin de voir l'impact de celui-ci sur le développement socio-économique des femmes.

La communauté rurale de Barkédji, malgré l'importance de son cheptel et le caractère socio professionnel de sa population (70% de sa population sont des pasteurs Peul) ne bénéficie pas pour autant d'encadrement en terme de projet d'élevage. Par contre Keur Momar Sarr à 40% éleveurs a toujours eu plusieurs projets d'appui à l'élevage avec souvent des volets féminins. Cette dernière communauté rurale compte pour elle seule 41 groupements de promotion féminine ayant pour la plupart à leur actif un volet élevage. Un seul groupement existe à Barkédji.

Keur Momar Sarr regorge de multiples potentialités pour un développement agricole au sens le plus large du terme. En effet, la présence du Lac de Guiers et d'autres ressources en eau en font une zone où l'on peut pratiquer à la fois l'agriculture, l'élevage et la pêche; cas très rare en milieu sahélien.

1.3. Outils de collecte des données

Différents instruments et techniques ont été utilisés pour la réalisation de ce travail. Il s'agit d'observation participante, des guides d'entretien et du questionnaire.

1.3.1. Observation avec participation

A partir d'une grille d'observation, une idée précise sur les activités de la femme en rapport avec la santé, la reproduction et la production animale a été acquise. Des descentes sur les marchés hebdomadaires et les marchés du bétail ont permis d'évaluer la participation de la femme dans les échanges monétaires ou non monétaires du bétail et les produits de celui-ci.

1.3.2. Les guides d'entretien

Les guides d'entretien ont permis de recueillir une information qualitative sur les systèmes d'appropriation du bétail par les femmes, sur la participation des femmes dans la conduite économique et technique du troupeau. A partir de ces guides, les entretiens semi-directifs ont été réalisés avec les informateurs-clés. Ces informateurs-clés sont: un ancien inspecteur d'école, des chefs du village, des agents d'élevage, des présidentes de G.P.F, un marabout et différentes catégories de femmes (femmes adultes mariées, femmes adultes divorcées, femmes adultes veuves, vieilles femmes et jeunes filles).

1.3.3. Le questionnaire

A partir des questions de recherche, un questionnaire contenant cinq rubriques (voir annexe) a été testé sur un échantillon de 10 personnes pour voir son applicabilité et le corriger éventuellement. Le questionnaire définitif a été administré sur un échantillon total de 152 personnes choisies à raison

de 76 personnes dans chaque site dont 38 femmes et 38 hommes. Un échantillon plus grand aurait été plus représentatif mais les moyens étaient insuffisants d'où les limites de cette étude.

1.4. Echantillonnage

Le choix des enquêtés a été effectué sur la base d'un tirage au hasard pour le questionnaire. A partir de la liste dite des exploitants Peul, 38 concessions ont été tirées au hasard dans chaque site. Au sein de chaque concession, un homme et une femme adultes parmi les résidents, de préférence les conjoints, ont été interrogés. Pour les entretiens semi-directifs, le choix a été raisonné.

1.5. Analyse des données

La saisie et l'analyse des données ont été faites au moyen d'un ordinateur avec un logiciel Epi Info version 6.01 (C.D.C, 1994).

Pour l'analyse, des fréquences ont été calculées pour 5 types de cas. D'abord pour l'échantillon global; ensuite pour les hommes et les femmes séparément et enfin pour les femmes qui adhèrent à un projet et celles qui n'y adhèrent pas. Et pour finir cette analyse, les variables les plus pertinentes ont été croisées.

Pour l'interprétation des réponses en ce qui concerne les questions sur les connaissances sur la santé, la reproduction et la pharmacopée traditionnelle animales, le vocable réponse spontanée correspond au fait que l'enquêté ait cité spontanément le phénomène sans qu'on le lui suggère. Une réponse suggérée signifie qu'effectivement nous avons proposé la réponse à l'enquêté et qu'il a admis connaître le fait.

CHAPITRE II. PRESENTATION DES RESULTATS ET DISCUSSION

2.1. Caracteristiques générales de l'échantillon

2.1.1. Echantillon global

L'étude a porté sur 152 personnes dont 76 femmes et 76 hommes répartis dans 26 villages. Elle a été menée essentiellement dans les villages de Barkédji et Loboudou (tableau 4).

Tableau 4. Nombre d' enquêtés par village et par sexe

| <i>Villages</i> | <i>Nombre d'hommes</i> | <i>Nombre de femmes</i> | <i>Total</i> |
|------------------|------------------------|-------------------------|--------------|
| Barkédji | 18 | 17 | 35 |
| Bebel thiamboule | 1 | 0 | 1 |
| Bely Bodo | 1 | 1 | 2 |
| Boki Bofi | 1 | 1 | 2 |
| Boulengue Baly | 0 | 1 | 1 |
| Comby Duroube | 1 | 1 | 2 |
| Couthily | 2 | 0 | 2 |
| Gao Maugue | 2 | 4 | 6 |
| Kangabedji | 1 | 0 | 1 |
| Loumbel Mbada | 1 | 2 | 3 |
| Mberkadji | 0 | 2 | 2 |
| Ngao Gagenoulen | 1 | 2 | 3 |
| Nianka peul | 4 | 1 | 5 |
| Samaly | 0 | 2 | 2 |
| Wassa Guelode | 0 | 1 | 2 |
| Yarulope | 1 | 1 | 2 |
| Bebel Hialby | 1 | 0 | 1 |
| Boudi peul | 1 | 3 | 4 |
| Boulikangar | 1 | 0 | 1 |
| Keur Momar Sarr | 7 | 6 | 13 |
| Lathianté | 5 | 5 | 10 |
| Laboudou | 15 | 15 | 30 |
| Ndour II | 2 | 3 | 5 |
| Ngao Laobé | 0 | 1 | 1 |
| Robo | 6 | 4 | 10 |
| Thiape Dia | 4 | 3 | 7 |
| Total | 76 | 76 | 152 |

Ces personnes sont âgées de 20 à 78 ans avec une moyenne d'âge de 42 et un écart type de 15 ans. Pour ce qui est de la situation matrimoniale, l'échantillon est composé de 133 C mariés, 9 divorcés, 7 veufs et 3 célibataires. Le nombre d'enfants varie de 0 à 14 avec une moyenne de 3,640 et l'écart-type 3,055. 52 % de l'échantillon global n'ont aucune instruction, 8,5 % sont allés jusqu'à l'école secondaire et 13,2% sont alphabétisés en pulaar (tableau 5).

Tableau 5. Répartition de l'échantillon selon le niveau d'instruction

| <i>Niveau d'instruction</i> | <i>Nombre</i> | <i>pourcentage</i> |
|-----------------------------|---------------|--------------------|
| Aucune | 79 | 52 |
| Ecole coranique | 36 | 23,7 |
| Alphabétisation en pulaar | 20 | 13,2 |
| Enseignement primaire | 4 | 2,6 |
| Enseignement secondaire | 13 | 8,5 |
| Total | 152 | 100 |

Quant aux sources de revenus, 119 personnes, soit 78,3% des enquêtés, ont déclaré avoir une source de revenus autre que l'élevage. Une même personne peut avoir plusieurs sources de revenus à la fois. L'agriculture, activité traditionnelle qui a été de tout temps associée à l'élevage est pratiquée au même titre que le commerce, activité récente chez ces populations. C'est un petit commerce faiblement rémunérateur qui consiste en la vente des biens courants de consommation. Un nombre assez important reçoit des dons. Ces dons sont constitués d'argent provenant d'un parent ou d'un ami immigré dans un autre pays ou dans des grandes villes du pays. Un nombre peu important de l'échantillon exercent des activités diverses qualifiées de modernes ou nouvelles telles que: le boucher, horloger, alphabétisateur, couturier, ouvrier, instituteur... Mais les pourcentages de ceux-ci sont faibles pour être prises en compte. Par ailleurs un nombre non négligeables de personnes (11 personnes) exercent le métier de marabout-guérisseur surtout dans la communauté rurale de Barkédji (tableau 6).

Tableau 6. Les autres sources de revenus

| <i>Source de revenus</i> | <i>Nombre</i> | <i>pourcentage</i> |
|--------------------------|---------------|--------------------|
| Agriculture | 52 | 34,2 |
| Cueillette | 11 | 7,2 |
| Commerce | 52 | 34,2 |
| Artisanat | 5 | 3,3 |
| Don | 56 | 36,9 |

Pour la participation aux projets, 48, 3% de l'échantillon global adhèrent ou ont déjà adhéré à un projet de développement. Ces projets Concernent les activités primaires de production, l'élevage est en tête avec 25 % de taux de participation, vient ensuite l'agriculture avec 16,4% de taux. On note que 12,5 % de l'échantillon total ont adhéré à un projet d'activité secondaire qu'est l'alphabétisation. Signalons qu'une même personne peut adhérer à plusieurs projets à la fois. Au moment où nous réalisons cette enquête, dans 75, 7% de cas , le projet existait toujours (tableau 7).

Tableau 7. Participation des enquêtes aux projets

| <i>Nature de projet</i> | <i>Nombre</i> | <i>Pourcentage</i> |
|--------------------------|---------------|--------------------|
| Elevage | 38 | 25 |
| Agriculture-sylviculture | 25 | 16,4 |
| Alphabétisation | 19 | 12,5 |
| Artisanat | 9 | 5,9 |
| Boutique communautaire | 5 | 3,3 |

Pour ce qui concerne l'accès aux ressources productrices animales , 17 personnes de l'échantillon global, soit 11, 2% des enquêtés, n'avaient pas de bovins ; 22, soit 14, 5%, n'avaient pas de moutons et 24, soit 15,6%, n'avaient pas de chèvres.

Pour l'exploitation du troupeau, 124 personnes, soit 83, 8%, ont vendu au moins un animal pendant l'année en cours (1995) et 50, 7% en ont acheté au moins un. Et 61 personnes, soit 40,7% de l'échantillon, ont vendu du lait.

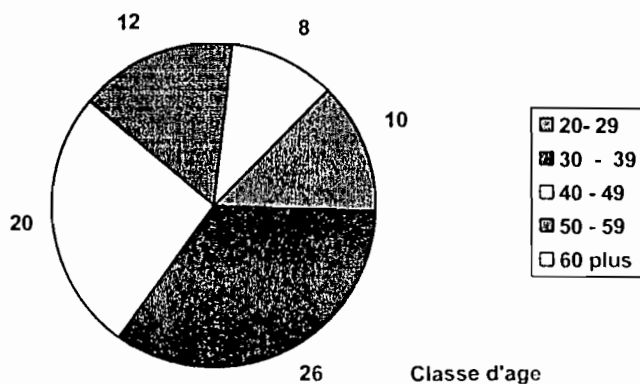
2.1.2. Les femmes dans l'échantillon

76 femmes au total composent notre échantillon. Leur âge varie de 20 à 78 avec une moyenne de 41,684 et un écart type de 12,334. Les femmes adultes (30-49 ans) composent l'essentiel de l'échantillon féminin (60,5%) (tableau 8) .

Tableau 8. Répartition des femmes de l'échantillon selon les tranches l'âge

| <i>Classe d'âge</i> | <i>Nombre</i> | <i>Pourcentage</i> |
|---------------------|---------------|--------------------|
| 20 - 29 | 10 | 13,2 |
| 30 - 39 | 26 | 34,2 |
| 40 - 49 | 20 | 26,3 |
| 50 - 59 | 12 | 15,8 |
| 60 et plus | 8 | 10,5 |
| Total | 76 | 100 |

Figure 1. Répartition des femmes de l'échantillon selon les tranches l'âge



L'échantillon féminin ne comporte pas de célibataire. Vu l'âge minimal qui est de 20 ans, il était prévisible de ne pas y trouver des célibataires car dans l'ethnie Peul les mariages se font à bas âge, le plus souvent dès l'âge 13 - 14 ans la fille est mariée.

Sur les 9 divorcés que comporte l'échantillon global, 6 sont les femmes, soit un pourcentage de 66,6%. Par ailleurs, la totalité des veufs sont des femmes. Ce qui donne au total 13 femmes qui vivent seules avec leurs enfants dont elles ont la charge, soit un pourcentage de 17,1% de l'échantillon féminin. Le taux élevé des divorces par rapport à l'échantillon masculin s'explique par le fait qu'une femme divorcée perd un peu de sa " valeur" et se remarie donc difficilement. Parmi les 7 veuves, certaines, d'un âge avancé, après avoir perdu leurs époux, se sont retrouvées mariées au frère de celui-ci ou à un autre parent proche pour pouvoir contrôler le bétail. Ce type de mariages, bien qu'accepté par la société, est de plus en plus refusé par les concernées qui continuent de s'estimer veuves. On voit ici que le veuvage et le divorce ne touchent que la population féminine en majorité

Tableau 9 . Répartition des femmes de l'échantillon selon le statut matrimonial

| <i>Statut</i> | <i>Nombre</i> | <i>Pourcentage</i> |
|---------------|---------------|--------------------|
| Célibataire | 0 | 0 |
| Mariée | 63 | 82,9 |
| Divorcée | 6 | 7,9 |
| Veuve | 7 | 9,9 |
| Total | 76 | 100 |

Par ailleurs 85,4% des femmes mariées le sont dans un ménage polygamique. Parmi elles, 49,3% ont au moins deux co-épouses. Le nombre d'enfants varie entre 0 et 10 avec une moyenne de 3,2 enfants par femme.

60,5% des femmes interviewées n'ont aucune instruction. Le taux d'alphabétisation en langue pular est de 17,1% chez les femmes alors qu'il n'est que de 9,2% chez les hommes. Cette différence est due au fait que dans les rares cas où les femmes sont intégrées dans les projets c'est au niveau des activités secondaires de production. Les hommes quant à eux sont dans les activités primaires de production.

Tableau 10. Niveau d'instruction des femmes de l'échantillon

| <i>Niveau d'instruction</i> | <i>Nombre</i> | <i>Pourcentage</i> |
|-----------------------------|---------------|--------------------|
| Aucune | 46 | 60,5 |
| Ecole coranique | 8 | 10,5 |
| Alphabétisation en pulaar | 13 | 17,1 |
| Ecole primaire | 2 | 2,6 |
| Ecole secondaire | 7 | 9,2 |
| Total | 76 | 100 |

2.2. Connaissances sur la santé et la reproduction animales

Les Peul du Sénégal ont des connaissances très approfondies sur la pathologie du bétail. Ils peuvent diagnostiquer avec précision un nombre important de maladies, identifier leurs signes et proposer un traitement traditionnel adéquat.

2.2.1. Connaissances de l'échantillon global sur la santé et la reproduction animales

Ici, les connaissances de la pathologie spécifique aux bovins et aux petits ruminants sont évaluées.

2.2.1.1. La pathologie bovine

Le botulisme, la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB), le charbon bactérien, la peste bovine et la tuberculose ont été retenus lors des enquêtes préliminaires comme étant les maladies sévissant chez les bovins dans la région. 96,7% d'enquêtés connaissent au moins une maladie du gros bétail.

Il ressort du tableau 11 que la maladie la plus connue est le Botulisme avec 84,4% de réponses spontanées et 12,5% de réponses suggérées. Ceci est peut-être dû à la gravité des symptômes (syndrome neuroparalytique) et à la mort qui s'en suit. La pasteurellose, bien que n'étant pas retenue, a été citée par plusieurs éleveurs.

Tableau 11. Connaissances sur les maladies du gros bétail

| <i>Nom de la maladie</i> | <i>% réponses spontanées</i> | <i>% réponses suggérées</i> | <i>% non réponses</i> |
|--------------------------|------------------------------|-----------------------------|-----------------------|
| Botulisme | 84,4 | 12,9 | 2,7 |
| PPCB | 46,9 | 41,5 | 11,6 |
| Charbon bactérien | 15,6 | 38,1 | 46,3 |
| Peste bovine | 49,7 | 37,4 | 12,9 |
| Brucellose | 9,5 | 22,4 | 68,0 |
| Tuberculose bovine | 3,4 | 17,0 | 79,6 |

2.2.1.2 La pathologie du petit bétail

La peste des petits ruminants, la pasteurellose et la péripneumonie contagieuse caprine (P.P.C.C) ont été retenues comme les pathologies fréquentes chez les petits ruminants. 82,7% des enquêtés connaissent au moins une maladie du petit bétail contre 96,7% pour le gros bétail. Les Peul connaissent donc mieux les maladies des bovins avec une différence significative ($P=0,00006$).

Tableau 12. Connaissances sur les maladies du petit bétail

| <i>Nom de la maladie</i> | <i>% réponse spontanées</i> | <i>% réponses suggérées</i> | <i>% non réponses</i> |
|----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------|
| Peste des petits ruminants | 62,2 | 27,9 | 10,1 |
| Pastereullose | 55,8 | 9,3 | 34,9 |
| PPCC | 50,0 | 25,8 | 24,2 |

On remarque qu'au moins 50% des enquêtés connaissent les trois maladies les plus fréquentes dans la zone pour les petits ruminants. La schistosomose apparaît comme étant la pathologie la plus meurtrière ces derniers temps.

2.2.1.3. Pathologie de la femelle reproductrice et des jeunes animaux

Pour ce qui est de la pathologie de la femelle reproductrice, les mammites se distinguent principalement. 87,5% de l'échantillon connaissent cette pathologie. Parmi ceux-ci, 35,3% ont pu citer les deux symptômes majeurs de mammites qui sont l'inflammation de la mamelle et la modification de la sécrétion lactée. Les traitements proposés sont variés et surtout traditionnels avec la cautérisation au fer rouge, l'évacuation de la mamelle, la poudre de charbon et l'huile enduits sur la mamelle, les feuilles d'*Acacia nilotica* ou de *Guiera senegalensis* en massage sur la mamelle, le massage avec la bouse de vache et les incantations. Tous ces traitements, à l'exception du dernier cité ont une action locale qui a pour but la vidange de la mamelle de son contenu plutôt que de traiter la cause même de la maladie qui est souvent infectieuse.

Les pathologies des jeunes animaux les plus fréquemment citées sont celles qui touchent l'appareil digestif en l'occurrence la stomatite et l'entérite.

Un traitement n'a été proposé que dans le cas de la stomatite où tout le monde préconise la saignée de la veine buccale.

2.2.1.4. La pharmacopée traditionnelle

Les Peul ont des connaissances assez précises sur les plantes. Ils connaissent le nom de chaque herbe et arbuste ainsi que leurs vertus. Ils cueillent régulièrement racines et feuilles pour soigner un animal malade ou pour modifier la qualité ou la quantité du lait. Ils savent laquelle est mauvaise ou bonne pour telle ou telle autre espèce animale. La pharmacopée traditionnelle animale Peul classe les plantes en trois catégories: les plantes lactogènes, les plantes médicinales et les plantes toxiques.

Tableau 13. Connaissances sur la pharmacopée traditionnelle

| plantes | % réponses spontanées | % réponses suggérées | % non réponses |
|-----------------------------|-----------------------|----------------------|----------------|
| Lactogènes | | | |
| <i>Balanites aegyptiaca</i> | 53,8 | 37,5 | 8,3 |
| <i>Grewia bicolor</i> | 49,7 | 44,1 | 6,2 |
| <i>Andropogon gayanus</i> | 44,8 | 43,7 | 11,7 |
| Plantes médicinales | | | |
| <i>Balanites aegyptiaca</i> | 75,8 | 18,3 | 5,8 |
| <i>Acacia nilotica</i> | 25,0 | 46,7 | 28,3 |
| <i>Boscia senegalensis</i> | 21,7 | 37,5 | 40,8 |
| Plantes toxiques | | | |
| <i>Zornia diphylla</i> | 52,4 | 34,9 | 12,7 |
| <i>Calotropis procera</i> | 19,8 | 42,9 | 37,3 |
| <i>Ipomeca asarifolia</i> | 7,1 | 8,7 | 84,4 |

94,1% des enquêtés connaissent au moins une plante lactogène 78,8% des enquêtés connaissent au moins une plante médicinale. 82,1% des enquêtés connaissent au moins une plante toxique. Il apparaît sur le plan descriptif que les éleveurs connaissent mieux les plantes lactogènes que les plantes médicinales avec une différence significative ($P=0,0001$). Ceci confirme encore le grand intérêt accordé par l'éleveur à la production laitière. Les plantes lactogènes les plus citées sont *Balanites aegyptiaca* et *Grewia bicolor*. En effet, 53,8% des enquêtés et 49,7 ont eu l'expérience des vertus lactogènes respectivement de *Balanites aegyptiaca* et *Grewia bicolor*. 37,5 et 44,1 ont déjà entendu parler de cette propriété.

Par ailleurs, 67,3% des personnes ayant répondu par oui à la question " connaissez-vous les plantes lactogènes ? " ont été capables de citer au moins deux plantes autres que les trois mentionnées dans le tableau. La plante médicinale la plus connue est *Balanites aegyptiaca* avec 75,8% de réponses spontanées et 18,3% de réponses suggérées. Les plantes toxiques plus sont *Zornia diphylla* avec 52,4% de réponses spontanées et 34,9% de réponses suggérées. puis, il y a *Calotropis procera* avec seulement 19,8% de réponses spontanées et 42,9% de réponses

suggérées, 47,3% ont été capables de nous citer au moins deux plantes autres que les trois que nous avons retenues

2.2.1.5. Choix des reproducteurs

La bonne conduite du troupeau et sa rentabilité nécessitent, entre autres, un bon choix des géniteurs. Dans l'élevage traditionnel, la sélection s'applique essentiellement sur les mâles. Les principaux critères retenus dans cette sélection sont : les caractères propres de l'individu (esthétique, comportement) et ceux de ses parents telle que bonne productivité. 94,7% des personnes enquêtées ont déclaré pouvoir reconnaître un bon géniteur. Le premier critère pour les éleveurs est la lignée avec 76% de réponses spontanées et 21,9% de réponses suggérées mais l'éleveur accorde une grande importance à l'esthétique de l'animal. La robe la plus prisée est la robe blanche ou une autre robe à fond blanc (tableau 14).

Tableau 14. Critères de choix des reproducteurs

| <i>Critères</i> | <i>% réponses spontanées</i> | <i>% réponses suggérées</i> | <i>% non réponse</i> |
|---------------------------|------------------------------|-----------------------------|----------------------|
| Lignée | 76,0 | 21,9 | 2,1 |
| Caractères phanéroptiques | 38,4 | 37,7 | 24,0 |
| Caractères esthétiques | 44,5 | 30,8 | 24,7 |
| Comportement | 42,5 | 43,8 | 13,7 |

2.2.1.6. Diagnostic de gestation

94,7% des enquêtés disent pouvoir reconnaître une femelle gestante. Pour diagnostiquer une gestation, les éleveurs retiennent les signes maternels éloignés tels que l'augmentation du poids gravidique, la modification de la qualité et de la quantité du lait et l'hypertrophie vulvaire. Le diagnostic précoce de la gestation se base sur le non-retour des chaleurs.

Tableau 15. Diagnostic de gestation

| <i>Signes</i> | <i>% réponses spontanées</i> | <i>% réponses suggérées</i> | <i>% non réponse</i> |
|---|------------------------------|-----------------------------|----------------------|
| Absence de chaleurs | 14,8 | 28,2 | 56,4 |
| Gain de poids gravidique | 79,2 | 14,1 | 6,7 |
| Hypertrophie vulvaire | 34,1 | 32,4 | 33,1 |
| Augmentation de la densité et diminution de la quantité du lait | 35,1 | 41,2 | 23,6 |

2.2.1.7. Mise bas et interventions obstétricales

Lors d'une mise bas normale, la femelle en travail met bas son petit sans l' intervention de l'homme; le veau ou l'agneau est laissé à sa mère qui en prend soin. En cas d'asphyxie du petit ou de la paralysie de la femelle après une mise bas difficile, l'intervention de l'homme s'impose.

Tableau 16. Soins au veau

| <i>Interventions</i> | <i>% réponses spontanées</i> | <i>% réponses suggérées</i> | <i>% non réponse</i> |
|---|------------------------------|-----------------------------|----------------------|
| Déboucher les voies aériennes | 89,4 | 9,3 | 1,3 |
| Suspendre le veau par les membres postérieurs | 28,2 | 37,6 | 34,2 |
| Appliquer des pressions sur l'abdomen | 6,0 | 23,2 | 70,9 |

L'intervention la plus connue consiste à déboucher les voies aériennes, avec 89,4% des personnes ayant utilisé cette manoeuvre et 9,3% qui en ont entendu parler. 28,2% des enquêtés suspendent le veau par les pattes postérieures et 37,6% ont déjà entendu parler de l'efficacité de cette intervention. On fait rarement recours à la dernière manoeuvre qui consiste à appliquer des pressions rythmiques sur l'abdomen du nouveau-né.

La fatigue post partum de la femelle peut la conduire à une paraplégie voire paralysie surtout celle du train postérieur. Pour cela, diverses actions sont entreprises pour le rétablissement de celle-ci.

Tableau 17. Soins à la vache

| <i>Interventions</i> | <i>% réponses spontanées</i> | <i>% réponses suggérées</i> | <i>% non réponses</i> |
|--|------------------------------|-----------------------------|-----------------------|
| Badigeonner la croupe et le bassin avec bouse chauffée | 21,8 | 40,1 | 21,8 |
| Appliquer du sable chauffé sur la croupe et le bassin | 70,1 | 19,0 | 10,9 |
| Administrer par voie vaginale une infusion d'Acacia nilotica | 6,1 | 15,0 | 78,9 |

Le traitement le plus connu consiste à appliquer le sable chauffé sur l'arrière-train. 70,1% des enquêtés ont déjà utilisé cette méthode et 19,0% en ont entendu parler.

Sous la menace de la diminution des effectifs, les Peul s'investissent physiquement et économiquement dans leur élevage. Ils ont des connaissances précises sur les maladies animales qu'ils soignent souvent eux-mêmes à l'aide des médicaments vétérinaires modernes. Ils continuent aussi d'utiliser la pharmacopée traditionnelle. Ils vaccinent davantage leurs animaux et font de plus en plus appel aux services des vétérinaires. En effet, 83,6% des enquêtés ont sollicité les services d'un vétérinaire au cours de l'année 1995. 64% des enquêtés ont vacciné leurs bovins. Par ailleurs, 24,0% ont acheté les aliments pour bétail.

2.2.2. Connaissances spécifiques de la femme sur la santé et la reproduction animales

2.2.2.1. *La pathologie bovine*

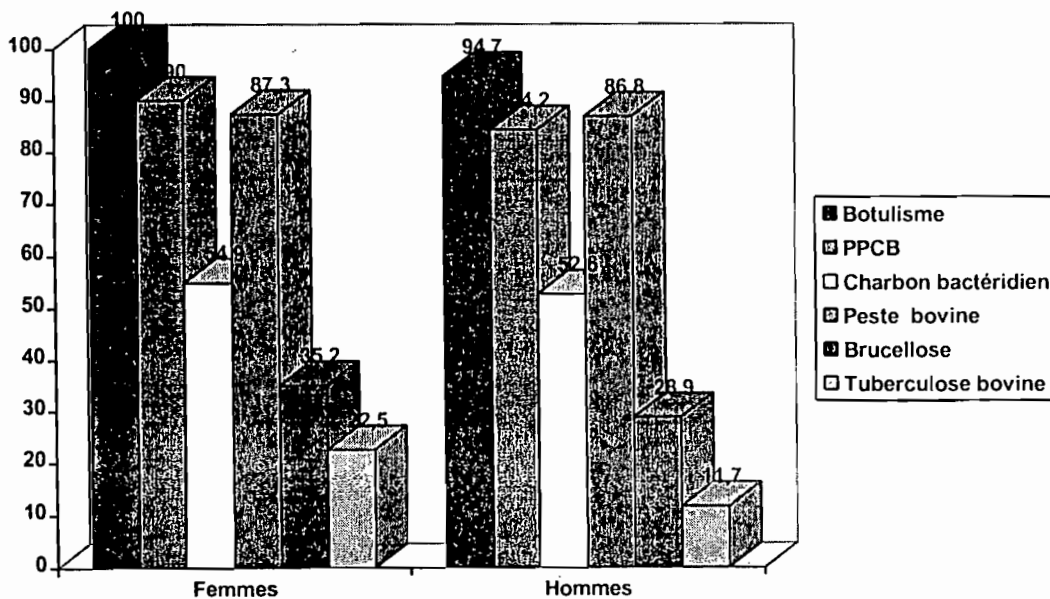
93,4% des femmes enquêtées connaissent au moins une maladie du gros bétail contre 100% dans l'échantillon masculin. Bien qu'il ait une différence significative ($P=0,02$) entre les femmes et les hommes connaissant globalement les maladies du gros bétail, chaque maladie prise

individuellement est mieux connue des femmes par rapport à l'échantillon masculin. Une maladie très peu connue des hommes comme la tuberculose bovine est mieux connue chez les femmes. Ceci pourrait être dû au contact étroit qu'ont les femmes avec le lait, quand on connaît l'épidémiologie de cette maladie (tableau 18) . Par ailleurs, les vieilles femmes (50 ans et plus) connaissent mieux les maladies alors que les jeunes femmes (20-29 ans) les connaissent moins.

Tableau 18 . Connaissances des maladies du gros bétail des femmes comparées aux hommes

| Maladies | Pourcentage réponses de spontanées et suggérées chez les femmes | Pourcentage réponses de spontanées et suggérées chez les hommes |
|--------------------|---|---|
| Botulisme | 100 | 94,7 |
| PPCB | 90 | 84,2 |
| Charbon bactérien | 54,9 | 52,6 |
| Peste bovine | 87,3 | 86,8 |
| Brucellose | 35,2 | 28,9 |
| Tuberculose bovine | 22,5 | 11,7 |

Figure2. Connaissances des maladies du gros bétail des femmes comparées aux hommes



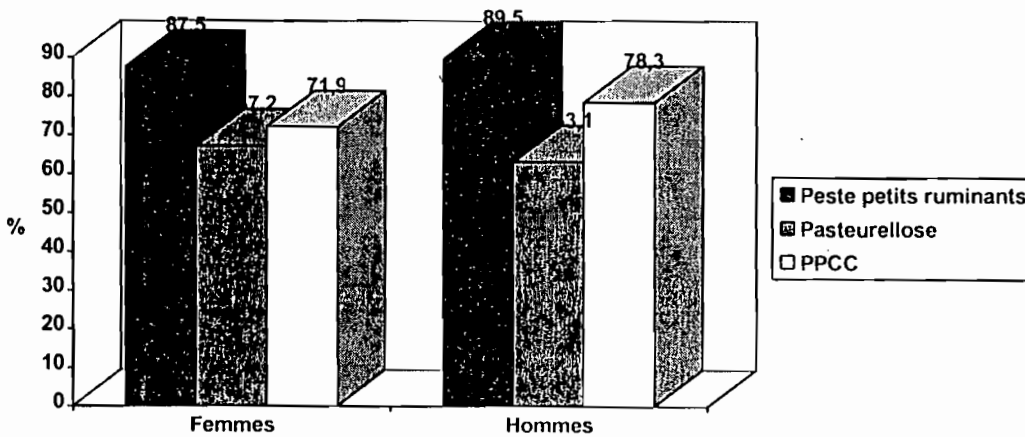
2.2.2.2. La pathologie du petit bétail

82,4% des femmes enquêtées connaissent au moins une maladie du petit bétail contre 82,9% chez les hommes. Pour une maladie assez bien connue comme la peste des petits ruminants, l'échantillon mâle nous donne un pourcentage de 62,2% pour les réponses spontanées et de 27,9% pour les réponses suggérées. Chez les femmes les réponses spontanées sont de 57,8% tandis que les réponses suggérées sont de 29,7% (tableau 19).

Tableau 19. Connaissances des maladies du petit bétail par les hommes et les femmes

| Maladies | Pourcentage de réponses spontanées et suggérées chez les femmes | Pourcentage de réponses spontanées et suggérées chez les hommes |
|---------------------------|---|---|
| Peste de petits ruminants | 87,5 | 89,5 |
| Pasteurellose | 67,2 | 63,1 |
| P..P.C.C | 71,9 | 78,3 |

Figure 3. Connaissances des maladies du petit bétail par les hommes et les femmes



2.2.2.3. Pathologie de la femelle reproductrice et des jeunes animaux

88,2% des femmes enquêtées connaissent les mammites contre 86,8% des hommes enquêtés. 30,3% de ces femmes ont pu citer les deux symptômes majeurs des mammites que sont l'inflammation de la mamelle et la modification de la sécrétion lactée. Ce pourcentage est de 40,6% chez les hommes. 76,3% des femmes qui connaissent les mammites ont pu proposer le traitement

contre 75% chez les hommes. Les femmes ont proposé à peu près les mêmes traitements que les hommes. Parmi les tentatives de traitement, la poudre de charbon enduit sur la mamelle revient avec une fréquence de 38% chez les femmes et 41,4% chez les hommes. Vient ensuite la récitation de versets mystiques avec une fréquence de 26% chez les femmes et 21% chez les hommes. Alors qu'aucune femme n'a cité la pharmacopée, 8,6% des hommes l'ont proposée.

Pour ce qui est de la pathologie des jeunes animaux, 48,4% des femmes enquêtées ont été capables de citer au moins deux maladies du petit bétail. Ce pourcentage est de 71,7 chez les hommes. Une différence significative existe ($p=0,007$) entre les hommes et les femmes pour la connaissance de la pathologie des jeunes animaux. Les pathologies qui reviennent le plus souvent sont celles qui touchent l'appareil digestif.

Même si les différences souvent significatives existent entre les femmes et les hommes sur la connaissance de la pathologie animale, le contact étroit que les femmes ont avec les animaux lors de la traite et pendant les différents soins des animaux restés au campement garantit qu'elles puissent détecter les premières une pathologie au sein du troupeau. Quand on sait que l'état sanitaire et nutritionnel des animaux ont un impact sur la production laitière on comprend facilement que les femmes jouent un rôle important dans la conduite technique du troupeau.

2.2.2.4. La pharmacopée traditionnelle

La cherté et la rareté des intrants vétérinaires poussent les éleveurs à se tourner de plus en plus vers la pharmacopée traditionnelle. Le fourrage est apprécié pour sa haute valeur nutritive ou ses propriétés lactogènes; ses vertus curatives ou préventives; alors qu'une autre plante est abandonnée pour sa toxicité.

90,8% des femmes enquêtées connaissent au moins une plante lactogène. Ce pourcentage est de 99,4% dans l'échantillon masculin. Les hommes connaissent donc mieux les plantes lactogènes que les femmes avec une différence significative ($P=0,03$) (tableau 20). Ceci est dû à la répartition du travail par sexe qui affecte à la conduite du troupeau pour la recherche des pâturages essentiellement les hommes. Les femmes s'appuient sur l'indice laitier pour apprécier la qualité du pâturage.

Quant à la connaissance des plantes médicinales, le pourcentage des femmes connaissant au moins une plante médicinale est égal à celui des hommes: 78,8%. Cependant, chaque plante prise individuellement est mieux connue des femmes que des hommes (tableau 20). Lors des entretiens, il a été signalé que ce sont les femmes qui cueillent régulièrement racines et feuillages pour le traitement de telle ou telle autre pathologie. Les hommes disent qu'ils font le plus souvent appel au savoir faire de leurs épouses quand il s'agit de la pharmacothérapie traditionnelle.

Pour les plantes toxiques, le pourcentage des femmes connaissant au moins une plante toxique est de 73,3%. Celui des hommes est de 90,8%. Les hommes connaissent donc mieux les plantes toxiques que les femmes avec une différence significative ($P=0,006$). Ceci est encore dû à la répartition sexuelle du travail qui affecte la conduite du troupeau aux hommes.

Tableau 20. Connaissances des femmes et des hommes sur les plantes lactogènes, médicinales et toxiques pour animaux

| <i>Nom des plantes</i> | <i>Pourcentage de réponses spontanées et suggérées chez les femmes</i> | <i>Pourcentage de réponses spontanées et suggérées chez les hommes</i> |
|-----------------------------|--|--|
| Plantes lactogènes | | |
| <i>Balanites aegyptiaca</i> | 90,1 | 93,2 |
| <i>Grewia bicolor</i> | 91,5 | 95,9 |
| <i>Andropogon gayanus</i> | 84,5 | 91,9 |
| Plantes médicinales | | |
| <i>Balanites aegyptiaca</i> | 95,0 | 93,3 |
| <i>Acacia nilotica</i> | 75,0 | 68,3 |
| <i>Boscia senegalensis</i> | 63,3 | 55,0 |
| Plantes toxiques | | |
| <i>Zornia diphylla</i> | 87,5 | 87,1 |
| <i>Calotropis procera</i> | 55,4 | 68,6 |
| <i>Ipomeca azarifolia</i> | 17,9 | 14,3 |

2.2.2.5.Choix des reproducteurs

90,8% des femmes enquêtées déclarent pouvoir reconnaître un bon géniteur contre 98,7% chez les hommes. Globalement les hommes enquêtés reconnaissent mieux que les femmes les bons géniteurs avec une différence significative ($P=0,03$). Les femmes accordent une grande importance à la lignée par rapport aux hommes. 77,1% de enquêtées ont cité spontanément ce critère contre 75% chez les hommes. De façon considérable, les femmes aussi bien que les hommes accordent une importance à l'esthétique et au comportement de l'animal lors du choix des reproducteurs (tableau 21).

Tableau 21. Critères de choix des reproducteurs par les femmes et hommes

| Critères | Pourcentage de réponses spontanées et suggérées chez les femmes | Pourcentage de réponses spontanées et suggérées chez les hommes |
|---------------------------|--|--|
| La lignée | 98,6 | 97,4 |
| Caractères phanéroptiques | 75,9 | 76,3 |
| Caractères esthétique | 72,7 | 77,6 |
| Comportement | 85,7 | 86,8 |

2.2.2.6. Diagnostic de gestation

96,1% des femmes enquêtées ont déclaré pouvoir reconnaître une femelle gestante. Ce pourcentage est de 93,4% chez les hommes. Les femmes comme les hommes ne se basent que sur les signes éloignés (gain de poids gravidique, modification des organes génitaux, diminution de la quantité de lait ...) pour diagnostiquer une gestation. Le signe rapproché qu'est l'absence de chaleurs donne 38,2% de réponses chez les femmes et 49,9 % chez les hommes (tableau 22).

Tableau 22. Signes de gestation

| Signes de gestation | Pourcentage de réponses spontanées et suggérées chez les femmes | Pourcentage de réponses spontanées et suggérées chez les hommes |
|---|--|--|
| Absence de chaleurs | 38,2 | 49,9 |
| Gain de poids gravidique | 96,1 | 90,4 |
| Hypertrophie vulvaire | 65,8 | 68,1 |
| Augmentation de la densité et diminution de la quantité du lait | 77,6 | 75,0 |

2.2.2.7. Soins au veau et à la vache

Dans les conditions normales de mise bas, le petit est laissé à la mère qui en prend soin. S'il y a complications (asphyxie) l'intervention de l'homme s'impose. Les soins prodigués aux veaux sont mieux connus des femmes que des hommes (tableau 23). Quant à la vache, suite au travail difficile, il arrive qu'elle soit fatiguée ou paralysée. Pour y remédier, les 64,4% des femmes enquêtées disent appliquer le sable chauffé sur la croupe; 5,5% disent administrer par voie vaginale une infusion d'*Acacia nilotica*.

Tableau 23. Soins au veau

| Intervention | Pourcentage de réponses spontanées et suggérées chez les femmes | Pourcentage de réponses spontanées et suggérées chez les hommes |
|--|--|--|
| Suspendre le veau par les membres postérieurs | 76,0 | 55,4 |
| Déboucher les voies aériennes | 98,7 | 98,7 |
| Appliquer une douche froide et des pressions sur l'abdomen | 84,9 | 56,8 |

Tableau 24. Soins à la vache

| <i>Intervention</i> | <i>Pourcentage de réponses spontanées et suggérées chez les femmes</i> | <i>Pourcentage réponses spontanées et suggérées chez les hommes</i> |
|--|--|---|
| Badigeonner reins et bassin avec bouse chauffée | 67,1 | 56,8 |
| Appliquer le sable chauffé sur reins et bassin | 84,9 | 93,2 |
| Administrer par voie vaginale une infusion d' <i>Acacia nilotica</i> | 20,5 | 21,6 |

Les femmes ont des connaissances précises concernant la santé reproductive animale qu' il s'agisse de la sélection des géniteurs, du diagnostic de gestation que des soins au nouveau-né et à la parturiente. Par la traite, la femme joue un rôle primordial dans l'accroissement numérique et pondéral du troupeau. Elle décide quelle quantité de lait doit être prélevée pour les besoins domestiques et quelle autre quantité destinée aux veaux. Leur prédisposition au maternage les place au premier plan pour l'entretien efficace des jeunes animaux. Elles jouent donc un rôle très important dans la santé et la reproduction animales et dans la conduite technique du troupeau.

Avec l'intérêt grandissant accordé à l'élevage ovin et caprin par les Peul, la charge du travail pastoral de la femme a augmenté. Néanmoins, l'utilisation des chambres à air et des charrettes à traction animale ont allégé un peu le travail de la femme. Toutefois, cette nouvelle technologie a souvent des conséquences néfastes sur la santé maternelle et infantile car les femmes font souvent des chutes mortelles.

La femme toujours présente et active dans l'élevage ne bénéficie pas pour autant des retombées économiques positives de cette activité.

2.3. Rôles des femmes dans l'économie pastorale

2.3.1. Contrôle du bétail par les femmes

Différents mécanismes d'accès au bétail par les femmes existent au Sénégal. C'est par le biais du mariage que la femme devient "propriétaire" d'animaux reçus de ses propres parents. Au moment du mariage, l'époux met à la disposition de son épouse un nombre de têtes d'animaux qualifiés de douaire. La femme peut aussi acquérir du bétail en vendant le lait ou en s'adonnant à d'autres activités rémunératrices.

2.3.1.1. Origine des animaux contrôlés par les femmes

72,6 % des femmes enquêtées possèdent des bovins. Les femmes reçoivent plus de bovins de leurs époux que de leurs parents et plus de petits ruminants de leurs parents que de leurs époux (tableau 25).

42,09 % des femmes de notre échantillon estiment que la majorité de leurs bovins (totalité à plus de la moitié), proviennent de leur famille d'origine; ce pourcentage est de 71,4% chez les hommes . Le sexe influence, avec une différence significative ($P=0,003$), l'accès au bétail.

9,7 % des femmes disent que l'essentiel de leurs bovins seulement ont été achetés contre 28,6% chez les hommes. Là encore une différence significative ($P=0,001$) existe entre Les femmes et les hommes en ce qui concerne l'achat des bovins.

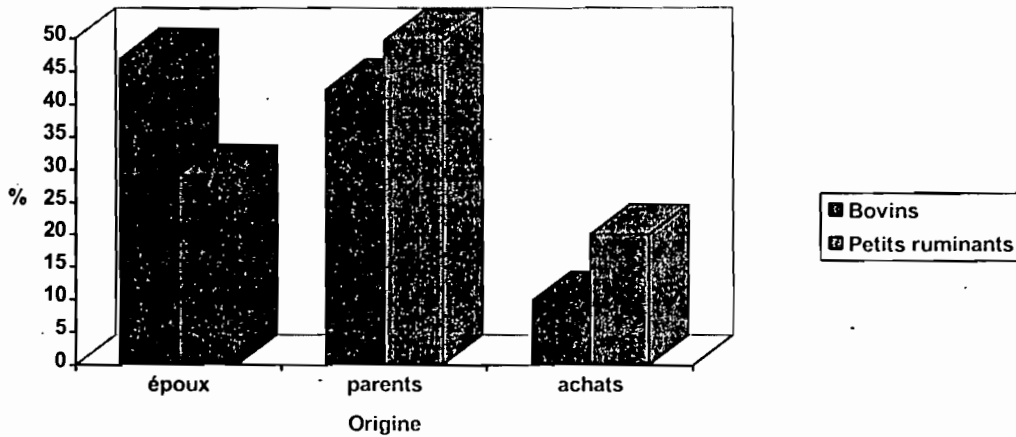
Par ailleurs, 27,2% des femmes enquêtées ne possédaient pas de bovins au moment o ce travail a été réalisé. Ce pourcentage est seulement de 4,3% chez les hommes. Une différence significative ($P=0,0002$) existe entre Les femmes et les hommes.

Pour les petits ruminants, 17,5% de femmes enquêtées n'en avaient pas. Ce pourcentage est de 18,5% chez les hommes. 20% des femmes enquêtées affirment que l'essentiel de leurs petits ruminants ont été achetés.

Tableau 25. Origine des animaux contrôlés par les femmes

| Origine | Don de l'époux (%) | Dons des parents (%) | Achat (%) |
|------------------|--------------------|----------------------|-----------|
| Bovins | 46,8 | 42,09 | 9,7 |
| Petits ruminants | 29,1 | 49,6 | 20,0 |

Figure 4. Origine des animaux contrôlés par les femmes



Avec la raréfaction des bovins, le douaire qui était donné autrefois en bovins a tendance à l'être en petit bétail. La femme peut paraître s'adapter également aux évolutions et accepter une dot en nature (bijoux et pagnes).

Le contrôle du bétail par la femme dépend de son statut matrimonial et du rang occupé comme épouse. Les femmes seules (veuves et divorcées) achètent plus d'animaux que les femmes mariées avec une différence significative; $P=0,008$ pour les bovins et $0,002$ pour les petits ruminants (tableaux 26,27).

Tableau 26. Origine des bovins contrôlés par les femmes en fonction de leur situation matrimoniale

| Statut/Origine | don (%) | dot (%) | héritage (%) | achat (%) | autres (%) |
|----------------|---------|---------|--------------|-----------|------------|
| mariées | 36,5 | 46,1 | 9,6 | 5,8 | 1,9 |
| divorcées | 40 | 40 | 0 | 20 | 0 |
| veuves | 0 | 60 | 0 | 40 | 0 |

Tableau 27. Origine des petits ruminants contrôlés par les femmes en fonction du statut matrimonial

| <i>Statut/Origine</i> | <i>don (%)</i> | <i>dot (%)</i> | <i>héritage (%)</i> | <i>achat (%)</i> |
|-----------------------|----------------|----------------|---------------------|------------------|
| mariées | 42,3 | 34,6 | 11,5 | 11,5 |
| divorcées | 40 | 20 | 0 | 40 |
| veuves | 50 | 0 | 0 | 50 |

Les "deuxième" épouses reçoivent plus d'animaux en dot que les "première" mais ces dernières reçoivent plus de bovins en héritage que les "première". Signalons que la moitié des quatrième épouses estiment que l'essentiel de leurs bovins provient de l'héritage. Pour les petits ruminants, la totalité des quatrième épouses estiment que l'essentiel de ceux-ci proviennent de leur héritage (tableaux 28 et 29).

Par ailleurs, 12,9% des femmes enquêtées ont déclaré avoir plus de bovins que leurs conjoints, et 32,15% pour les petits ruminants. Là encore les différences existent en rapport avec le rang occupé comme épouse. Parmi les femmes ayant plus de bovins que leurs maris, 10% sont des première épouses; 22,2 les deuxième. Au delà de la deuxième, aucune femme n'a plus plus de bovins que son conjoint . Pour le petit bétail, 23,7% des première épouses ont plus d'animaux que leurs maris; ce pourcentage est de 38,9 chez les secondes; 20 chez les troisième et nul chez quatrième (tableaux 28 et 29).

Tableau 28. Origine des bovins contrôlés par les femmes en fonction du rang occupé comme épouse

| <i>Rang/Origine</i> | <i>don (%)</i> | <i>dot (%)</i> | <i>héritage (%)</i> | <i>achat (%)</i> | <i>autres (%)</i> |
|---------------------|----------------|----------------|---------------------|------------------|-------------------|
| première épouse | 37,5 | 37,5 | 12,5 | 9,4 | 3,15 |
| deuxième épouse | 26,6 | 73,3 | 0 | 0 | 0 |
| troisième épouse | 20 | 60 | 0 | 20 | 0 |
| quatrième épouse | 50 | 0 | 50 | 0 | 0 |

Tableau 29. Origine des petits ruminants contrôlés par les femmes en fonction du rang occupé comme épouse

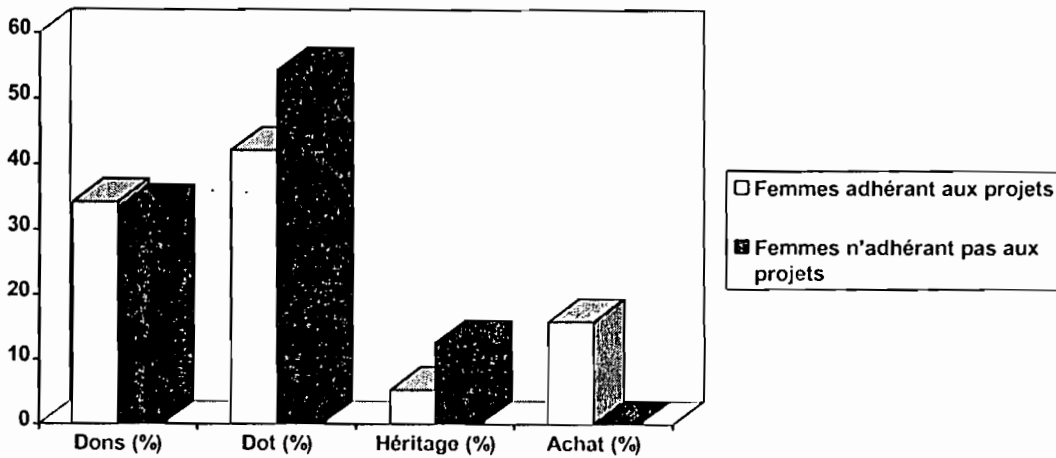
| <i>Rang/Origine</i> | <i>don (%)</i> | <i>dot (%)</i> | <i>héritage (%)</i> | <i>achat (%)</i> |
|---------------------|----------------|----------------|---------------------|------------------|
| première épouse | 48,4 | 29 | 9,7 | 12,9 |
| deuxième épouse | 29,4 | 47 | 11,8 | 11,8 |
| troisième épouse | 40 | 20 | 0 | 20 |
| quatrième épouse | 0 | 0 | 100 | 0 |

L'une des variables majeures de cette étude est l'existence d'un projet. Les femmes qui sont intégrées dans un projet de développement et qui n'ont pas de bovins sont seulement 7,1 % alors que chez les femmes qui ne sont pas dans les projets ce pourcentage est de 29,4%. L'appartenance à un projet de développement influence significativement ($P=0,0002$) les chances d'accéder au bétail. Par ailleurs, alors que 15,8% des femmes qui sont dans les projets les femmes estiment que l'essentiel de leurs bovins ont été achetés, aucune femme n'adhérant pas à un projet de développement n'a pu acheter un bovin (tableau 30).

Tableau 30. Bovins contrôlés par les femmes en fonction de l'appartenance au projet

| <i>Catégorie/Origine</i> | <i>Dons (%)</i> | <i>Dot (%)</i> | <i>Héritage (%)</i> | <i>Achat (%)</i> |
|-----------------------------------|-----------------|----------------|---------------------|------------------|
| Femmes adhérant aux projets | 34,2 | 42,1 | 5,3 | 15,8 |
| Femmes n'adhérant pas aux projets | 33,3 | 54,2 | 12,5 | 0 |

Figure 5. Bovins appartenant aux femmes en fonction de la participation au projet



Quant aux petits ruminants, 17,8% des femmes qui sont dans le projet n'en possèdent pas alors que ce pourcentage est de 25% chez les femmes qui sont dans les projets.

Tableau 31. Petits ruminants contrôlés par les femmes par rapport à l'appartenance à un projet

| Catégorie/Origine | Dons (%) | Dot (%) | Héritage (%) | Achat (%) |
|---------------------------|----------|---------|--------------|-----------|
| Femmes adhérant au projet | 34,4 | 29,1 | 10,2 | 25,1 |
| Femmes n'y adhérant pas.. | 55,8 | 28,8 | 5,9 | 7,7 |

7,7% des femmes qui sont dans les projets n'ont pu acheter un petit ruminant alors que 19,6% des femmes qui sont dans les projets ont pu en acheter (tableau31).

La participation à un projet de développement est un facteur qui favorise de façon significative l'accès des femmes aux ressources productrices que sont les animaux ici.

2.3.1.2. Vente d'animaux et motifs de vente

Tous les animaux de la famille ont le point commun d'être placés sous la responsabilité du chef de concession. Quand bien même un nombre assez important d'animaux appartiennent à la femme,

son droit de cession est limité. Toutes les transactions sont effectuées par les hommes, mais ils nécessitent l'accord des différents propriétaires.

75,7% des femmes enquêtées ont vendu un animal au cours de l'année 1995. Au total, 48 bovins et 419 petits ruminants appartenant aux femmes ont été vendus soit 0,6 bovin et 5,5 petits ruminants par femme). Les femmes dans les projets ont vendu au total 41 bovins et 235 petits ruminants, soit 0,97 bovin et 5,6 petits ruminants par femme. Les femmes qui ne sont pas dans les projets ont vendu au total 7 bovins et 184 petits ruminants, soit 0,2 bovin et 5,4 petits ruminants par femme (tableau 32).

Tableau 32. Vente d'animaux par les femmes

| Catégorie de femmes | Total des bovins vendus | Total des petits ruminants vendus | Nombre des bovins par femme | Nombre des petits ruminants par femme |
|---|-------------------------|-----------------------------------|-----------------------------|---------------------------------------|
| Les femmes | 48 | 419 | 0,6 | 5,5 |
| Les femmes qui sont dans les projets | 41 | 235 | 0,97 | 5,6 |
| Les femmes qui ne sont pas dans les projets | 7 | 184 | 0,2 | 5,4 |

Par ailleurs, 24 femmes sur 76 soit 31,5% n'ont jamais vendu de bovins dans leur vie. Ce pourcentage est de 41,1 chez les femmes qui ne sont pas dans un projet alors qu'il n'est que de 23,8 chez les femmes qui sont intégrées dans les projets. Il apparaît sur le plan descriptif que les femmes dans les projets, non seulement achètent plus, mais aussi vendent plus avec une différence significative ($P=0,00001$) d'où leur taux de déstockage qui est supérieur à celui des femmes qui ne sont pas dans les projets.

Il faut souligner que la classe d'âge de 50-59 ans vend beaucoup plus. En effet, dans cette tranche d'âge, 91,6% des femmes ont vendu au moins un animal au cours de l'année 1995.

93,1% des femmes qui vendent les animaux en achètent également. La vente conditionne l'achat avec une différence significative ($p=0,01$). En général, les femmes vendent les bovins pour acheter les petits ruminants.

2.3.1.3. Motifs de vente des animaux

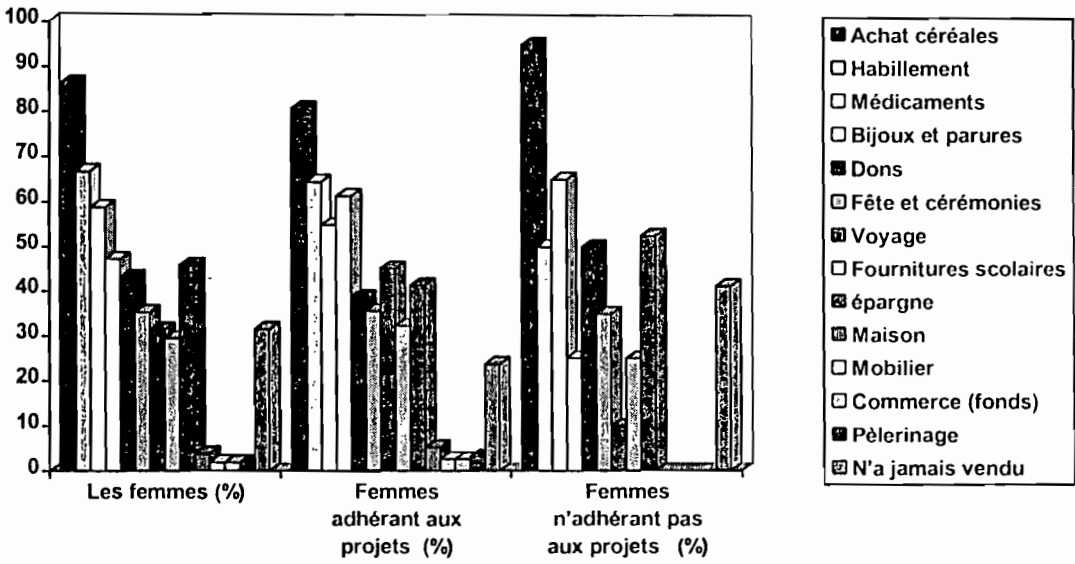
Les petits ruminants et les bovins sont vendus pour la satisfaction des besoins domestiques. Les principaux postes de dépenses sont par ordre d'importance décroissant: l'achat des céréales, l'habillement pour femmes et enfants, les soins médicaux, les bijoux et parures, les dons, les fêtes et cérémonies, les voyages, les fournitures scolaires. Les femmes peuvent vendre du gros bétail pour acheter le petit bétail (tableau33).

Les mêmes motifs de vente sont retrouvés dans les deux catégories de femmes. Les femmes qui ne sont pas dans les projets achètent plus d'aliments et de médicaments et épargnent plus que celles qui sont dans les projets. Par contre, ces dernières voyagent plus avec une différence significative ($P=0,0005$); elles achètent aussi plus d'habits et de bijoux. D'autre part, aucune femme en dehors du projet n'a vendu ni pour construire une maison ni acheter un bien mobilier ou constituer un fonds de commerce alors que chez celles qui sont dans les projets 5,3% ont vendu du bétail pour construire une maison, 2,6% pour l'achat d'un lit, 2,6% pour avoir un fonds de commerce et 3,2% pour un voyage à Mecque.

Tableau 33. Motifs de vente d'animaux

| Motifs | Les femmes (%) | Femmes adhérant aux projets (%) | Femmes n'adhérant pas aux projets (%) |
|-----------------------|----------------|---------------------------------|---------------------------------------|
| Achat céréales | 86,3 | 80,6 | 95,0 |
| Habillement | 66,7 | 64,5 | 50,0 |
| Médicaments | 58,8 | 54,8 | 65,0 |
| Bijoux et parures | 47,1 | 61,3 | 25,0 |
| Dons | 43,1 | 38,7 | 50,0 |
| Fête et cérémonies | 35,3 | 35,5 | 35,0 |
| Voyage | 31,4 | 45,2 | 10,0 |
| Fournitures scolaires | 29,4 | 32,3 | 25,0 |
| épargne | 45,8 | 41,4 | 52,6 |
| Maison | 3,9 | 5,3 | - |
| Mobilier | 1,9 | 2,6 | - |
| Commerce (fonds) | 1,9 | 2,6 | - |
| Pèlerinage | 2,0 | 3,2 | - |
| N'a jamais vendu | 31,5 | 23,8 | 41,2 |

Figure 6. Motifs de vente des animaux

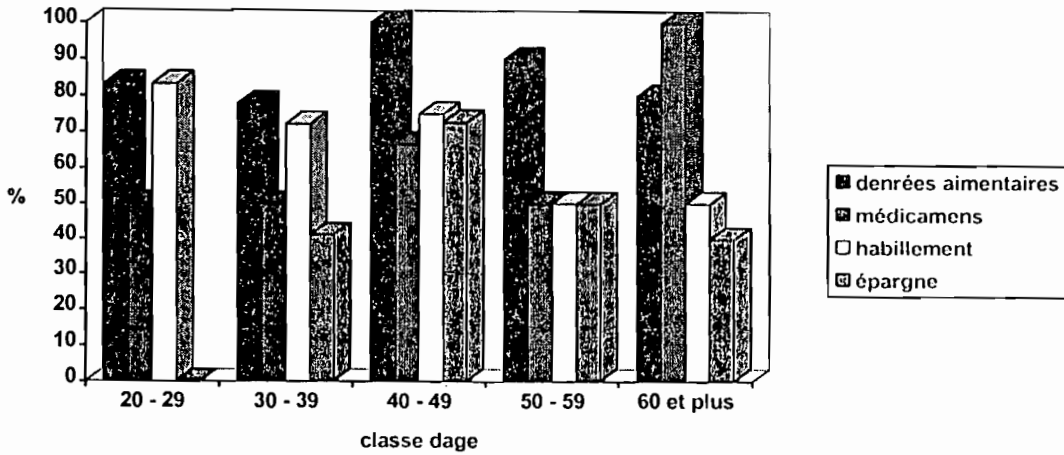


Comme l'indique le tableau 33, les motifs de vente d'animaux varient selon l'âge. Les femmes adultes (40 à 59 ans) achètent plus de denrées alimentaires et épargnent plus que les jeunes femmes (20 à 39 ans) avec une différence significative ($P=0,03$ pour les denrées et $p=0,008$ pour l'épargne).

Tableau 34. Motifs de vente en fonction de l'âge

| Motif/Classe d'age | alimentaires(%) | médicaments(%) | habillement(%) | épargne(%) |
|--------------------|-----------------|----------------|----------------|------------|
| 20 à 29 ans | 83,3 | 50 | 83,3 | 0 |
| 30 à 39 ans | 77,8 | 50 | 72,2 | 41,1 |
| 40 à 49 ans | 100 | 66,7 | 75 | 72,7 |
| 50 à 59 ans | 90 | 50 | 50 | 50 |
| 60 ans et plus | 80 | 100 | 50 | 40 |

Figure7. Motifs de vente en fonction de l'âge



2.3.2. Contrôle du lait et des produits laitiers par les femmes

La traite, la transformation et la commercialisation du lait sont des tâches qui incombent aux femmes chez les Peul. Le lait, principale production animale en élevage traditionnel peul, a des fonctions très variées. Comme une ressource, c'est un produit à valeur d'usage et à valeur économique, c'est aussi un objectif de production et une valeur culturelle. Toutes les activités de production de cette denrée noble s'articulent autour de la femme.

2.3.2.1. *La traite*

La femme effectue une traite manuelle biquotidienne ou unique de toutes ses allaitantes et de toutes celles qui lui ont été allouées par son époux. Après le déclenchement du réflexe de la descente du lait par le veau, le lait est recueilli dans unealebasse. Ensuite la trayeuse lâche le veau qui doit prendre sa part et ainsi vider la mamelle. La femme a par conséquent un rôle primordial dans la viabilité du troupeau. En effet, elle seule décide de quelle quantité prélever pour les siens et quelle quantité à laisser pour les besoins de croissance des veaux. Il faut remarquer que les conditions hygiéniques de récolte du lait sont déplorables. La trayeuse, la mamelle et le matériel de récolte ne reçoivent que des soins très superficiels. De plus, la traite qui est souvent longue peut à l'occasion, être interrompue pour l'accomplissement d'autres tâches domestiques. Toute femme ayant la force physique nécessaire peut traire, transformer et vendre le lait.

Néanmoins, les belles-filles et jeunes femmes traitent à la place des belles-mères et les femmes très âgées.

2.3.2.2. Transformation du lait

En absence de système de collecte et de moyens de conservation, la totalité du lait produit non consommé sous forme de lait frais est transformée en lait caillé ou en beurre. Les techniques traditionnelles de transformation et de conservation sont toujours présentes et n'ont pas évoluées malgré le développement technologique intervenu dans le monde.

2.3.2.3. Commercialisation du lait et des produits laitiers.

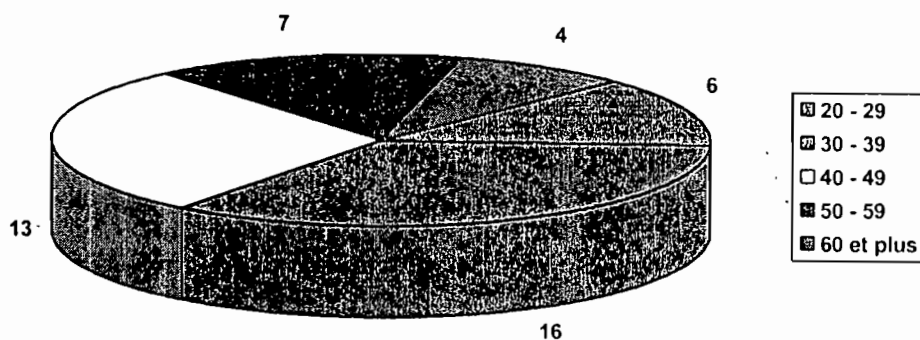
Contrairement aux animaux sur pied, les produits laitiers sont commercialisés autant que possible, car ce sont des denrées très périssables. La vente comme la production laitière ne sont pas organisées. L'absence de circuit de commercialisation fait que chaque femme cherche à écouler son lait sans se soucier de ses voisines. Le lait frais ne se vend pas en général. Caillé, il se prête à la commercialisation grâce à sa capacité de conservation plus longue. Mais la plupart du temps le lait se vend sous forme de beurre fermier car plus facile à conserver et assure un revenu plus substantiel. 61,3% des femmes enquêtées nous ont déclaré avoir vendu du lait pendant l'année écoulée. Parmi celles-ci, 95,7% ont gardé elles-mêmes les recettes tirées de cette activité, le reste a remis l'argent à un autre membre de la famille autre que le conjoint.

La femme, quels que soient son âge et son statut vend du lait. Les divorcées et les veuves vendent plus de lait que les mariées; les troisièmes plus que les deuxièmes et les premières. Signalons au passage que 20,0% des hommes de notre échantillon nous ont déclaré avoir vendu du lait. Parmi ceux-ci, 53,3% ont gardé eux-mêmes les gains.

Tableau 35 .Vente du lait en fonction de l'âge

| <i>Classe d'âge</i> | <i>nombre de femme ayant vendu</i> | <i>pourcentage</i> |
|---------------------|------------------------------------|--------------------|
| 20 à 29 ans | 6 | 60 |
| 30 à 39 ans | 16 | 61,5 |
| 40 à 49 ans | 13 | 65 |
| 50 à 59 ans | 7 | 58,3 |
| 60 ans et plus | 4 | 57 |

Figure 8. Vente du lait en fonction de l'âge



En général la production laitière et la commercialisation du lait sont individuelles au sein de chaque concession mais il arrive que filles et mères fassent caisse commune.

Le pourcentage des femmes dans les projets qui vendent du lait est inférieur à celui des femmes qui ne sont pas dans les projets : 58,5% contre 64,7%. Ceci est d'autant plus intéressant qu'avec la monétarisation de l'économie pastorale, le lait ne s'échange plus contre les denrées alimentaires, et il arrive que la vente prime sur les besoins familiaux en lait.

La vente du lait, activité sur laquelle se fondait le pouvoir de la femme Peul, revêt un caractère saisonnier très marqué. Pendant la saison hivernale où le lait abonde, le manque de moyens de conservation et de circuit de commercialisation rend les recettes de vente aléatoires par rapport au travail fourni. En saison sèche où le lait devient rare, le pouvoir économique de la femme Peul se trouve amoindri neuf mois durant.

2.3.2.4. Destination des recettes

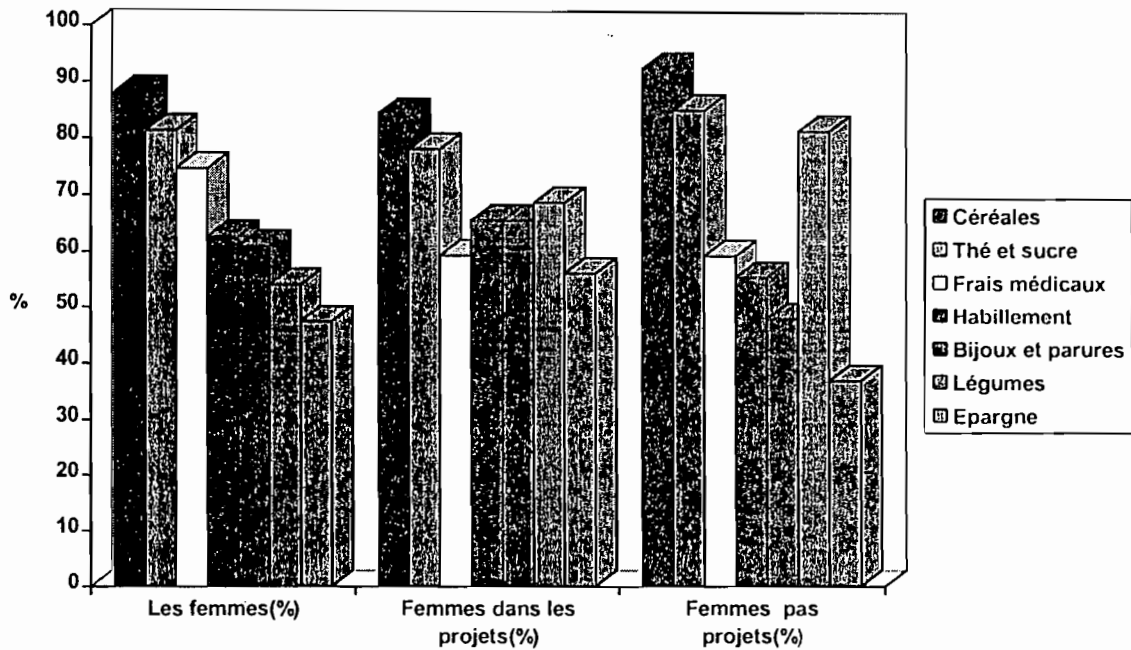
La vente du lait et des produits laitiers reste dans le domaine de la petite économie. La plupart du temps, les biens acquis sont des biens de consommation courante. Au poste de dépenses se trouvent par ordre d'importance décroissant, les céréales, thé et sucre, frais médicaux, habillement pour femmes et enfants, bijoux et parures, achat des légumes, épargne.

Les femmes qui ne sont pas dans les projets consacrent l'essentiel des recettes tirées de la vente du lait à l'achat des biens de consommation familiale tels que les céréales, le thé et le sucre, les légumes. Il s'en suit qu'il ne leur reste pas beaucoup d'argent pour satisfaire leurs propres besoins (bijoux, habillement,...). Par ailleurs, les femmes qui sont dans les projets ont une grande propension à l'épargne et dépensent plus pour leurs besoins personnels par rapport à celles qui n'y sont pas (tableau 36).

Tableau 36. Destination des recettes de la vente du lait

| <i>Destination</i> | <i>Les femmes(%)</i> | <i>Femmes dans les projets(%)</i> | <i>Femmes pas projets(%)</i> |
|--------------------|----------------------|-----------------------------------|------------------------------|
| Céréales | 88,1 | 84,4 | 92,6 |
| Thé et sucre | 81,4 | 78,1 | 85,2 |
| Frais médicaux | 74,6 | 59,4 | 59,3 |
| Habillement | 62,7 | 65,6 | 55,6 |
| Bijoux et parures | 61,0 | 65,6 | 48,1 |
| Légumes | 54,2 | 68,8 | 81,5 |
| Epargne | 47,5 | 56,3 | 37,0 |

Figure 9. Destination des recettes de la vente du lait

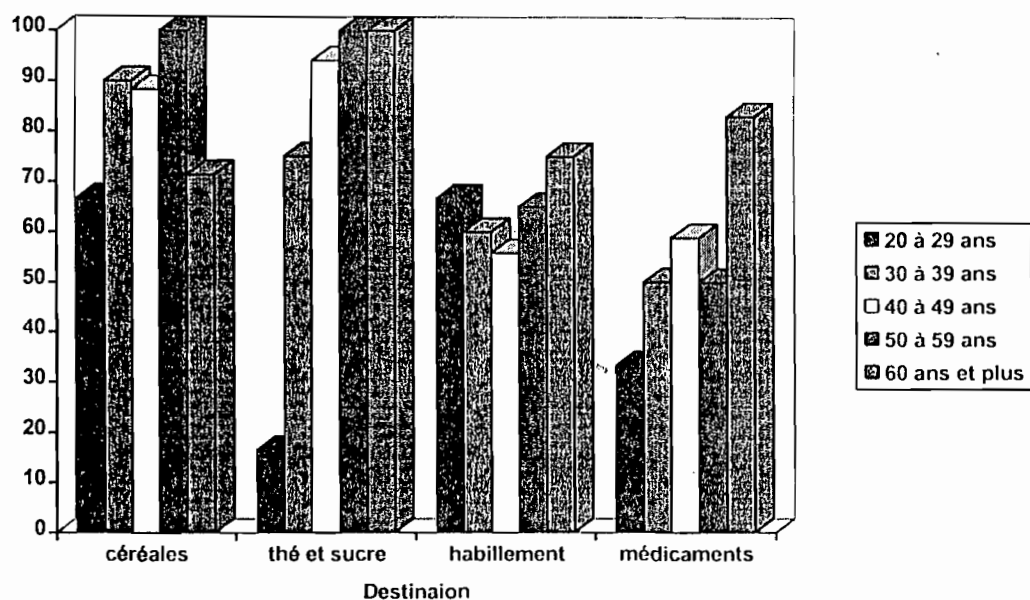


Sur le plan descriptif, il ressort du tableau 37 que les femmes adultes (40 à 59 ans) consacrent l'essentiel des recettes de la vente du lait à l'achat des biens courants de consommation alors que les jeunes femmes (20 à 39 ans) achètent essentiellement les habits.

Tableau 37. Destination des recettes selon l'âge

| Destination/ âge | céréales | thé et sucre | habillement | médicaments |
|------------------|----------|--------------|-------------|-------------|
| 20 à 29 ans | 66,7 | 16,6 | 66,6 | 33,3 |
| 30 à 39 ans | 90 | 75 | 60 | 50 |
| 40 à 49 ans | 88,2 | 94,1 | 55,8 | 58,8 |
| 50 à 59 ans | 100 | 100 | 65 | 50 |
| 60 ans et plus | 71,4 | 100 | 75 | 83 |

Figure 10. Destination des recettes selon l'âge



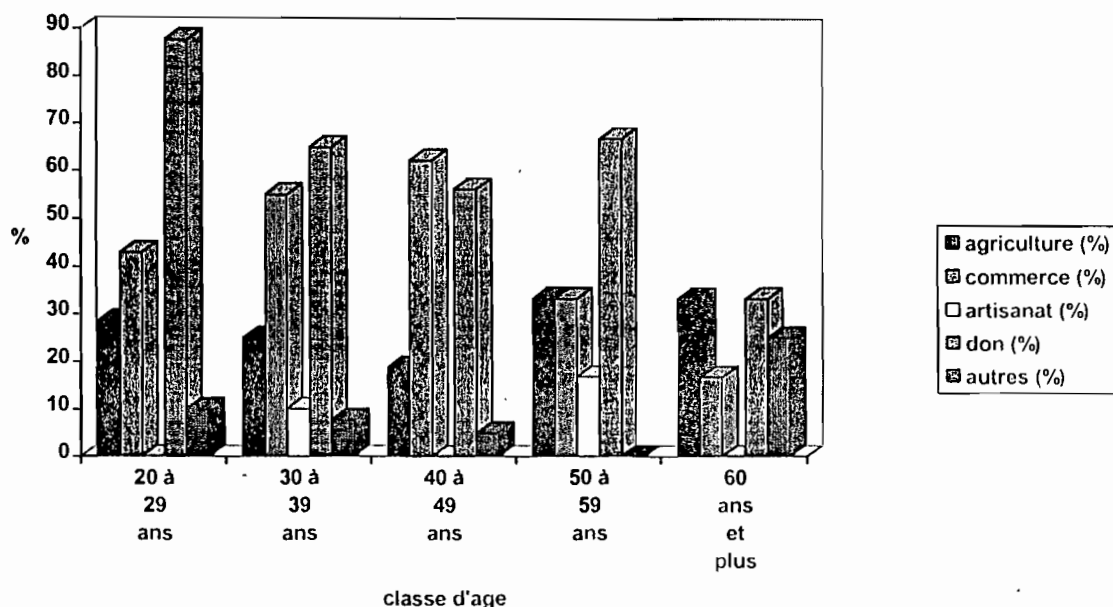
2.3.3. Les autres activités génératrices de revenus et constitution de l'épargne

Pour pallier le caractère saisonnier des productions animales, la femme Peul a inventé des activités rémunératrices qui lui assurent un revenu substantiel. 73,7% de notre échantillon féminin ont une autre source de revenus autre que les recettes d'élevage. En dehors de l'élevage la principale source de revenus des femmes enquêtées est représentée par les dons. Les jeunes femmes reçoivent plus de dons que les femmes adultes.

Tableau 38. Type d'activités génératrices de revenus par classes d'âge

| classe d'âge | agriculture (%) | commerce (%) | artisanat (%) | don (%) | autres (%) |
|----------------|-----------------|--------------|---------------|---------|------------|
| 20 à 29 ans | 28,6 | 42,9 | 0 | 87,7 | 10 |
| 30 à 39 ans | 25 | 55 | 10 | 65 | 7,7 |
| 40 à 49 ans | 18,8 | 62,2 | 0 | 56,2 | 5 |
| 50 à 59 ans | 33,3 | 33,3 | 16,7 | 66,7 | 0 |
| 60 ans et plus | 33,3 | 16,7 | 0 | 33,3 | 25 |

Figure 11. Type d'activités génératrices de revenus par classes d'âge

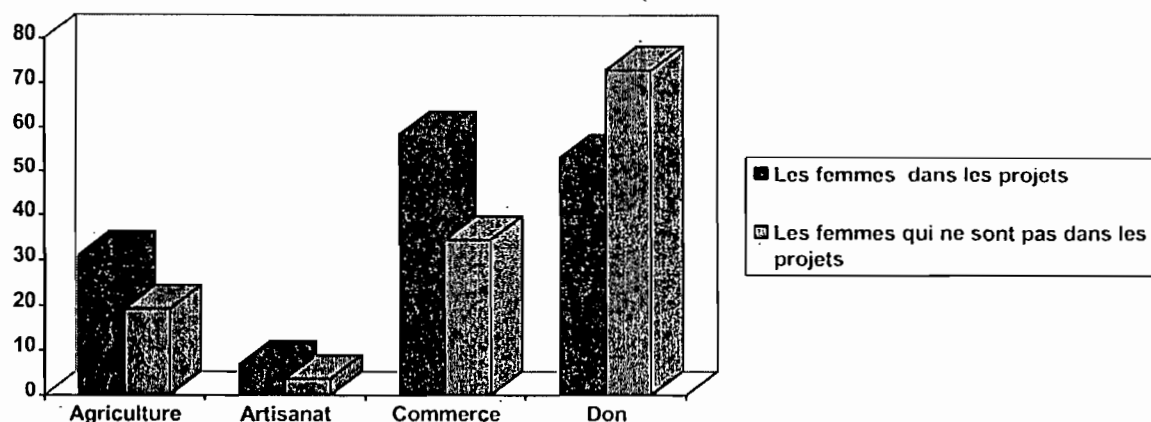


Ces activités sont multiples et ont une importance variable selon que la femme adhère à un projet ou non. En effet, 73,1% des femmes enquêtées qui ne sont pas dans les projets déclarent recevoir régulièrement de l'argent du mari, d'un ami ou d'un parent. Les femmes dans les projets s'adonnent beaucoup plus au commerce et à l'agriculture que les femmes qui ne sont pas dans les projets.

Tableau 39. Différentes sources de revenus des femmes en fonction de l'appartenance au projet.

| Source de revenus | Les femmes dans les projets | Les femmes qui ne sont pas dans les projets |
|-------------------|-----------------------------|---|
| Agriculture | 31,0 | 19,2 |
| Artisanat | 6,9 | 3,8 |
| Commerce | 58,6 | 34,6 |
| Don | 53,3 | 73,1 |

Figure 12. Différentes sources de revenus des femmes en fonction de l'appartenance au projet.



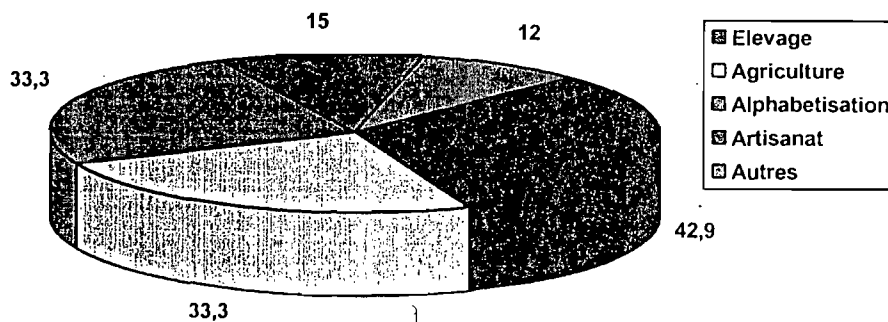
La participation aux les projets concerne toutes les catégories de femmes avec un taux de 55,2%.

Sur 42 femmes qui participent à un projet, 18 sont dans un projet d'élevage, soit 42,9% ; 14 dans un projet agricole soit 33,3% ; 14 dans un projet d'alphabétisation soit 33,3% ; 6 dans un projet artisanal soit 15,0% ; 2 dans un projet de santé soit 4,8% ; 2 dans un projet de boutique communautaire soit 4,8% et 1 dans un projet de moulin à mil, soit 2,4%. Une seule femme peut participer à plusieurs projets à la fois.

Tableau 40. Participation dans les projets

| <i>Nature de projet</i> | <i>Nombre</i> | <i>Pourcentage</i> |
|-------------------------|---------------|--------------------|
| Elevage | 18 | 42,9 |
| Agriculture | 14 | 33,3 |
| Alphabetisation | 14 | 33,3 |
| Artisanat | 6 | 15 |
| Autres | 5 | 12 |

Figure 13. Participation dans les projets



Les femmes de la classe d'âge de 50 à 59 ans participent plus au projet, vient ensuite celle de 50 à 59 ans.

Tableau 41. Participation aux projets par classe d'âge

| <i>classe d'âge</i> | <i>nombre</i> | <i>pourcentage</i> |
|---------------------|---------------|--------------------|
| 20 à 29 ans | 5 | 50 |
| 30 à 39 ans | 16 | 61,5 |
| 40 à 49 ans | 7 | 35 |
| 50 à 59 ans | 10 | 83,3 |
| 60 ans et plus | 4 | 50 |

La participation aux projets varie selon que la femme est mariée ou non. 60,3% des femmes mariées participent aux projets contre 42,8% chez les femmes vivant seules (veuves et divorcées).

Les femmes participent à un mécanisme traditionnel d'entraide et d'épargne très actif qui sont les tontines. Ces groupements de tontines présents dans chaque village permettent à ses membres d'épargner, d'avoir des petits crédits ou d'acquérir des biens matériels tels que des ustensiles de cuisine, des habits, des bijoux, etc. Avec un taux de participation de 46,1% , ce mécanisme touche les femmes de tout âge et de tout statut social. L'appartenance à un projet influence de manière significative ($P=0,008$) la participation à des tontines chez les femmes.

Tableau 42. Participation à des tontines

| <i>Classe d'âge</i> | <i>nombre</i> | <i>pourcentage</i> |
|---------------------|---------------|--------------------|
| 20 à 29 ans | 5 | 50 |
| 30 à 39 ans | 13 | 50 |
| 40 à 49 ans | 6 | 30 |
| 50 à 59 ans | 7 | 58,3 |
| 60 ans et plus | 4 | 50 |

L'autonomie économique de la femme pasteur est assez faible. Seules 76,7% des femmes enquêtées ont déclaré réaliser des dépenses de plus de 5000FCFA sans l'aide de leurs conjoints. Cependant, ce taux varie significativement ($P=0,03$) selon que les femmes participent à un projet de développement ou non. En effet il est de 85,4% chez les femmes qui participent à un projet de développement et 65,6% chez les femmes qui n'y participent pas.

Les femmes épargnent peu et durant une période relativement courte. Seules 52,4% des femmes dans les projets ont pu garder l'argent pendant plus de 3 mois sans l'utiliser. Ce pourcentage est de 31,3% chez les femmes qui n'y sont pas.

Les femmes ont peu d'accès au crédit bancaire. En effet, la seule garantie acceptée est le titre foncier. Or la femme en milieu pastoral n'en dispose pas. Cependant, 92,9% des femmes ont dit qu'elles peuvent donner des bovins en garantie afin que les prêts substantiels à long et moyen termes leur soient accordés.

CHAPITRE III. RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION

3.1. Recommandations

La recommandation générale engendrée par cette étude est l'implication plus réelles des femmes dans les processus de développement pastoral. Les recommandations spécifiques concernent tout d'abord les femmes, puis les structures oeuvrant pour la promotion de la femme et enfin les responsables chargés de la promotion de l'élevage.

3.1.1. Les femmes

Les contraintes socio-culturelles, la répartition inégale du travail selon le sexe, le sous-équipement technologique et le statut complexe des ménagères/éleveurs entravent la participation de la femme au développement. Les changements de mentalité, la répartition plus égalitaire du travail qu'il soit domestique ou pastoral auraient pu aider les femmes afin qu'elles puissent participer au programme de développement et s'adonner aux activités rémunératrices.

Les grandes mutations intervenues dans les sociétés pastorales ont compromis les droits traditionnels d'accès au bétail par les femmes. La faiblesse des effectifs bovins, le développement de la filière viande ont diminué le contrôle des femmes sur les animaux et les produits animaux. Le montant de la dot baisse quand il n'est pas nul, le lait devient rare et dans le pire des cas est vendu par les hommes.

La création dans chaque village d'*un conseil* des femmes qui se chargera de défendre les droits traditionnels et acquis des femmes dans les conseils villageois et ruraux devient nécessaire. Cet instrument essaiera de trouver des moyens appropriés pour que les femmes aient les mêmes chances que les hommes d'accéder aux ressources productives en rapport avec les changements et les évolutions intervenus dans le domaine pastoral.

L'implication accrue des femmes dans la gestion économique du troupeau serait alors nécessaire. De la même façon que l'homme et la femme participent à la gestion technique du troupeau, ils

pourraient avoir le même pouvoir de décision en ce qui concerne le déstockage des animaux. La répartition des revenus doit être également plus équitable.

Les groupements de promotion féminine, considérés comme des moyens efficaces d'autopromotion des femmes peuvent s'investir davantage dans la résolution de leurs problèmes spécifiques en milieu éleveur. La création des réseaux de collecte et d'écoulement du lait, surtout pendant la période hivernale vers les grands centres de consommation, allégerait le travail de la femme et rendrait la production laitière plus rentable.

Ces groupements permettront à chaque femme de réaliser une activité génératrice de revenus annexes surtout pendant la saison sèche où le lait devient rare. Enfin, l'exploitation de toutes les potentialités animales est à encourager. L'utilisation de la fumure animale comme combustible ou comme matériau de construction stoppera le déboisement et diminuera la charge de travail de la femme. Un grand intérêt peut être accordé au lait de chèvre car ce lait a les mêmes propriétés nutritives que celui des vaches.

Les règles traditionnelles d'accès au bétail peuvent être revues surtout en ce qui concerne l'héritage et le contrôle du bétail. Comme les femmes achètent souvent du bétail, elles seraient plus encouragées si leurs filles en héritent ou si le contrôle est augmenté.

Par ailleurs, les mesures élémentaires d'hygiène doivent être appliquées lors de la traite, de la transformation et de la commercialisation du lait et des produits laitiers. Ces mesures garantiraient la qualité microbiologique du lait et réduiraient les dangers pour le consommateur.

Ces mesures consistent à:

- attacher la queue de la vache pendant la traite;
- laver les mains de la trayeuse, de la mamelle et des récipients au savon;
- éliminer les premiers jets de lait;
- pratiquer une traite rapide, totale et ininterrompue;
- éviter le mouillage car l'eau est souvent de mauvaise qualité.

3.1.2. Les structures responsables de la promotion féminine

L'introduction de technologies simples et adaptées en rapport avec les activités de la femme en milieu pastoral (traite, transformation du lait, conservation des produits laitiers et carnés) allégerait le travail et améliorerait l'alimentation des ménages surtout pour les protéines d'origine animale. Une diminution du temps consacré à ces activités permettra aux femmes de s'adonner aux activités pouvant améliorer leurs revenus.

Pour faciliter l'accès à la formation et à l'information afin d'élever leur niveau de technicité, de changer leurs mentalités et de défendre leurs droits et acquis, l'alphabétisation de toutes les femmes en milieu rural est aussi nécessaire afin de les rendre plus réceptives aux techniques et exigences du développement.

Les interventions de développement peuvent être orientées vers les domaines où la femme excelle du fait de ses spécificités afin de révéler et moderniser les savoir-faire des femmes, les promouvoir et les rendre plus autonomes. Ces interventions peuvent exploiter les associations traditionnelles féminines. Les périodes d'intervention seront enfin choisies en fonction des activités domestiques de la femme.

Il s'agit aussi d'accorder aux femmes des crédits substantiels avec des modalités de paiement plus souples afin d'augmenter leurs surfaces financières. A l'instar des sociétés agricoles où le titre foncier sert de garantie, ces femmes pourront fournir des bovins comme garantie.

3.1.3. Les promoteurs de l'élevage

Les agents vétérinaires féminins font défaut. La formation des femmes diminuera les contraintes socio-culturelles qui pèsent sur les femmes en milieu éleveur.

Une attention particulière devra être accordée aux structures traditionnelles de commercialisation du lait vu son importance dans l'économie familiale des éleveurs et dans l'épanouissement socio-économique de la femme. Ces structures peuvent être rénovées pour faciliter la collecte, la conservation et l'écoulement du lait surtout pendant l'hivernage où le lait abonde. La construction de

petites unités laitières ou de fromageries rurales dont la main d'oeuvre serait essentiellement féminine permettrait de revaloriser le savoir faire des femmes, de les intégrer dans les processus de développement tout en augmentant leurs revenus.

Il faut aussi garantir la production ininterrompue du lait en améliorant la nutrition animale par la distribution des compléments ou en introduisant de nouvelles races à potentiel génétique laitier plus élevé. S'imposent aussi la promouvoir et la vulgariser des méthodes traditionnelles de conservation et de transformation des produits carnés et laitiers pour lutter contre le déficit protéique.

L'exploitation de toutes les potentialités animales, en particulier l'embouche ovine et les sous produits animaux, le lait de chèvre, l'intégration de l'agriculture et de l'élevage et l'aviculture seraient aussi des créneaux pour impliquer davantage les femmes dans le développement.

Enfin des études plus poussées sur le rôle de la femme dans la gestion économique et technique du bétail doivent être entrepris. Les recommandations de ces travaux pourront déboucher sur une plus grande participation des femmes dans les projets d'élevage et surtout au niveau des activités primaires de production. L'accès à la formation et à l'information en rapport avec le développement pastoral doit être équitable pour tous.

3.2. Conclusion générale

Au Sénégal, le pastoralisme peut être l'objet d'une idée stéréotypée selon laquelle les hommes se chargent de toutes les tâches pastorales alors que les femmes sont occupées à vendre du lait et à se servir des recettes comme bon leur semble. En réalité, dans les sociétés pastorales, les femmes participent activement à l'élevage.

Dans les systèmes de production pastorale, toutes les activités d'élevage sont orientées vers la satisfaction des besoins de subsistance des éleveurs. Dans les sociétés agropastorales et pastorales du Ferlo, la répartition du travail se fait en fonction du sexe et s'appuie sur le bétail. Ce bétail qui est élevé pour ses fonctions économiques, sociales et culturelles, est collectivement géré même s'il est individuellement approprié par les différents membres de la concession.

Pour connaître les droits de propriété du bétail pour les femmes, leurs rôles face à la santé reproductive des vaches et à la pathologie animale et enfin évaluer les retombées positives découlant des projets de développement pour les femmes, cette étude a été entreprise. Elle a eu pour sites deux communautés rurales de la zone sylvopastorale du Sénégal: Keur Momar Sarr et Barkédji. La méthodologie suivie s'est appuyée sur les outils et méthodes de recherche qualitative habituellement utilisés sur le terrain. Un questionnaire a été administré à un échantillon de 152 personnes dont 76 femmes et 76 hommes répartis dans les deux communautés rurales.

L'analyse des résultats d'enquête révèle que les mécanismes traditionnels d'appropriation du bétail sont discriminatoires envers les femmes. Le genre influence de façon significative l'accès à la propriété du bétail. Généralement, les femmes n'ont pas assez d'argent pour acheter les animaux. L'essentiel de leur bétail est donc donné par leurs époux. Par l'intermédiaire de ces derniers, les femmes deviennent propriétaires des animaux reçus de leurs propres parents. La participation à un projet de développement augmente significativement l'accès au bétail. De plus, les femmes vivant seules achètent avec une différence significative plus d'animaux que celles qui sont dans un ménage.

Les femmes ont aussi des connaissances précises en matière de santé et de reproduction animales. Elles jouent ainsi un rôle très important dans la lutte contre les maladies. Le contact étroit qu'elles ont avec les animaux lors de la traite, fait qu'elles sont les premières à détecter la présence d'une maladie dans le troupeau. Elles peuvent diagnostiquer avec précision une pathologie et faire appel à leurs connaissances en pharmacopée traditionnelle pour la soigner. Dans la reproduction animale, elles contrôlent l'accroissement numérique et pondéral du troupeau, car c'est d'elles que dépend la disponibilité du lait pour les veaux. Elles participent à toutes les activités d'élevage qui se déroulent au village. De plus, elles sont désormais appelées à participer davantage à la conduite du troupeau car les hommes migrent souvent hors du village à la recherche d'un travail salarié pour sécuriser ou diversifier les revenus de leurs familles.

La traite et la gestion des produits laitiers sont des tâches qui incombent principalement aux femmes même si les hommes vendent du lait par moment. Les recettes tirées de cette activité servent essentiellement à l'acquisition des biens courants de consommation. Même si la femme est propriétaire de bétail, elle est exclue de toutes les transactions commerciales. Cependant, le mari

gestionnaire a besoin de l'accord de son épouse avant toute vente. Cet accord, dont il n'est pas obligé de tenir compte, lui est rarement refusé dans la mesure où la vente a pour motif principal l'acquisition des biens de consommation familiale.

L'organisation des femmes en groupements de promotion féminine est d'un grand intérêt en ce qui concerne la vente des animaux par celles-ci. S'il est inacceptable que la femme aille au marché du bétail pour acheter ou vendre et disposer de son revenu, la vente et la propriété collectives sont tolérées. Les femmes sont donc concernées au premier chef par le bétail qui est un moyen de subsistance en tant que gestionnaires du lait. Les hommes, quant à eux, sont concernés par le bétail qui est plutôt une richesse en tant que gestionnaires d'animaux.

Malgré une présence apparente et forte dans les activités d'élevage, les femmes restent exclues des projets de développement de grande envergure. Quand bien même elles y sont intégrées, elles sont orientées vers des activités secondaires de production. Elles n'ont accès ni au crédit, ni à la formation ou à l'information alors qu'elles font preuve d'une grande solvabilité dans les rares cas où elles ont accès au crédit.

Les femmes en milieu pastoral, participent à des associations traditionnelles. Parmi celles-ci, les tontines touchent toutes les catégories de femmes et ont pour but de favoriser l'épargne et le crédit qui pourraient ainsi être canalisés vers les activités de production rémunératrices.

Les femmes participent donc à l'élevage au niveau de la répartition du bétail et de sa gestion économique et technique. Elles ont toutes les conditions requises pour participer pleinement à toute activité de développement visant l'amélioration de la productivité du troupeau et la rentabilité de l'élevage. L'implication et la participation des femmes aux projets d'élevage constituent des gages certains de leur réussite et de leur contribution à la sécurité alimentaire.

BIBLIOGRAPHIE

- 1) ADAM J.C. - 1970
Noms vernaculaires des plantes du Sénégal, Journal d'agronomie et de botanique appliquée.
Dakar : IFAN, 462p.
- 2) BA A.S - 1982
L' Art vétérinaire des pasteurs sahéliens.
Dakar : ENDA, 98p. (Etudes et recherches)
- 3) BA A.S. - 1985
Impact de la sécheresse sur le milieu pastoral sahélien.
Mémoire : CPU/FAPIS (E.I.S.M.V), Dakar, 23p.
- 4) BA C. - 1982
Les Peul du Sénégal : Etude Géographique
Dakar : NEA, 342 p.
- 5) BALDE P. - 1982
Organisation de l'économie villageoise dans la communauté rurale de Keur Momar Sarr. au
tour
du marché hebdomadaire.
Mémoire DEA : Institut des Sciences de l'environnement.: Dakar, 65p.
- 6) BARRAL H. - 1983
Le Ferlo des forages. Gestion ancienne et actuelle de l'espace pastorale.
Dakar : ORSTOM, 85p.
- 7) BEDRANI S. - 1987
Pasteurs et agropasteurs au Magreb.
Rome : FAO, 59 p.
- 8) BONFIGLIOLI M. et MALIKI A. - 1992
Sociétés pastorales à la croisée des chemins. Survie et développement du pastoralisme
africain.
Projet UNICEF/BNUS pour les pasteurs nomades d'Afrique.
Paris : UNICEF, 312 p.
- 9) BRUGGEMAN H. - 1994
Femmes pastorales et gestion du bétails. Exemples tirés du Nord de l'Ouganda et du Centre
du
Tchad.
Dossier du programme des zones arides (n°50).
Londres : I.I.E. D, 31p.

- 10) Centers for Disease Control & prevention.-1994
Epi info. Version 6.01.
Geneva.
- 11) COMTE J.P. et MAUROUX B. - 1982
Hydraulique villageoise au nord du Sénégal
Dakar : BRGM,167p.
- 12) CONSERE - 1995
Processus d'élaboration du plan national pour l'environnement.
Dakar : CONSERE,169 p.
- 13) DIAKITE B. - 1992
Etude et gestion des pâturages naturels de la communauté rurale de Lkgar (zone sylvopastorale).
Thèse : méd.vét, E.I.S..M.V, no 36,de Dakar.
- 14) DIALLO M.S. - 1990
Lexique vétérinaire et zootechnique Français - peul ; peul - français;
Dakar : Mesdial, 284 p.
- 15) DIOP A.T. - 1989
L'aménagement et la gestion des ressources sylvopastorales au Nord du Sénégal. Cas de l'aire d'influence de Tatki.
Thèse : 3ème cycle en Sciences de l'environnement; Université Dakar.
- 16) DUPIRE M. - 1970
Organisation sociale des Peul.
Paris : Librairie du Plan, 624p.
- 17) FALL R. - 1995
La gestion des ressources agrosylvo-pastorales dans la région du Ferlo du Sénégal : Cas des unités de production de Thiel et de Thiargny.
Mémoire : DEA en Sciences de l'environnement; Université de Dakar, 90 p.
- 18) FAO - 1992
Atelier international sur les associations pastorales et les coopératives d'élevage, 30 Nov - 04
Déc 1992.
Rome : FAO, 32p.
- 19) GASTON A. et DIEYE K. - 1989
Agropastoralisme. In élevage et potentialités pastorales sahéliennes - Synthèse cartographiques.
Paris : CTA/IEMT, 28p.

- 20) GUEYE C.S. - 1992
Programmes et Perspectives de développement de zones riveraines du lac de Guiers.
Mémoire : DESS d'étude rurale en agro-alimentaire : Paris, 60p.
- 21) HAIDARA N.Y. - 1981
Les femmes dans les projets d'élevage. Etude de cas en zone sylvopastorale.
Mémoire : CPU/FAPIS (E.I.S.M.V.), 34 p.
- 22) ISRA - 1995
Plan stratégique de recherche agricole 1996 - 2006 pour 14 zones sylvopastorales
Dakar : ISRA, 25p.
- 23) JANNKE H. et HANS E. - 1992
Système de production animale et développement de l'élevage en Afrique tropicale.
Addis - Abéba : CIPEA, 279p.
- 24) JOEKES et POINTING - 1991
Women in pastoral societies in west africa.
London : IIED . - 25p.
- 25) JUUL K. - 1994
Migration post sécheresse et changement technologique dans les systèmes d'élevage au Ferlo.
Université de Roskilde: Institut géographique, 26p.
- 26) KANE M.L. - 1983
Revue bibliographique sur le Ferlo. Zone sylvopastorale
Dakar : ISRA, 89p.
- 27) LY. C. - 1995
L'élevage dans le delta du fleuve Sénégal : systèmes d'élevage, contraintes sanitaires et perspectives de développement.
Dakar: Réseau régional sur les zones humides, 18p.
- 28) Ministère de l'Intérieur du Sénégal - 1993
Plan de développement de la communauté rurale de Barkédji
Dakar : Ministère de l'Intérieur, 70p.
- 29) Ministère de l'Intérieur du Sénégal - 1993
Plan de développement de la communauté rurale de Keur Momar Sarr.
Dakar : Ministère de l'Intérieur, 60p.
- 30) NIANG C.J. - 1984
Environnement et société dans la zone du Lac de Guiers. Essais sur l'environnement et les systèmes socio-économiques
Thèse : doctorat de 3^e cycle en sciences de l'environnement : Dakar.

- 31) NDIAYE A. - 1996
Pharmacies vétérinaires villageoises et auxiliaires d'élevage au Sénégal. Cas de la zone Sylvopastorale.
Thèse : E.I.S.MV de Dakar no32.
- 32) PIRO F. - 1989
Techniques de développement et rapports femmes hommes au Sahel.
Université de Laval : club du Sahel, 45p.
- 33) SANTOIR C. - 1982
Système de production d'élevage au Sénégal. Contribution à l'étude de l'exploitation du cheptel de la région du Ferlo - Sénégal.
Dakar : ORSTOM, 48p.
- 34) SANTOIR C. - 1983
Raison pastorale et politiques de développement. Les Peul Sénégalais face aux aménagements.
Paris : ORSTOM, 185p.
- 35) SANTOIR C. - 1995
Décadences et résistances du pastoralisme. Les Peul de la vallée du fleuve Sénégal.
Dakar : ORSTOM, 48p.
- 36) SODESP - 1973
Etude de la phase d'extension du projet de développement de l'élevage bovin dans la zone sylvopastorale. Etude sociologique.
Dakar : SODESP, 23p.
- 37) SWIFT J. - 1988
Les grands thèmes du développement pastoral et le cas de quelques pays africains.
Rome : FAO, 290p.
- 38) TARI M. et CORRIZA A. - 1993
La place des femmes dans le développement économique et social de la vallée du fleuve Sénégal.
Paris : Ministère des relations extérieures. Service de coopération, 70p.
- 39) TAUZIN A. - 1992
Femmes et travail dans la société pastorale : les Maure de Mauritanie.
Université de Laval : club du Sahel, 14p.
- 40) THIAO M. - 1982
Economie rurale dans la région du lac de Guiers.
Mémoire : DEA en Sciences de l'environnement : Dakar, 161p.

- 41) TOURE O.-1986
Les Peul du Ferlo.
Dakar : ISRA, 77p.
- 42) TOURE O.-1986
Evolution des systèmes pastoraux du Ferlo. Perspectives de recherche socio -
économique.
Dakar : CSE, 8p.
- 43) TOURE O.-1990
La perte des pratiques pastorales dans le Ferlo (Nord Sénégal).
Dossier n° 22 du programme de réseau des zones arides.
Londres: I.I.E.D, 25p.
- 44) VALENZA J. - 1984
Surveillance continue des pâturages naturels. Résultat de 10 années d'observation.
Dakar : ISRA, 311p.

ANNEXES

ANNEXE N° 1

LE QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

I - IDENTIFICATION

1.1. Village

1.2. Numéro !__!__!__!

1.3. Sexe Masculin 1 Féminin 2

1.4. Age !__!__!__!

1.5. Situation matrimoniale

- Célibataire 1 - Divorcé 2 Veuf (ve 3
 - Marié 4 - Autres 5

Si marié(e) nombre d'épouses ou de co-épouses !__!__!

Pour une femme ayant au moins une co-épouse, quel rang occupez-vous en tant qu'épouse?

1ère épouse 1 Deuxième 2 Troisième 3
 Quatrième 4 Au delà de la quatrième 5

Nombre d'enfants !__!__!

1.6. Niveau d'instruction

Aucune 1 Alphabétisation en langue nationale 2
 Ecole Coranique 3 Enseignement primaire 4
 Enseignement secondaire 5 Autres 6

II - CONNAISSANCES PAR RAPPORT A LA PATHOLOGIE ET A LA PHARMACOPEE TRADITIONNELLE

2.1. Connaissez-vous des plantes qui augmentent la qualité de lait ?

Oui 1 Non 2

Si oui lesquelles ?

| | Réponse spontanée | Réponse suggérée | Connaît pas |
|----------------------------------|-------------------|------------------|-------------|
| Andropogon gyanus (celal) | | | |
| Balanites aegyptiaca (muceteeki) | | | |
| Grewia bicolor (kelli) | | | |
| Crotalaria perrotteti (wawre) | | | |
| Autres plantes | | | |

2.2. Connaissez-vous des plantes toxiques pour les animaux ? Oui 1 non 2

Si oui, lesquelles ?

| | Réponse spontanée | Réponse suggérée | Connait pas |
|-------------------------------------|-------------------|------------------|-------------|
| <i>Ipomeca asarifolia</i> (ababo) | | | |
| <i>Zornia diphylla</i> (denga) | | | |
| <i>Calotropis procera</i> (bawambi) | | | |
| Autres plantes----- | | | |

2.3. Connaissez-vous des plantes médicinales pour les animaux ? Oui 1 Non 2

Si oui, lesquelles ?

| | Réponse spontanée | Réponse suggérée | Connait pas |
|---|-------------------|------------------|-------------|
| <i>Balanites aegyptiaca</i> (muceteeki) | | | |
| <i>Acacia nilotica</i> (Gawdi) | | | |
| <i>Boscia senegalensis</i> (gijele) | | | |

2.4. Connaissez-vous les mammites ? Oui 1 Non 2

Si oui, quels sont les symptômes ?-----

Pouvez-vous nous indiquer le traitement ?-----

2.5. Quelles sont les maladies de jeunes animaux que vous connaissez ? -----

Pouvez-vous nous décrire les symptômes de la première maladie citée ?

Quel est son traitement ? -----

2.6. Connaissez-vous des maladies des bovins ? Oui 1 Non 2

Si oui, lesquelles ?

| | Réponse spontanée | Réponse suggérée | Connait pas |
|----------------------|-------------------|------------------|-------------|
| Botulisme (Nedo) | | | |
| PPCB (Jope) | | | |
| Charbon (daamal) | | | |
| Brucellose (balkale) | | | |

| | | | |
|--------------------------|--|--|--|
| Peste (bade) | | | |
| Tuberculose (Doyu) | | | |
| Autres (à préciser)----- | | | |

2.7. Connaissez-vous quelques maladies du petit bétail ? Oui 1 Non 2
Si oui, lesquelles ?

| | Réponse spontanée | Réponse suggérée | Connait pas |
|--|-------------------|------------------|-------------|
| Pasteurellose (hurbo) | | | |
| Peste des petits ruminants (bade ndamneré) | | | |
| ppcc (jofe ndamneré) | | | |

III CONNAISSANCES PAR RAPPORT A LA REPRODUCTION ANIMALE

3.1. Savez-vous reconnaître un bon géniteur ? Oui 1 Non 2
Si oui, quels sont les critères retenus ?

| | Réponse spontanée | Réponse suggérée | Connait pas |
|---|-------------------|------------------|-------------|
| La lignée : descendant d'une bonne laitière | | | |
| Caractères phanéroptiques (robe) | | | |
| Caractères esthétiques | | | |
| Caractères comportementaux | | | |
| Autres plantes----- | | | |

3.2. Savez-vous reconnaître une femelle gestante ? Oui 1 Non 2
Si oui, quels sont les signes ?

| | Réponse spontanée | Réponse suggérée | Connait pas |
|---|-------------------|------------------|-------------|
| Absence de chaleurs | | | |
| Gains de poids | | | |
| Hypertrophie vulvaire | | | |
| Augmentation de la densité de lait et diminution de la quantité du lait | | | |

3.3. Que savez-vous que l'on doit faire en cas d'asphyxie du nouveau né ?

| | Réponse spontanée | Réponse suggérée | Connait pas |
|--|-------------------|------------------|-------------|
| Le suspendre par les membres postérieurs | | | |
| Déboucher les narines | | | |
| Appliquer une douche froide et des pressions sur l'abdomen | | | |

4. S'il y a fatigue ou paralysie de la parturiente que faites-vous ?

| | Réponse spontanée | Réponse suggérée | Connait pas |
|---|-------------------|------------------|-------------|
| Badigeonner reins et bassin avec la bouse chauffée | | | |
| Appliquer le sable chauffé sur les reins et le bassin | | | |
| Administer par voie vaginale une infusion d' <i>acacia nilotica</i> | | | |
| Autres | | | |

IV. LES ACTIVITES DE PRODUCTION ANIMALE

4.1. Vous est-il arrivé de traire pour vendre au cours de l'année passée ? Oui 1 Non 2

Si oui en général, les animaux que vous trayez appartiennent à qui ?

- Animaux propres Oui 1 Non 2
- Animaux du conjoint Oui 1 Non 2
- Animaux des co-épouses Oui 1 Non 2
- Animaux des enfants Oui 1 Non 2
- Autres (préciser le propriétaire)-----

4.2. Si vous trayez pour vendre qui garde l'argent de la vente du lait et des produits laitiers ?

- Vous-même Oui 1 Non 2
- Votre conjoint(e) Oui 1 Non 2
- Vos parents Oui 1 Non 2

4.3. Selon vous o vont les recettes de la vente du lait ?

- Achat de denrées alimentaires Oui 1 Non 2
- Achat de thé et sucre Oui 1 Non 2
- Habillement pour femmes et enfants Oui 1 Non 2
- Bijoux parures Oui 1 Non 2
- Frais médicaux Oui 1 Non 2
- Achat de légumes Oui 1 Non 2
- Epargne Oui 1 Non 2

4.4. Pouvez-vous nous classer ces dépenses par ordre de priorité ?

4.5. Bénéficiez-vous de sources de revenus autre que les recettes d'élevage? Oui 1 Non 2
Si oui le quel ?

4.12. Si on prête de l'argent aux hommes pour un projet d'embouche ovine, pensez-vous qu'ils vont réussir ? Oui 1 Non 2

4.13. Si on leur demande comme garantie des bovins, pensez-vous qu'ils vont accepter ? Oui 1 Non 2

4.14 Est-ce que les hommes ont des connaissances suffisantes en matière de santé et production animales pour accepter d'un projet ? Oui 1 non 2

V - DROITS DE PROPRIETES ET JOUISSANCES

5.1. Pouvez-vous nous dire sur l'ensemble de vos animaux la proportion qui vient des sources suivantes ?

| | | Don | Dot | Héritage | Achat | Autres |
|---------|------------------------|-----|-----|----------|-------|--------|
| Bovins | totalité à plus du 1/2 | | | | | |
| | 1/2 | | | | | |
| | moins du 1/2 | | | | | |
| | rien | | | | | |
| Moutons | totalité à plus du 1/2 | | | | | |
| | 1/2 | | | | | |
| | moins du 1/2 | | | | | |
| | rien | | | | | |
| Chèvres | totalité à plus du 1/2 | | | | | |
| | 1/2 | | | | | |
| | moins du 1/2 | | | | | |
| | rien | | | | | |

5.2. Avez-vous déjà vendu un animal depuis l'année passée ? Oui 1 Non 2

Si oui indiquez-nous l'espèce, le nombre et le montant.

| | Nombre | Montant (prix) |
|--------|--------|----------------|
| Vache | | |
| Boeuf | | |
| Mouton | | |
| Bélier | | |
| Chèvre | | |
| Bouc | | |

5.3. La dernière fois que vous avez vendu un bovin à quoi a servi l'argent ?

- Achat de denrées alimentaires Oui 1 Non 2
- Frais médicaux Oui 1 Non 2
- Argent de poche Oui 1 Non 2
- Habillement Oui 1 Non 2

| | | | | |
|----------------------------|-----|---|-----|---|
| – Fêtes et cérémonies | Oui | 1 | Non | 2 |
| – Fournitures scolaires | Oui | 1 | Non | 2 |
| – Bijoux et parures | Oui | 1 | Non | 2 |
| – Pèlerinage | Oui | 1 | Non | 2 |
| – Voyage | Oui | 1 | Non | 2 |
| – Dons | Oui | 1 | Non | 2 |
| – Epargne | Oui | 1 | Non | 2 |
| – N'ajamais vendu un bovin | 98 | | | |

Quel a été la dépense la plus importante ?-----

5.4. La dernière fois que vous-avez vendu un petit bétail à quoi servi l'argent ?

| | | | | |
|---------------------------------|-----|---|-----|---|
| – Achat de denrées alimentaires | Oui | 1 | Non | 2 |
| – Frais médicaux | Oui | 1 | Non | 2 |
| – Argent de poche | Oui | 1 | Non | 2 |
| – Habillement | Oui | 1 | Non | 2 |
| – Fêtes et cérémonies | Oui | 1 | Non | 2 |
| – Fournitures scolaires | Oui | 1 | Non | 2 |
| – Bijoux et parures | Oui | 1 | Non | 2 |
| – Pèlerinage | Oui | 1 | Non | 2 |
| – Voyage | Oui | 1 | Non | 2 |
| – Dons | Oui | 1 | Non | 2 |
| – Epargne | Oui | 1 | Non | 2 |
| – n'a jamais vendu | 99 | | | |

5.4. Au cours de l'année passée vous est-il arrivé de garder l'argent pendant trois mois sans l'utiliser ?

Oui 1 Non 2

5.5. Au cours de l'année passée avez-vous acheté un animal ?

Oui 1 Non 2
Si oui, lequel ?-----

5.6. Participez-vous à des tontines ?

Oui 1 Non 2

5.7. Réalisez-vous certaines dépenses personnelles de plus de cinq mille francs sans l'aide de votre conjoint(e) ?

Oui 1 Non 2

5.8. Pensez-vous que votre conjoint(e) a plus de bovins que vous ?

| | |
|---|---|
| – Oui, mon conjoint(e) a plus de bovins que moi | 1 |
| – Non, j'ai plus de bovins que mon conjoint(e) | 2 |
| – Jen'ai pas de bovins | 3 |
| – Mon conjoint(e) n'a pas de bovins | 4 |
| – Ne se prononce pas | 5 |

5.9. Pensez-vous que votre conjoint(e) a plus de petits ruminants que vous ?

| | |
|--|---|
| – Oui, mon conjoint(e) a plus de petit bétail que moi | 1 |
| – Non, j'ai pas plus de petit bétail que mon conjoint(e) | 2 |

- Je n'ai pas de petit bétail 3
- Mon conjoint (2) n'a pas de petit bétail 4
- Ne se prononce pas 5

5.10. Pensez-vous que votre conjoint(e) a plus de volailles que vous ?

- Oui, mon conjoint(e) a plus de volaille que moi 1
- Non, j'ai plus de petit volailles que mon conjoint(e) 2
- Je n'ai pas de volailles 3
- Mon conjoint(e) n'a pas de volailles 4
- Ne se prononce pas 5

ANNEXE 2: GUIDE D'ENTRETIEN

1) - Quel est le rôle joué par les femmes dans:

- l'abreuvement du cheptel bovin
- abreuvement des ovins
- Affouragement des bovins
- affouragement des ovins
- La lutte contre les maladies des animaux

2) - Quels sont les mécanismes traditionnels d'acquisition du bétail pour :

- Les femmes
- Les hommes

3) - En cas de veuvage ou de divorce que deviennent les animaux contrôlés par les femmes ?

4) - Comment s'effectuent les ventes d'animaux dans les ménages Peul ?

5) - Comment sont partagés les recettes lors de la vente d'animaux ?

6) - Pouvez-vous nous parler un peu de la participation des femmes dans les projets d'élevage?

7) - Quels sont les problèmes rencontrés par les femmes en rapport avec les activités d'élevage ?

8) - Pouvez-vous proposer des solutions à ces problèmes ?

ANNEXE 3

Liste des espèces végétales citées dans le texte

| NOM SCIENTIFIQUE | NOM VERNACULAIRE (Pulaar) |
|-----------------------------|------------------------------|
| <i>Acacia nilotica</i> | gawdi |
| <i>Acacia Senegal</i> | pattuki |
| <i>Adansonia digitata</i> | boki |
| <i>Andropogon gayanus</i> | celal |
| <i>Aristida mutabilis</i> | celbol |
| <i>Balanites aegyptiaca</i> | muceteeki |
| <i>Boscia senegalensis</i> | Gisli |
| <i>Calotropis procera</i> | bawaami |
| <i>Cenchrus biflorus</i> | hebbere gorel |
| <i>Combretum glutinosum</i> | dooki |
| <i>Grewia bicolor</i> | kelli |
| <i>Guiera senegalensis</i> | guelode |
| <i>Zornia glochidata</i> | denga |
| <i>Zyzyphus mauritania</i> | jaabi |
| <i>Zornia diphylla</i> | denga |
| <i>Ipomeca asarifolia</i> | ababo |

Liste des maladies citées dans le texte

| NOM DE LA MALADIE | NOM VERNACULAIRE (pulaar) |
|-----------------------------------|------------------------------|
| Botulisme | nejjo |
| Brucellose | "burselos" bulkale |
| Charbon bactérien | daamal |
| Mammites | felewere |
| Peste bovine | bade |
| Peste des petits ruminants | bade ndannare |
| Pasteurellose | hurko |
| Péripneumonie Contagieuse Bovine | jope |
| Péripneumonie Contagieuse Caprine | jofe ndamnare |
| Stomatite | bisngu |
| Tuberculose bovine | doyu |

Source: Adam; 1970

SERMENT DES VETERINAIRES DIPLOMES DE DAKAR

«Fidèlement attaché aux directives de Claude BOURGELAT, fondateur de l'enseignement vétérinaire dans le monde, je promets et je jure devant mes maîtres et mes aînés :

- D'avoir en tous moments et en tous lieux le souci de la dignité et de l'honneur de la profession vétérinaire.
- D'observer en toutes circonstances les principes de correction et de droiture fixés par le code de déontologie de mon pays.
- De prouver par ma conduite, ma conviction, que la fortune consiste moins dans le bien que l'on a, que dans celui que l'on peut faire.
- De ne point mettre à trop haut prix le savoir que je dois à la générosité de ma patrie et à la sollicitude de tous ceux qui m'ont permis de réaliser ma vocation.

**QUE TOUTE CONFIANCE ME SOIT RETIREE S'IL
ADVIENNE QUE JE ME PARJURE»**

RESUME

La promotion et l'intégration de la femme dans le développement ne cessent de préoccuper nos états. Pour que celles - ci soient efficace, il est nécessaire de bien cerner la place de la femme dans la vie socio-économique de son entité sociale, d'où le but de cette étude. Elle a eu pour sites deux communautés rurales de la zone sylvo-pastorale du Sénégal et a porté sur un échantillon de 152 personnes dont 76 femmes et 76 hommes.

Les résultats montrent que même si les mécanismes d'accès à la propriété du bétail sont discriminatoires envers les femmes, celles-ci participent pleinement à la gestion technique du bétail. En dehors de la gestion du lait et des produits laitiers, les femmes sont exclues des transactions commerciales et sont absentes des projets d'élevage de grande envergure.

L'implication et la participation des femmes aux projets d'élevage constituent des gages certains de leur réussite et de leur contribution à la sécurité alimentaire.

ECOLE INTER-ETATS
DES SCIENCES ET MEDICINE
VETERINAIRE
BIBLIOTHEQUE

Mots clés : Femme, élevage, projet, Sénégal
